

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Rapport annuel d'activités 2016

Table des matières

Analyse et évaluation du conseil de direction	3
Résumé	5
Introduction	8
Partie I: réalisations politiques de l'année.....	10
Partie II a): Gestion	45
2.1 Conseil de direction	45
2.2 Événements majeurs.....	46
2.3 Gestion budgétaire et financière	46
2.4 Gestion des ressources humaines	48
2.5 Évaluation par le groupe de gestion.....	51
2.6 Évaluation des résultats de l'audit durant l'année de référence	55
2.6.1 Service d'audit interne (SAI)	55
2.6.2. Cour des comptes européenne (CCE)	56
2.7 Suivi des recommandations et des plans d'action concernant les audits	56
2.8 Suivi des observations de l'autorité de décharge.....	56
Partie II b): Évaluations externes	63
Partie III: Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne	67
3.1 Gestion des risques.....	67
3.2 Respect et efficacité des normes de contrôle interne	67
3.3. Protection des données.....	67
PARTIE IV: Assurance de gestion	68
4.1 Analyse des éléments à l'appui de l'assurance	68
4.2 Réserves	68
4.3 Conclusions générales sur l'assurance.....	68
Partie V: Déclaration d'assurance.....	69
Annexes	70
Annex I. Core business statistics.....	71
Annex II. Statistics on financial management.....	81
Annex III. Organisational chart as of 31.12.2016 (authorised posts under the EU budget)	92
Annex IV. Establishment plan	93
Annex V. Human and financial resources by activity	96
Annex VI. List of Governing Board members as of 31.12.2016.....	99
Annex VII. Decisions taken by the Governing Board in 2016	104
Annex VIII. Materiality criteria.....	105
Annex IX. Follow up to evaluation recommendations	106
Annex X. Declaration by the Internal Control Coordinator relating to the AAR 2016.....	108
Annex XI. Final accounts.....	109

Analyse et évaluation du conseil de direction

Le conseil de direction,

vu le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994, et ses modifications ultérieures,

vu le règlement financier de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail du 15 janvier 2014, et en particulier son article 47,

vu le plan de gestion annuel 2016 de l'Agence, adopté par le conseil de direction le 15 décembre 2015,

vu le rapport annuel d'activités 2016 de l'ordonnateur de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail,

a analysé et évalué ledit rapport. Le conseil de direction reconnaît les résultats obtenus par l'EU-OSHA et prend note de l'analyse et de l'évaluation ci-après:

1. considère que le rapport annuel d'activités 2016 donne une image exhaustive et transparente des activités de l'Agence et des résultats de l'exercice; prend note du fait que la directrice n'a émis aucune réserve quant au rapport;
2. se félicite des progrès réalisés par l'Agence dans la réalisation des objectifs stratégiques tels qu'ils sont définis dans le programme stratégique pluriannuel 2014-2020 de l'Agence, qui sont alignés sur la communication de la Commission relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail, et en particulier ses efforts visant à élaborer, à recueillir et à fournir des informations fiables et pertinentes par l'intermédiaire de l'enquête ESENER, à accroître la sensibilisation aux défis que doivent relever les travailleurs âgés en matière de santé et de sécurité au travail au moyen de la campagne 2016-2017 «Lieux de travail sains», à partager des bonnes pratiques en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans les micro et petites entreprises et à fournir des outils permettant des évaluations des risques de qualité, comme l'OIRA;
3. prend en considération le soutien apporté par l'EU-OSHA à la Commission dans le cadre de différentes tâches et la collaboration avec d'autres agences de l'Union et prend note de la valeur ajoutée et de l'incidence avérées du travail de l'EU-OSHA, qui font de l'Agence un leader reconnu, prônant des lieux de travail sains et sûrs en Europe et ailleurs;
4. prend note de la mise en œuvre générale du plan de gestion annuel et se félicite du taux élevé d'exécution du budget (96,3 %);
5. observe que les variations constatées dans l'utilisation des ressources par rapport aux plans sont dûment justifiées;
6. observe avec satisfaction que, dans l'ensemble, les objectifs fixés pour les indicateurs de performance ont été atteints, et que les écarts ont été dûment justifiés;
7. souligne l'importance du tripartisme au niveau de l'Union et au niveau national afin de garantir le bon fonctionnement de l'Agence et de ses points focaux et encourage l'EU-OSHA à poursuivre ses efforts visant à diffuser ses activités et à collaborer avec les parties prenantes pertinents;
8. considère que les principaux risques qui menacent la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels ont été correctement identifiés, et que les mesures nécessaires ont été adoptées pour atténuer leur impact ou leur probabilité;
9. considère que les systèmes de contrôle interne établis par l'Agence sont adaptés, comme l'ont confirmé différents audits;
10. reconnaît que le Parlement européen a accordé la décharge pour l'exécution du budget relatif à l'exercice 2014;
11. observe que la déclaration d'assurance de la directrice se fonde sur un système de contrôle solide;

12. considère que les informations fournies dans le rapport annuel d'activités donnent au conseil de direction l'assurance raisonnable que les ressources à la disposition de l'EU-OSHA en 2016 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière. En outre, les procédures de contrôle en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes;
13. félicite enfin M^{me} Christa Sedlatschek pour le renouvellement de son mandat de directrice de l'EU-OSHA pour une nouvelle période de 5 ans et remercie l'ensemble du personnel de l'Agence pour le travail effectué et pour son engagement.

Eu égard à ce qui précède, le conseil de direction demande que le rapport annuel d'activités 2016 soit transmis, en même temps que la présente analyse et évaluation, au Parlement européen, au Conseil européen, à la Commission européenne et à la Cour des comptes.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2017.

(signé)

Károly GYÖRGY
Président du conseil de direction

Résumé

L'Agence en bref

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) est une agence de l'Union européenne. Elle a été créée et fonctionne sur la base d'un règlement du Conseil¹ qui définit sa mission et les dispositions relatives à sa gouvernance.

Elle a pour principale mission de contribuer à l'amélioration de la vie des travailleurs dans l'UE en produisant, en analysant et en diffusant des informations sur la sécurité et la santé au travail (SST). En sa qualité de point de référence en ce qui concerne les informations en matière de SST, l'EU-OSHA commande, collecte, analyse et publie des études et des statistiques sur les risques liés à la SST. En tant qu'organisation tripartite, l'Agence travaille étroitement avec les représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs dans le but de partager des bonnes pratiques et d'établir le dialogue avec les travailleurs et les lieux de travail à travers l'Europe.

Les objectifs à long terme de l'Agence sont fixés dans le programme stratégique pluriannuel 2014-2020 (PSP) adopté en 2013 par le conseil de direction. Ces objectifs sont mis en œuvre par l'intermédiaire de programmes de travail annuels qui, à partir de 2017, sont intégrés dans des documents de programmation pluriannuels (ci-après le «document de programmation»).

Les travaux de l'EU-OSHA contribuent à relever les principaux défis en matière de SST dans l'UE, tels qu'ils ont été identifiés dans le PSP, ce qui est conforme au cadre stratégique de l'UE adopté en 2015 ainsi qu'à la stratégie Europe 2020. Parmi ces défis figurent notamment le vieillissement de la population active dans l'UE et la nécessité d'assurer un vieillissement actif et en bonne santé à tous les travailleurs, la nécessité de coordonner les stratégies nationales en se concentrant sur la mise en œuvre et l'application de celles-ci, l'importance de disposer de données statistiques comparables concernant tous les États membres, le défi de faciliter la mise en conformité des micro, petites et moyennes entreprises avec la réglementation en matière de SST et l'importance de gérer les substances dangereuses sur le lieu de travail et d'assurer des niveaux de prévention adéquats contre les maladies professionnelles, ainsi que d'anticiper d'autres risques inconnus, sous-estimés ou nouveaux.

L'Agence s'appuie sur une structure tripartite, à l'instar d'Eurofound et du Cedefop. Les acteurs clés dans le domaine de la SST en Europe sont représentés au conseil de direction de l'Agence: des représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs des 28 États membres de l'Union et la Commission européenne. Les représentants des pays de l'EEE/AELE et d'Eurofound ont un statut d'observateur au sein du conseil de direction. Le conseil de direction prend les principales décisions stratégiques, tandis que le bureau sert de comité exécutif et assure la préparation effective et le suivi des décisions du conseil. Le dialogue tripartite fait partie intégrante de la mise en œuvre de la mission de l'Agence, tant au niveau européen qu'au niveau des États membres, par l'intermédiaire des réseaux nationaux de points focaux tripartites. Les points focaux constituent le principal réseau opérationnel de l'Agence et jouent un rôle essentiel au niveau des États membres. Ils ne participent pas directement à la gouvernance de l'Agence, mais jouent, avec leurs réseaux nationaux, un rôle majeur dans la mise en œuvre et contribuent à la planification.

1

L'Agence consulte fréquemment le groupe consultatif chargé de la communication et de la promotion (AGCP) et le groupe consultatif chargé de la prévention et de la recherche (PRAG)², et organise des réunions de coordination régulières avec la direction B, unité 3, de la direction générale de l'emploi et des affaires sociales, qui est son principal partenaire au sein de la Commission.

Sur le plan interne, l'Agence comprend quatre unités, dont trois sont opérationnelles (unité «Prévention et recherche», unité «Communication et promotion» et secrétariat du réseau) et une est administrative (centre de ressources et de services). La directrice exerce également les fonctions de chef d'unité de l'une des unités opérationnelles (secrétariat du réseau). Tous les chefs d'unité ainsi qu'un agent/administrateur temporaire du secrétariat du réseau ont des droits d'ordonnateur délégués.

La directrice est assistée dans ses fonctions directoriales par les chefs d'unité. Des réunions régulières sont organisées au niveau de la direction afin de surveiller les performances de l'Agence, l'exécution du programme de travail annuel et du budget, les recommandations des audits, les plans d'action relatifs aux normes de contrôle interne et au registre des risques, les questions liées aux ressources humaines, ainsi que tout autre aspect pertinent pour le bon fonctionnement de l'Agence.

Le comité de pilotage des TIC sert de forum de gouvernance pour les évolutions et les propositions liées aux technologies de l'information et de la communication qui revêtent une importance stratégique pour l'Agence.

Les activités de l'Agence sont menées dans le cadre d'une gestion décentralisée directe.

L'année en bref

En 2016, l'EU-OSHA a consolidé les initiatives entreprises les années précédentes afin d'améliorer son processus stratégique de décision et son efficacité.

Le mode de gestion fondée sur les activités (GFA) a atteint sa phase de maturité. La GFA a permis à l'EU-OSHA de mieux traduire les priorités en objectifs spécifiques, d'affecter des ressources humaines et financières à la réalisation de ces objectifs et, enfin, d'intégrer les processus d'établissement du budget, de planification, de création de rapports et de gestion des ressources humaines. Les ressources financières et humaines affectées à l'exécution du programme de travail 2016, ventilées par activité, sont disponibles à l'annexe V.

Le cadre de gestion des performances a été affiné et doté d'une nouvelle série d'indicateurs de performance, adoptés fin 2015 et applicables dès 2016. Ces nouveaux indicateurs sont destinés à recueillir les informations les plus utiles afin d'évaluer les performances de l'Agence tout en garantissant des normes élevées en matière de qualité des données. En outre, ils permettent de communiquer plus clairement sur les résultats obtenus. Les indicateurs couvrent la mission et la vision de l'Agence, ses objectifs stratégiques (domaines prioritaires) ainsi que ses objectifs opérationnels (activités spécifiques). Une analyse qualitative des résultats des indicateurs obtenus en 2016 est disponible dans la partie 1 («Principaux résultats de l'année»), tandis qu'une vue d'ensemble exhaustive des données est disponible à l'annexe I. L'enquête auprès des parties prenantes effectuée en 2016 a permis la fourniture de certaines données pour les indicateurs de performance et l'analyse qualitative.

Du point de vue opérationnel, l'Agence a traité en 2016 les principaux défis en matière de SST qui avaient été relevés dans son plan stratégique pluriannuel 2014-2020 en offrant aux chercheurs, aux décideurs

² Lors de leur réunion de janvier 2017, les deux groupes consultatifs de l'EU-OSHA, le «groupe consultatif chargé de la prévention et de la recherche» (PRAG) et le «groupe consultatif chargé de la communication et de la promotion» (AGCP), ont été renommés respectivement en «groupe consultatif sur les outils et la sensibilisation» (TARAG) et «groupe consultatif sur les connaissances en matière de SST» (OKAG) afin de mieux refléter la structure d'activité de l'Agence.

politiques et aux intermédiaires des informations fiables et détaillées sur les études de pointe réalisées dans ce domaine (voir les activités «Étude prospective à grande échelle», «ESENER», «Micro- et petites entreprises», «Maladies professionnelles», pour n'en citer que quelques-unes). Pour la période 2016-2017, la campagne «Lieux de travail sains», l'une des activités phares de l'Agence, se penche sur la nécessité d'assurer le vieillissement actif et en bonne santé des travailleurs tout au long de la vie et repose principalement sur les recherches menées dans le cadre du projet pilote «Santé et sécurité au travail des travailleurs âgés», délégué à l'EU-OSHA par la Commission européenne au nom du Parlement européen. Dans le but d'apporter un soutien continu aux micro-, petites et moyennes entreprises, l'Agence continue d'élaborer des outils pratiques et des orientations pour leur permettre de respecter la législation relative à la SST dans leur pays et de mener des évaluations des risques de qualité grâce à l'outil OiRA (évaluation interactive des risques en ligne), tout en mettant en lumière les bonnes pratiques et en promouvant les échanges. Avec ESENER-2, l'EU-OSHA a contribué à relever le défi que représente la collecte de données comparables et fiables en matière de SST dans tous les États membres et, sur cette base, a réalisé de précieuses études secondaires. En outre, l'Agence a soutenu la Commission européenne dans diverses tâches, notamment l'évaluation de l'acquis de l'UE en matière de SST, un processus visant à mettre en place un système d'information dans le domaine de la SST par l'intermédiaire, entre autres, du recensement des stratégies nationales. L'EU-OSHA participe à la mise en œuvre de la feuille de route de la convention sur les substances cancérigènes, promue par la présidence néerlandaise en 2016, en facilitant l'échange de bonnes pratiques en la matière.

Principales conclusions

Les informations mentionnées dans le rapport annuel d'activités concernant l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l'Agence et la gestion des ressources sont basées sur une analyse systématique des éléments disponibles.

L'EU-OSHA peut se fonder sur diverses sources pour réaliser cette évaluation et sur différents processus et procédures pour garantir l'exhaustivité et la fiabilité des informations.

Dans l'ensemble, la directrice a l'assurance raisonnable que les systèmes de contrôle interne de l'Agence sont adéquats et fournissent une assurance raisonnable, et que la conformité aux normes de contrôle interne et l'application de ces normes sont satisfaisantes. Les risques sont contrôlés et atténués de manière appropriée, et les améliorations et renforcements nécessaires sont mis en œuvre.

La directrice fonde son jugement sur les processus de contrôle en place et sur les résultats de ces contrôles; les ressources dépensées dans les actions de sensibilisation à l'éthique, à l'intégrité et à la prévention de la fraude; l'évaluation annuelle des risques et les exercices d'autoévaluation concernant les normes de contrôle interne; la qualité des quelques exceptions inscrites dans le registre pour 2016 et leur nombre; les déclarations d'assurance du coordinateur du contrôle interne, sans oublier les opinions généralement favorables exprimées par les auditeurs internes et externes dans les rapports finaux, et leurs recommandations au cours de ces dernières années.

Dans sa déclaration d'assurance, la directrice n'a pas jugé nécessaire d'émettre des réserves.

Introduction

Le rapport annuel d'activités a été préparé conformément à l'article 47 du règlement financier de l'EU-OSHA, qui dispose que:

1. «L'ordonnateur rend compte au conseil de direction de l'exercice de ses fonctions sous la forme d'un rapport annuel d'activités consolidé contenant:

a. des informations sur:

- la mise en œuvre du programme de travail annuel de l'EU-OSHA, ses ressources budgétaires et ses ressources humaines visées à l'article 38;
- les systèmes de gestion et de contrôle interne, notamment un récapitulatif du nombre et du type d'audits internes effectués par l'auditeur interne, les structures d'audit interne, les recommandations formulées et les suites données à ces recommandations et à celles des années précédentes, visées aux articles 82 et 83;
- toute observation de la Cour des comptes, ainsi que les mesures prises à la suite de ses observations;
- les comptes et le rapport sur la gestion budgétaire et financière sans préjudice des articles 92, 96 et 97;

b. une déclaration de l'ordonnateur indiquant si celui-ci a une assurance raisonnable que, excepté en ce qui concerne d'éventuelles réserves pour des secteurs définis des recettes et dépenses:

- les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation;
- les ressources allouées aux activités décrites dans le rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière;
- les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Le rapport annuel d'activités consolidé indique les résultats des opérations par rapport aux objectifs qui ont été assignés, les risques associés aux opérations, l'utilisation des ressources mises à disposition et le fonctionnement efficient et efficace des systèmes de contrôle interne, y compris une évaluation globale du rapport coût/efficacité des contrôles. Le rapport annuel consolidé est soumis pour évaluation au conseil de direction.

2. Au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année, le conseil de direction transmet à la Cour des comptes, à la Commission, au Parlement européen et au Conseil le rapport annuel d'activités consolidé accompagné de son évaluation.

3. Des exigences supplémentaires en matière de rapports peuvent être prévues par l'acte constitutif dans des cas dûment justifiés, notamment lorsque la nature du domaine dans lequel l'organisme est actif le requiert.»

Le présent rapport est élaboré sur la base du format défini par les agences de l'UE, en coopération avec la Commission en 2014³.

Le rapport d'activités poursuit plusieurs objectifs. Il rend compte de la réalisation des objectifs clés, en tenant compte des ressources correspondantes utilisées durant l'exercice. Le rapport (partie I) suit dès lors la structure du programme de travail, puisqu'il rend compte de la réalisation des objectifs et des activités clés définis dans ledit programme.

³ Principes directeurs des Agences pour un rapport annuel d'activités consolidé: modèle et notes explicatives

Le rapport d'activités est également le rapport de gestion de la directrice. Il couvre tous les aspects ayant trait à la gestion, notamment l'application de la politique de gestion des risques et le respect des normes de contrôle interne.

Enfin, le rapport d'activités inclut une déclaration d'assurance dans laquelle la directrice, en sa qualité d'ordonnateur, fournit des garanties quant à la sincérité et la véracité du rapport, à la légalité, la régularité et la bonne gestion financière de toutes les opérations financières relevant de sa responsabilité, ainsi qu'à l'absence d'omission d'informations significatives.

Partie I: réalisations politiques de l'année

Principaux résultats de l'année⁴

Mise en œuvre de la mission et de la vision du programme stratégique pluriannuel 2014-2020

L'EU-OSHA a pour mission de développer, rassembler et fournir des informations, des analyses et des outils fiables et pertinents afin de faire progresser les connaissances, la sensibilisation et les échanges d'informations et de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail (SST) qui répondront aux besoins des milieux intéressés. Cette formulation a été retenue par le conseil de direction de l'EU-OSHA lors de l'adoption du programme stratégique pluriannuel (PSP) 2014-2020. Dans le même temps, le conseil de direction a adopté une déclaration concernant la situation de l'Agence à la fin de la période stratégique (la vision), énonçant que l'Agence doit être un leader reconnu, prônant des lieux de travail sains et sûrs en Europe basés sur le tripartisme, la participation et le développement d'une culture de prévention des risques en matière de SST, pour garantir une économie intelligente, durable, productive et inclusive.

L'année 2016 était la troisième année du PSP. Les données disponibles pour 2016 laissent entendre que l'EU-OSHA est en bonne voie pour atteindre ses objectifs à long terme. En 2016, les sites internet de l'EU-OSHA ont été visités par plus de 2,4 millions de personnes. Dans le même temps, l'Agence a eu la possibilité de présenter directement ses travaux à quelque 40 000 intermédiaires et bénéficiaires lors de réunions, de conférences, etc. Dans le domaine de la gestion des ressources, l'Agence continue de réaliser la plupart de ses objectifs. Toutefois, la nature pluriannuelle des activités de l'Agence nécessite parfois de reporter d'une année à l'autre des fonds supérieurs à ceux suggérés par les objectifs officiels. En 2016, l'Agence a été confrontée à plusieurs absences imprévues de membres du personnel et a dès lors dû revoir ses priorités, en accord avec le bureau et le conseil de direction. Par conséquent, la mise en œuvre du programme de travail en 2016 n'a pas tout à fait atteint son objectif.

L'Agence est tenue en haute estime dans la communauté des professionnels de la SST. Comme en témoigne l'enquête effectuée auprès des parties prenantes en 2016, l'EU-OSHA est perçue comme apportant une contribution significative à la sensibilisation croissante aux risques et solutions en matière de sécurité et de santé au travail. S'agissant de la qualité des informations produites par l'Agence, les résultats sont également très satisfaisants, notamment en ce qui concerne la fiabilité, l'utilité et la pertinence pour les besoins. L'Agence est également perçue comme une organisation performante par 86 % des répondants. Le nombre très élevé de parties prenantes revêt une importance particulière compte tenu du fait que l'Agence ajoute de la valeur au travail des autres.

⁴ Des données détaillées sur les indicateurs sont présentées à l'annexe I.

Principaux indicateurs de performance pour 2016 et principaux résultats d'évaluation

Bonne gouvernance

Nous accordons une grande importance à la **responsabilité** et à la **transparence** vis-à-vis des parties prenantes avec lesquelles nous travaillons et à **l'utilisation efficace** de nos ressources humaines et financières.

Mission

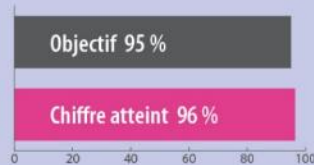
L'EU-OSHA produit, recueille et fournit des informations, des analyses et des outils pour **approfondir les connaissances, sensibiliser, partager des informations** et des bonnes pratiques afin de répondre aux besoins des personnes impliquées dans **la sécurité et la santé au travail (STT)**.

Vision

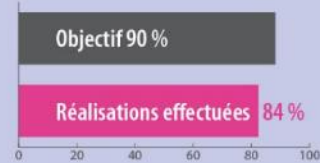
L'EU-OSHA vise à promouvoir **la sécurité et la santé sur les lieux de travail en Europe**, sur la base **du tripartisme, de la participation** et du développement d'**une culture de prévention des risques STT** afin de garantir une économie intelligente, durable, productive et inclusive.

CHIFFRES PERTINENTS EN 2016 RESPONSABILITÉ et PERFORMANCE

Mise en œuvre budgétaire

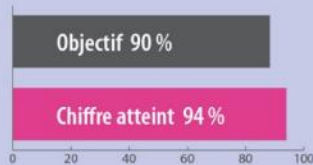


Mise en œuvre du programme de travail

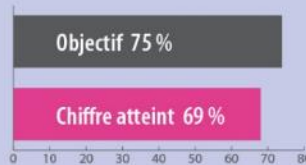


Exécution du budget

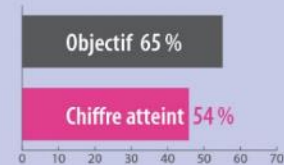
Dépenses de personnel



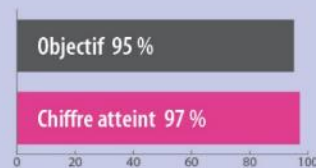
Bâtiment, équipement



Activités



Capacité en personnel



Évaluation par les parties prenantes *

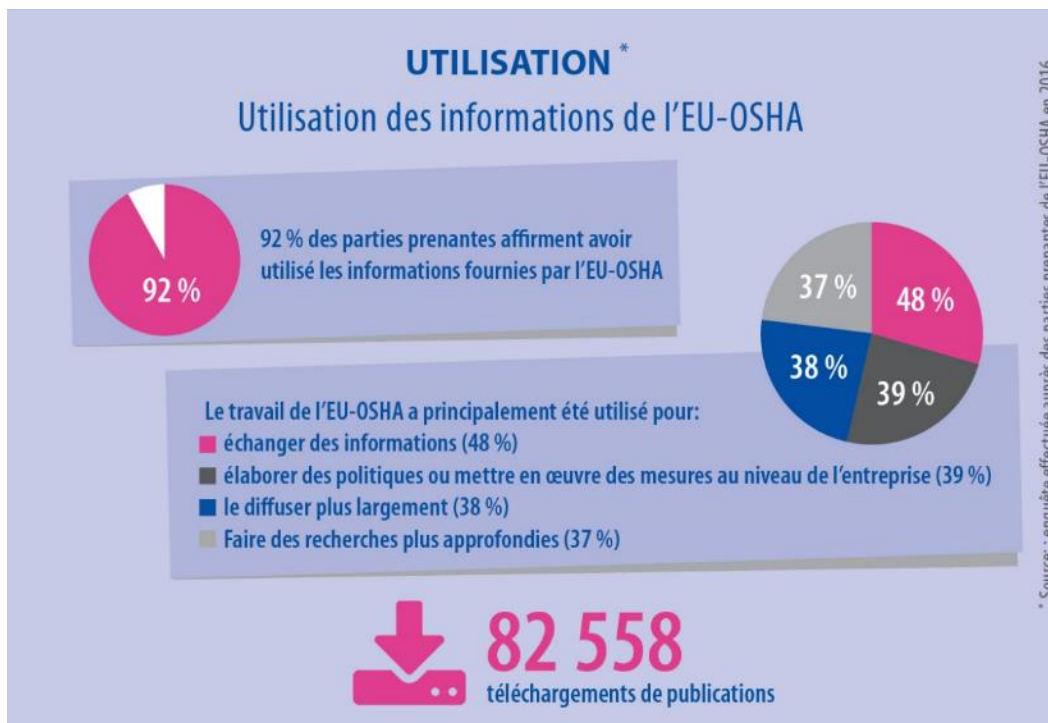
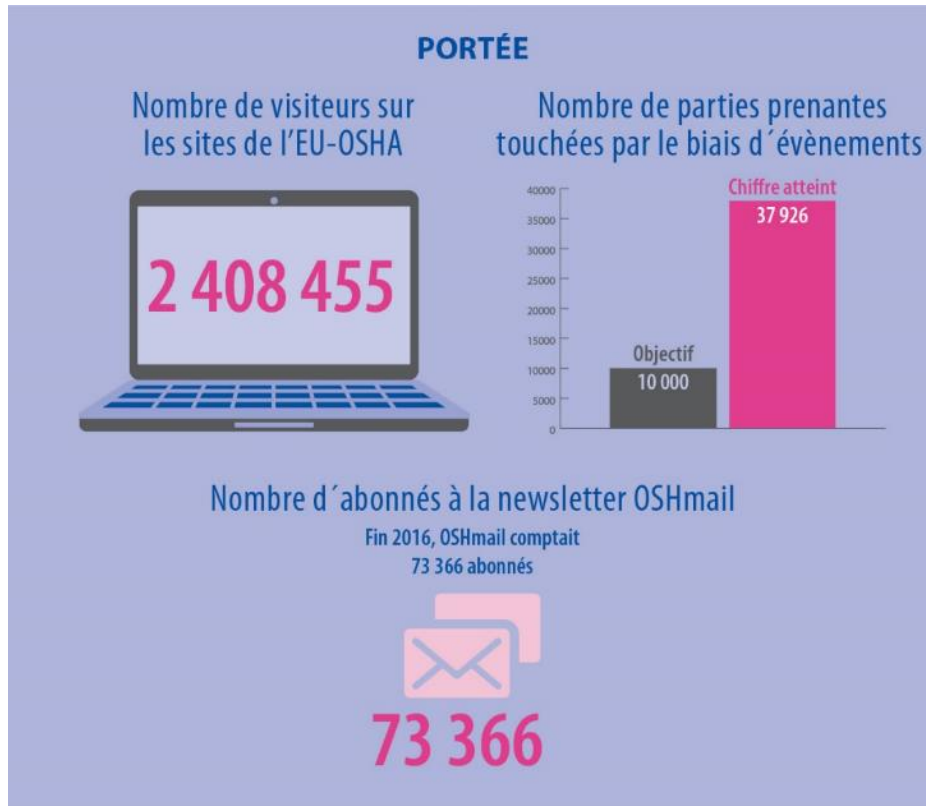
Performances



Qualité du travail de l'EU-OSHA



* Source : Enquête effectuée auprès des parties prenantes de l'EU-OSHA en 2016



Atteindre les objectifs stratégiques dans les domaines prioritaires⁵

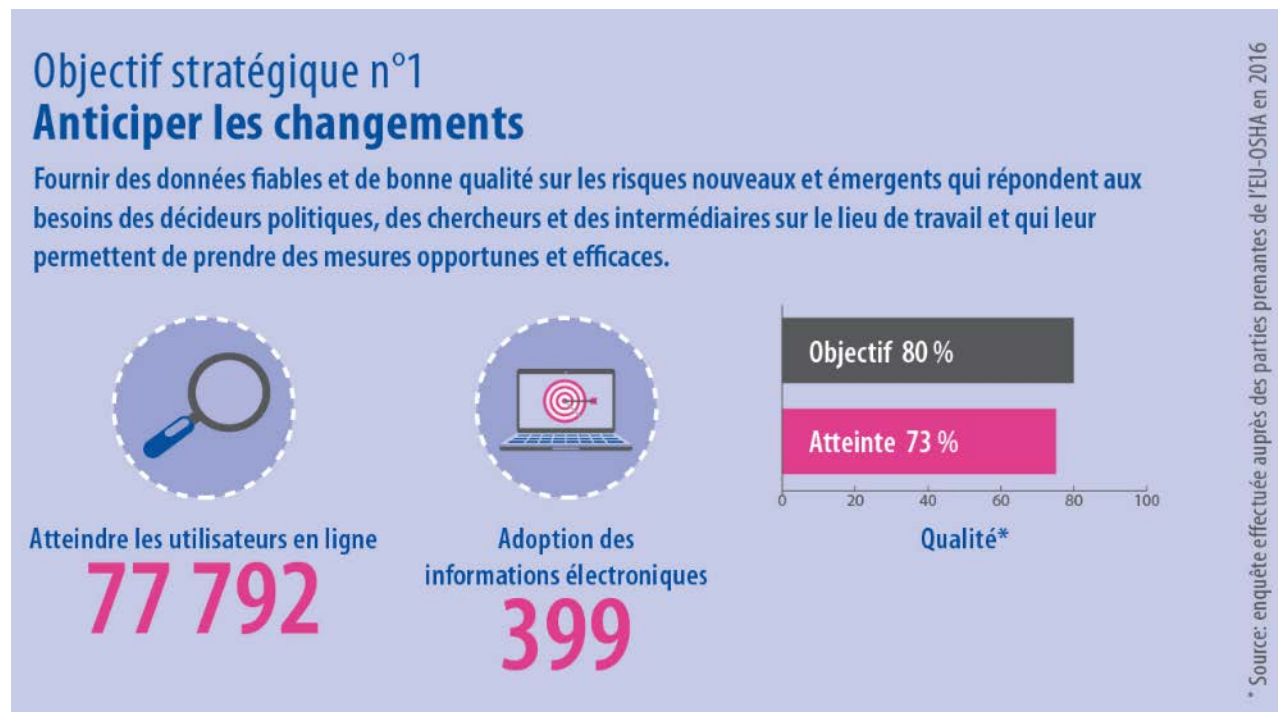
Six objectifs stratégiques et domaines prioritaires correspondants ont été définis dans le PSP. Pour chaque domaine prioritaire, les activités sont définies dans le plan de gestion annuel, afin de soutenir la réalisation des objectifs stratégiques. De nouveau, 2015 était la deuxième année dans le cadre du PSP, de sorte qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions finales, mais les données relatives aux indicateurs suggèrent une tendance positive.

Domaine prioritaire 1: anticiper les changements

Dans le domaine prioritaire 1, l'Agence vise à fournir des informations sur les risques nouveaux et émergents, permettant aux chercheurs et aux décideurs de prendre des mesures efficaces et en temps utile.

La mise en œuvre du programme de travail dans ce domaine a été affectée par les décisions relatives aux réorientations des priorités en 2016, prises afin de réagir aux absences inattendues de membres du personnel.

Les données relatives aux indicateurs de 2016 montrent que l'Agence a reçu une solide note qualitative de 73 %, bien que légèrement inférieure à l'objectif de 80%. Plus particulièrement, les questions qui avaient trait à la pertinence et à la fiabilité ont enregistré la note la plus élevée.



⁵ En raison du lancement d'un nouveau site web à la mi-2015, avec une structure d'informations révisée et plus ciblée, les données du web ne sont pas comparables entre 2015 et 2016 et ne seront pas commentées dans cette section.

Domaine prioritaire 2: faits et chiffres

Conformément à ce domaine prioritaire, l'Agence entend fournir des informations sur les risques actuels en matière de SST, leurs effets sur la santé et les moyens d'y remédier, afin que ces questions soient mieux comprises des décideurs politiques et des chercheurs.

Les notes relatives à la qualité pour les activités dans ce domaine prioritaire ont été positives à plus de 85 % et ont largement atteint l'objectif fixé par l'Agence.

Une évaluation du projet «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge» a été réalisée et a fourni des conclusions positives concernant le projet. Un résumé de l'évaluation est disponible dans la partie 2 b).

Objectif stratégique n°2 Faits et chiffres

Fournir une image précise et complète des risques en matière de SST, de leurs effets sur la santé et de la façon dont ils peuvent être prévenus et gérés, afin que les décideurs politiques et les chercheurs comprennent mieux ces questions.



Atteindre les utilisateurs en ligne

432 528



Adoption des
informations électroniques

15 459



* Source: enquête effectuée auprès des parties prenantes de l'EU-OSHA en 2016

Domaine de priorité 3: outils de gestion de la SST

Dans le domaine prioritaire 3, l'Agence vise à fournir des outils pour la gestion de la SST dans les plus petites entreprises et à engager des intermédiaires dans la poursuite du développement et de la diffusion de ces outils.

L'outil interactif d'évaluation des risques en ligne (OiRA) est la principale activité dans ce domaine et son importance pour la promotion d'une culture de la prévention, en particulier au sein des petites et moyennes entreprises a été clairement reconnue à plusieurs reprises, notamment dans la résolution du Parlement européen du 25 novembre 2015 relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail 2014-2020.

Les travaux relevant du domaine prioritaire 3 ont également reçu une note qualitative positive de près de 90 %, atteignant largement les objectifs fixés.

Le fait que quelque 52 000 évaluations des risques aient été réalisées à l'aide d'outils OiRA en 2016 est un résultat très positif.

Objectif stratégique n°3 Outils de gestion de la SST

Fournir les outils pertinents aux plus petites entreprises pour gérer la santé et la sécurité et engager les intermédiaires à poursuivre le développement et la diffusion de ces outils.



Atteindre les utilisateurs en ligne

123 178



* Source: enquête effectuée auprès des parties prenantes de l'EU-OSHA en 2016

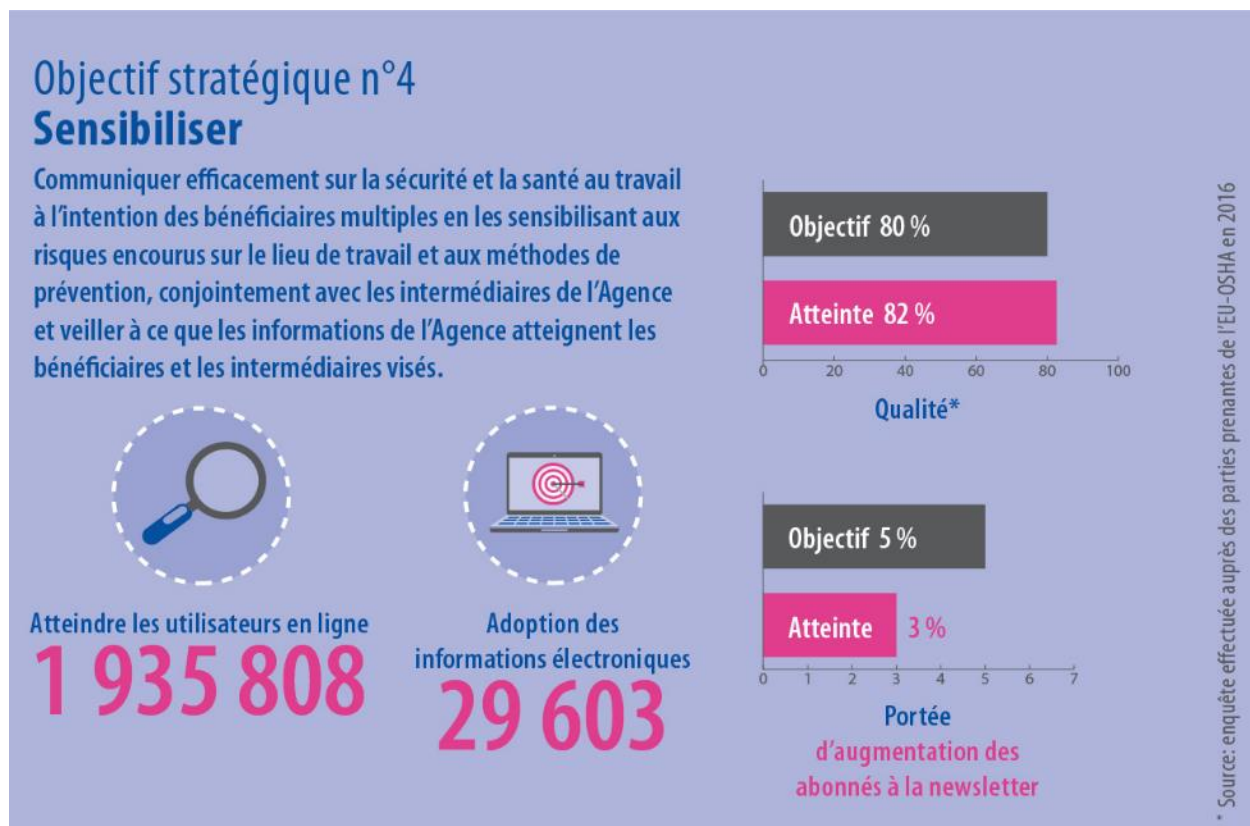
Domaine prioritaire 4: sensibiliser

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, l'Agence entend diffuser le message en matière de SST auprès de multiples parties prenantes en les sensibilisant aux risques et à leur prévention, aux côtés des intermédiaires de l'Agence.

Tous les résultats ont été conformes aux prévisions.

Les données relatives aux indicateurs montrent que l'Agence a reçu une note qualitative de 80 %, atteignant l'objectif fixé.

Une évaluation de la campagne 2014-2015 a été effectuée et a confirmé les réalisations positives obtenues au titre de la campagne. Plus de détails sur l'évaluation sont disponibles dans la partie 2 b).



Domaine prioritaire 5: mise en réseau des connaissances

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, l'Agence entend mobiliser la communauté de la SST grâce à de nouveaux outils afin de promouvoir et de faciliter la production et la gestion d'un ensemble de connaissances de grande qualité.

Bien qu'il n'y ait pas de note générale relative à la qualité pour les connaissances en réseau, le projet OSHwiki a reçu une note qualitative de 71 %. Les notes pour les questions liées à la pertinence, la fiabilité et l'utilité ont toutes été égales ou supérieures à 80 %; cependant, en ce qui concerne le caractère unique et la valeur ajoutée de l'activité, les notes reçues ont été inférieures.

Objectif stratégique n°5 Mise en réseau des connaissances

Mobiliser la communauté de la SST grâce à de nouveaux outils visant à promouvoir et faciliter la production et la gestion d'un ensemble de connaissances de haute qualité.



Atteindre les utilisateurs en ligne

1 667 312



* Source: enquête effectuée auprès des parties prenantes de l'EU-OSHA en 2016

Domaine prioritaire 6: mise en réseau et communication d'entreprise

Dans ce domaine, l'Agence cherche à élaborer et à appliquer des actions de mise en réseau et de communication institutionnelle, afin de répondre aux besoins des parties prenantes et de veiller à ce que les informations leur parviennent.

En ce qui concerne les actions de mise en réseau, les indicateurs relatifs à l'engagement étaient juste en-dessous des objectifs, tandis que les notes qualitatives étaient très supérieures à ceux-ci. Par ailleurs, au niveau national, les réseaux de l'Agence ont continué de se développer, ce que reflète une augmentation du nombre des membres des réseaux nationaux.

Tous les résultats ont été obtenus.

Objectif stratégique n°6 Mise en réseau et communication

Élaborer et mettre en œuvre des activités de mise en réseau et de communication pour veiller à ce que les activités de l'Agence répondent aux besoins de ses principales parties prenantes, à promouvoir le tripartisme au niveau de l'UE et des États membres et à ce que les réseaux jouent un rôle actif dans les activités de l'Agence.



* Source: enquête de satisfaction menée auprès du conseil de direction et des points focaux, 2016

Domaine prioritaire 1: anticiper les changements

En 2016, l'EU-OSHA a continué à travailler sur plusieurs projets visant à fournir aux décideurs politiques et aux chercheurs les informations dont ils ont besoin pour anticiper les changements survenant dans le monde du travail ainsi que les risques nouveaux et émergents que ces changements pourraient faire peser sur la sécurité et la santé des travailleurs.

1.1 Projet prospectif de grande envergure (réf. 1.2)

En mars 2016, l'EU-OSHA a lancé un nouveau projet appelé «Prévision des risques nouveaux et émergents en matière de santé et de sécurité au travail liés aux technologies de l'information et de la communication et au lieu de travail d'ici à 2025». Ce projet d'une durée de 2 ans repose sur une approche fondée sur l'application de scénarios, telle que celle utilisée pour le projet de l'EU-OSHA «Prévision des risques nouveaux et émergents en matière de sécurité et de santé au travail liés aux nouvelles technologies dans les emplois verts d'ici à 2020». Une série de scénarios pour 2025 sera produite afin d'évaluer les répercussions potentielles des évolutions des technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris la robotique et l'intelligence artificielle (IA), et des changements sur le lieu de travail sur la sécurité et la santé des travailleurs. Ce projet a pour objectif d'informer les décideurs européens, les gouvernements des États membres et les partenaires sociaux et d'inciter au débat sur les politiques et les mesures qui pourraient être introduites afin de prévenir les risques nouveaux et émergents relevés dans l'étude.

Ce projet se divise en trois parties distinctes: Le lot de travaux 1 (achevé mi-novembre 2016) comprenait une recherche documentaire sur les changements sociétaux, technologiques, économiques, environnementaux et politiques (STEEP) et a relevé 92 tendances et facteurs pertinents pour ces changements. Ces conclusions ont fait l'objet d'une consultation avec des experts et des grands penseurs au moyen d'entretiens téléphoniques et d'une enquête en ligne de type Delphi. La sélection finale des facteurs clés à évaluer a été effectuée lors d'un atelier en octobre 2016 et les conclusions du lot de travaux 1 ont été présentées lors d'une réunion du groupe consultatif chargé de la prévention et de la recherche (PRAG) de l'EU-OSHA en novembre. Le rapport final a été publié au début de l'année 2017.

Le lot de travaux 2 (de mi-novembre 2016 à mi-septembre 2017) développe les scénarios. Un atelier a été organisé en décembre 2016 afin de rédiger les quatre scénarios «de base» décrivant les visions potentielles du monde du travail en 2025. Lors d'un plus grand atelier pluridisciplinaire en février 2017, des experts des TIC et de la SST ont examiné les défis et possibilités attendus en matière de santé et de sécurité au travail en rapport avec les TIC et le lieu de travail dans chaque scénario de base. En juin 2017, lors d'un autre atelier destiné aux décideurs politiques, les scénarios seront testés et affinés afin d'être utilisés pour le développement de stratégies visant à relever les éventuels défis qui pourraient se poser en matière de santé et de sécurité au travail.

Le lot de travaux 3 (de fin 2017 au deuxième trimestre de 2018) comprendra une série d'ateliers visant à promouvoir les conclusions du projet et l'utilisation des scénarios en tant qu'outil de lutte contre les risques émergents.

1.2 Articles de discussion sur les risques nouveaux et émergents

En 2015, l'EU-OSHA a commandé trois articles d'étude d'experts sur différents aspects de l'avenir du travail (en particulier, le crowdsourcing, la robotique et les médicaments qui améliorent les performances), dans le but de stimuler le débat parmi les parties prenantes sur les risques nouveaux et émergents. À la suite des discussions fructueuses engagées sur ces articles lors d'un séminaire qui s'est tenu en juin 2015 pour les points focaux nationaux de l'EU-OSHA et les représentants de la Commission européenne, un autre séminaire a été organisé le 28 janvier 2016. Lors de ce deuxième séminaire, les auteurs des articles d'étude ont présenté leurs documents et partagé leurs expériences avec le conseil de direction de l'EU-

OSHA, et les défis en matière de santé et de sécurité au travail qui ont été relevés dans les articles ont été abordés.

Ces trois articles ont été traduits en 17 langues en 2016 et sont disponibles sur le site web de l'EU-OSHA.

Une présélection d'autres thèmes éventuels pouvant faire l'objet d'articles d'étude d'experts a été présentée au PRAG et approuvée lors de sa réunion de mars 2016. Deux articles d'étude d'experts ont été commandés en 2016 et seront publiés en 2017. Les thèmes sont 1) l'impression en 3D qui, en raison de la fabrication massive d'articles sur mesure, devient viable sur le plan économique et peut conduire des travailleurs à être exposés à des risques pour la gestion desquels ils n'ont pas été formés et 2) le logiciel de surveillance des employés, qui a des implications pour les risques psychosociaux et est préoccupant pour le respect de la vie privée.

Plus tard en 2017, un séminaire se tiendra avec les points focaux nationaux de l'EU-OSHA afin de débattre des questions mises en évidence par ces deux articles. En outre, jusqu'à trois articles d'étude d'experts supplémentaires sur l'avenir du travail seront commandés.

Domaine prioritaire 2: faits et chiffres

2.1 Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER) (réf. 2.1)

L'Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER) est l'un des projets phares de l'EU-OSHA. Il s'agit d'une étude majeure et détaillée des lieux de travail européens, dont les micro-entreprises et les petites entreprises. Les résultats de cette enquête dressent un tableau complet de la gestion des risques en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail en Europe. L'enquête ESENER s'intéresse particulièrement aux risques nouveaux et émergents et à la façon dont ils sont gérés dans la pratique. Ce faisant, elle enrichit de manière significative la base de données factuelles destinée aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux professionnels de la SST.

La deuxième édition de cette enquête (ESENER-2) a été menée sur près de 50 000 lieux de travail dans 36 pays, dont les 28 États membres.

Après les premières analyses des résultats en 2015, un rapport général a été publié en mars 2016 et les deux premières analyses approfondies des résultats de l'enquête ESENER-2 ont été achevées fin 2016. La première étude de suivi, intitulée «Participation des travailleurs à la gestion de la SST» était essentiellement fondée sur des entretiens en face à face dans un sous-groupe des lieux de travail analysés par l'ESENER-2 dans sept pays: Belgique, Estonie, Grèce, Espagne, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni. Dans chacune des entreprises, au moins deux entretiens ont été réalisés, un avec la direction et un avec le représentant des travailleurs chargé des questions de SST. Le rapport général, une synthèse (qui a été traduite dans les langues des pays couverts par le projet) et un rapport pour chacun des sept pays ont été publiés en 2017.

La deuxième étude de suivi, qui consiste en une analyse conjointe des données issues de l'enquête ESENER-2 et du module ad hoc de l'enquête sur les forces de travail de l'UE 2013 (EFT) d'Eurostat au sujet des accidents de travail et d'autres problèmes de santé liés au travail, a également tenu compte des résultats de la sixième enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) d'Eurofound. Cette étude de suivi vise à obtenir de nouvelles connaissances sur l'état de la santé et de la sécurité au travail en Europe en rassemblant les perspectives des entreprises - telles qu'elles sont recensées par l'ESENER-2 - et des travailleurs - telles qu'elles sont recensées par le module ad hoc de l'EFT et par l'EWCS. Les conclusions seront publiées dans un rapport et une synthèse en 2017.

Les conclusions préliminaires de ces deux premières études de suivi approfondies ont été présentées lors de la réunion plénière du comité consultatif pour la sécurité et la santé de la Commission européenne, qui s'est tenue à Luxembourg le 30 novembre 2016.

Deux études de suivi supplémentaires ont été lancées en 2016, l'une sur la gestion des risques psychosociaux et l'autre sur les pratiques de gestion de la SST. Pour la première de ces études, les données de l'ESENER sont actuellement en cours d'analyse afin de détecter les obstacles à la gestion des risques psychosociaux et les moteurs de cette gestion, et le rôle des facteurs réglementaires et culturels. Une analyse statistique sera réalisée et un groupe cible éclairera l'analyse. Les rapports sur ces deux projets d'analyse secondaires devraient être finalisés d'ici fin 2017 et publiés début 2018.

Le cycle d'analyses secondaires de l'ESENER-2 s'achèvera par deux projets finaux qui ouvriront la voie à l'ESENER-3. L'un de ces projets évaluera l'élargissement de l'univers d'enquête de l'ESENER-2 (c'est-à-dire le groupe qui est couvert par l'enquête) afin d'inclure 1) la catégorie des micro-entreprises (à savoir les lieux de travail employant cinq à neuf personnes) et 2) les exploitations des secteurs agricole, sylvicole et de la pêche. Sur la base des résultats de cette étude et d'une évaluation technique du fonctionnement pratique de cet élargissement, une décision finale sera prise sur l'univers de l'ESENER. Le marché public pour ce projet a été lancé au dernier trimestre de 2016 et des résultats préliminaires sont attendus d'ici fin 2017. Le deuxième de ces projets finaux sera une évaluation ex post de l'enquête ESENER-2, qui tiendra compte non seulement de l'enquête en tant que telle, mais aussi des différentes analyses secondaires, de

ce qui a fonctionné et de ce qui a échoué, et des points de vue des parties prenantes, des chercheurs et des membres du personnel de l'EU-OSHA concernés. L'évaluation alimentera le développement de la nouvelle vague de l'enquête et, une fois encore, les résultats préliminaires sont attendus fin 2017 afin de coïncider avec la date de lancement attendue du marché public pour l'enquête ESENER-3.

Concernant la communication des résultats, au niveau national, les conclusions de l'ESENER-2 ont été présentées lors d'événements qui se sont tenus en Grèce, en Hongrie, en Autriche et en Roumanie. Les conclusions relatives aux pays ont également été présentées lors de conférences en Italie, en Turquie et en Suisse. Sur le plan international, les conclusions de l'ESENER-2 ont également été présentées lors du 6^e congrès de la FOHNEU (Federation of Occupational Health Nurses within the European Union), qui s'est tenu à Rotterdam, et lors de la réunion de la Confédération européenne des syndicats indépendants (CESI) à Madrid.

Hors Europe, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a invité l'EU-OSHA à présenter les conclusions de l'ESENER-2 ainsi que sa méthodologie lors de son forum 2016, qui s'est tenu à Vancouver du 29 février au 1^{er} mars 2016. Le CCHST a voulu en apprendre plus sur l'enquête afin de mettre en œuvre un projet similaire au Canada.

2.2 Vue d'ensemble en matière de SST: Un travail plus sûr et plus sain à tout âge (réf. 2.2)

Le projet pilote d'une durée de 3 ans intitulé «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge – la santé et la sécurité au travail dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante», initié par le Parlement européen, s'est achevé fin 2016. L'objectif principal du projet était d'étudier les moyens d'améliorer la santé et la sécurité au travail en prenant en considération les enjeux liés au vieillissement de la main-d'œuvre afin de contribuer à l'évolution de la politique dans ce domaine.

Les résultats de ce projet ont été diffusés tout au long de l'année 2016. Par exemple, plusieurs rapports, accompagnés de synthèses et de fiches d'information concises, sur des domaines spécifiques couverts par le projet ont été publiés, notamment sur la main-d'œuvre vieillissante: implications pour la santé et la sécurité au travail; les femmes et la main-d'œuvre vieillissante: implications pour la santé et la sécurité au travail; la réinsertion et la reprise du travail: rapport d'analyse sur les politiques, stratégies et programmes de l'Union européenne et de ses États membres. Le rapport basé sur ce projet (rapport d'analyse sur les politiques, les stratégies et les programmes de l'UE et des États membres en matière de population et de vieillissement de la main-d'œuvre) aborde les enjeux liés au vieillissement de la main-d'œuvre en matière de SST et les domaines politiques qui ont une influence à cet égard, comme l'emploi et les affaires sociales, la santé publique et l'éducation.

Les principales conclusions du projet sont résumées et abordées dans le document «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge - Rapport d'analyse global final», publié début 2017, qui présente toutes les conclusions du projet et inclut des éléments utiles à la prise de décisions politiques et des recommandations adressées à différents publics.

2.3 Vue d'ensemble en matière de SST: micro et petites entreprises (réf. 2.3)

Les micro et petites entreprises (MPE) sont l'épine dorsale de l'économie de l'Union. Les 21,6 millions de MPE de l'Union emploient près de la moitié de sa main-d'œuvre. Toutefois, la santé et la sécurité des travailleurs des MPE ne sont pas toujours bien protégées. Il convient d'en faire davantage afin de reconnaître les défis particuliers en matière de SST auxquels les MPE font face et de trouver des solutions pratiques visant à assurer le bien-être des travailleurs des MPE et la survie économique de ce secteur. L'EU-OSHA est déterminée à travailler en vue de réaliser cet objectif et, en 2014, un projet d'une durée de 3 ans, comprenant quatre lots de travaux, a été lancé afin de définir des politiques et stratégies efficaces et des approches pratiques en matière de gestion de la SST, surtout dans les MPE.

Le premier de ces lots de travaux, qui comprenait une évaluation approfondie des connaissances actuelles en matière de SST dans les MPE, s'est achevé en 2016. Les résultats ont confirmé l'importance des MPE pour l'économie de l'Union, mais ont aussi mis en évidence des préoccupations concernant la santé et la sécurité des travailleurs et les facteurs contribuant à une mauvaise gestion de la SST dans ces entreprises. Des lacunes dans les connaissances qui nécessitent une étude plus approfondie ont également été décelées. Les conclusions de cette première phase du projet ont été publiées en avril (Contextes et dispositions en matière de santé et de sécurité au travail dans les micro et petites entreprises de l'UE – Projet SESAME) et la synthèse du rapport est disponible en 17 langues. En juin, un séminaire stratégique de haut niveau s'est tenu à Bruxelles afin d'accroître la sensibilisation aux conclusions de l'étude et d'obtenir des contributions précieuses des principales parties prenantes de haut niveau sur les phases suivantes du projet. Un résumé de ce séminaire a été publié sur le site Internet de l'EU-OSHA.

Le lot de travaux 2 s'est poursuivi en 2016 et, dans ce cadre, et en réaction aux lacunes dans les connaissances détectées dans le lot de travaux 1, des entretiens approfondis ont été réalisés avec des propriétaires et des travailleurs de MPE dans neuf pays différents de l'Union afin d'obtenir des connaissances plus approfondies sur les attitudes et comportements en matière de SST dans les MPE en Europe. Les résultats de ces entretiens sont en cours d'analyse et seront publiés ultérieurement en 2017.

Le lot de travaux 3 est également en cours. Si le lot de travaux 2 concerne les dispositions en matière de SST dans les MPE du point de vue des travailleurs, des gestionnaires et des propriétaires, le troisième lot de travaux vise à définir des politiques, stratégies et interventions afin d'améliorer les bonnes pratiques en matière de SST dans les MPE et le rôle des intermédiaires, afin de guider l'élaboration des politiques. Dans ce cadre, des ateliers ont été organisés en 2016 avec les parties prenantes et les intermédiaires nationaux concernés.

Les conclusions des lots de travaux 2 et 3 seront présentées dans plusieurs rapports et diffusées lors d'événements et de conférences tout au long de l'année 2017. Le lot de travaux 4, qui comprendra une analyse finale des résultats du projet, ainsi que des examens critiques et des propositions pertinentes, sera également lancé en 2017. Les conclusions générales du projet seront présentées lors d'une conférence finale, qui aura probablement lieu en 2018.

2.4 Vue d'ensemble en matière de SST: maladies et invalidités liées au travail (Réf. 2.4)

Fin 2015, l'EU-OSHA a lancé plusieurs nouveaux projets concernant des maladies et invalidités liées au travail, qui comprennent trois sous-projets: 1) la réadaptation et la reprise du travail après un cancer; 2) les maladies liées au travail causées par des agents biologiques; et 3) les méthodologies permettant d'identifier les maladies liées au travail au moyen des systèmes sentinelle et des systèmes d'alerte. Les travaux concernant chaque sous-projet étaient en cours en 2016 et des analyses bibliographiques sur chaque thème ont été rédigées afin d'être publiées en 2017. L'étude «Réadaptation et reprise du travail après un cancer» a été publiée le 4 février 2017 afin de coïncider avec la Journée mondiale contre le cancer, et des analyses bibliographiques sur les sous-projets 2 et 3 devraient être publiées ultérieurement en 2017. Des ateliers visant à discuter de ces analyses bibliographiques sont prévus pour le troisième trimestre de 2017 et les conclusions seront diffusées dans les États membres par l'intermédiaire des points focaux nationaux. Les résumés des analyses bibliographiques seront traduits sur demande.

Ces analyses bibliographiques et ateliers ainsi que les recherches qualitatives basées, par exemple, sur des groupes cibles, des études de cas et des informations d'experts, serviront à l'établissement des trois rapports finaux sur les sous-projets, qui devraient être publiés en 2018.

Des travaux ont été entamés en vue de la rédaction d'un rapport relatif aux risques liés à la fumigation pour les travailleurs des ports et d'une étude de faisabilité d'une enquête sur l'exposition aux facteurs de risque du cancer au travail.

La collaboration avec la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) - en rapport avec le travail commandé par le comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques auprès du Centre commun de recherche - s'est poursuivie en 2016.

L'EU-OSHA est également déterminée à poursuivre son travail en collaboration avec la DG EMPL sur le projet HazChem@Work dans le cadre du groupe interservices du projet. Ce projet vise à produire une base de données des substances chimiques dangereuses et à mettre au point un modèle visant à prévoir les niveaux probables d'exposition professionnelle à ces substances chimiques dans chaque État membre de l'UE, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein et en Norvège.

2.5 Vue d'ensemble en matière de SST: coûts et avantages de la SST (réf. 2.5)

«Une bonne SST, un atout pour l'entreprise»: tel est l'un des messages clés de l'EU-OSHA qui sous-tend la plupart de ses travaux. De mauvaises pratiques en matière de SST ont des répercussions économiques négatives pour les travailleurs, les entreprises et les systèmes de santé nationaux, tandis qu'une gestion efficace de la SST peut améliorer les performances et la rentabilité tout en réduisant les coûts des soins de santé. Le projet en cours de l'EU-OSHA intitulé «Coûts et avantages de la santé et de la sécurité au travail» a pour objectif d'estimer la valeur que représente la SST pour la société, de sorte que les décideurs politiques, les chercheurs et les intermédiaires puissent prendre des décisions éclairées concernant les politiques et pratiques en matière de SST.

La première partie de ce projet en deux phases a comporté une étude de la disponibilité et de la qualité des données nationales et internationales relatives aux coûts des maladies et blessures liées au travail. Cette étude des données s'est achevée en 2016 et le rapport relatif à la première phase du projet a été publié en mars 2017.

La seconde phase du projet se compose de deux branches. La première, lancée en 2016, est mise en œuvre en collaboration avec l'Organisation internationale du travail, l'Institut finlandais de santé professionnelle et le Workplace Safety and Health Institute à Singapour. L'objectif de cette branche est de calculer les coûts approximatifs des mauvaises pratiques en matière de SST pour chaque État membre de l'UE, pour la Norvège et pour l'Islande, en se fondant sur le nombre d'années de temps de travail perdues en conséquence de blessures et de maladies liées au travail. Dans le cadre de cette branche, un outil de visualisation des données est en cours de développement. Cet outil permettra aux utilisateurs d'accéder facilement et rapidement à des statistiques nationales comparatives concernant les accidents et maladies liés au travail et les coûts y afférents. Cet outil de visualisation des données sera présenté lors du Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui se tiendra en septembre 2017 à Singapour.

La seconde branche de la seconde phase du projet comprendra une analyse plus approfondie des coûts liés à une mauvaise gestion de la SST dans plusieurs États membres de l'UE, choisis sur la base de l'analyse de la disponibilité des données effectuée lors de la première phase du projet. Cette analyse approfondie commencera en 2017 et constituera la base d'un modèle de coût plus sophistiqué, qui devrait probablement être lancé au cours du premier semestre de l'année 2019.

Domaine de priorité 3: outils de gestion de la SST

3.1 Projet d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA) (réf. 3.1)

Le projet OiRA, mené actuellement par l'EU-OSHA, a pour principal objectif de fournir aux entreprises européennes les outils nécessaires à la réalisation d'évaluations des risques efficaces sur le lieu de travail et, par conséquent, de réduire au minimum les maladies et blessures liées au travail. Les outils sont libres d'accès, accessibles en ligne et interactifs et adaptés aux besoins spécifiques des différents secteurs et des différents contextes nationaux.

Pour garantir la satisfaction des besoins des utilisateurs, les outils sont mis à jour et le site internet a également été remanié en 2016. Le nouveau site internet, lancé en janvier 2017, est plus convivial et contient une section spécifiquement consacrée aux micro et petites entreprises (MPE), qui constituent le principal public cible du projet OiRA. Le site internet remanié offre également une plus grande visibilité aux partenaires et fournit des informations plus détaillées sur l'évaluation des risques en général.

Le succès de ce projet est clair, d'importantes étapes ayant été franchies en 2016: plus de 100 outils OiRA ont été publiés et plus de 50 000 évaluations des risques ont été menées à l'aide de ces outils. La clé du succès de ce projet est la communauté OiRA, qui rassemble des partenaires sociaux sectoriels, aux niveaux européen et national, et des organismes nationaux tels que des ministères, des inspections du travail et des instituts de SST. Cette communauté continue à s'étendre et, en 2016, l'Institut croate de la sécurité au travail et de l'amélioration du travail et l'Institut croate pour la protection de la santé et de la sécurité au travail ont rejoint la communauté de partenaires nationaux existante.

La communauté OiRA s'efforce non seulement de mettre au point et de mettre à jour les outils OiRA, mais aussi de promouvoir leur utilisation et de garantir l'adoption soutenue et de plus en plus répandue de ces outils. Tout au long de l'année 2016, l'EU-OSHA et la communauté OiRA ont collaboré étroitement afin d'accroître la sensibilisation au projet OiRA. En mai 2016, l'EU-OSHA a organisé une réunion de la communauté OiRA au Portugal afin d'échanger des informations sur les activités promotionnelles entreprises dans les différents pays participants et d'offrir une occasion de mise en réseau et de collaboration entre les partenaires. En mars 2016, les partenaires sociaux de l'UE du secteur du spectacle vivant ont présenté une vidéo faisant la promotion de l'utilisation des outils OiRA dans leur secteur et, en juin, ils ont organisé une conférence promotionnelle à Athènes. Les partenaires du secteur des sports se sont également focalisés en 2016 sur la promotion de leurs outils, avec le lancement d'une campagne sur les médias sociaux. En Bulgarie, l'inspection nationale du travail a visité des entreprises de tout le pays afin de les sensibiliser à l'utilisation des outils OiRA.

Afin de soutenir les partenaires OiRA dans les activités de sensibilisation et de promotion, l'EU-OSHA s'engage à développer une boîte à outils promotionnelle. En 2016, la plupart des efforts se sont concentrés sur la production de cette boîte à outils, qui devrait être lancée en 2017. Il est à espérer que cette boîte à outils élargira encore le réseau d'utilisateurs des outils OiRA, en permettant aux partenaires d'attirer un nombre encore plus grand de MPE en Europe.

3.2 Outils de mise en œuvre des solutions SST (outils électroniques) (réf. 3.2)

À la suite des discussions tenues avec des parties prenantes lors des années précédentes, en 2016, l'EU-OSHA a clarifié son rôle dans le développement et la promotion des outils électroniques. Afin d'utiliser au mieux ses ressources limitées, l'EU-OSHA s'efforcera à l'avenir 1) d'encourager l'élaboration d'outils électroniques au moyen de la mise en réseau et d'offrir une assistance à l'organisation des réunions et 2) de soutenir la promotion et la diffusion des outils électroniques par l'intermédiaire de ses activités quotidiennes.

À cet effet, un atelier sur les outils électroniques s'est tenu à Bilbao les 21 et 22 septembre, afin de donner une possibilité de mise en réseau à la «communauté de développement des outils électroniques», de partager les meilleures pratiques en matière de développement d'outils électroniques en matière de SST et de stimuler le débat. L'atelier a pris la forme de présentations d'experts, allant d'aperçus relatifs au développement d'outils électroniques à une description de la méthode de création d'une application mobile en seulement cinq étapes. Les présentations ont été suivies par des forums de discussion, qui ont généré un débat constructif et ont permis de soulever de nombreuses questions.

Sept nouveaux articles relatifs aux outils électroniques ont été publiés sur OSHwiki en 2016.

Un autre séminaire sur les outils électroniques, qui se tiendra en septembre 2017, est en cours de planification. Ce séminaire aura pour thème les substances dangereuses, sur lesquelles portent la campagne «Lieux de travail sains» 2018-2019.

Domaine prioritaire 4: sensibiliser le public

4.1 Campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015: Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler (réf. 4.2)

Une évaluation de la campagne 2014-2015 a été effectuée en 2016. Dans le cadre de celle-ci, un examen des supports de campagne et des entretiens avec des participants à la campagne aux niveaux national, de l'Union et des sociétés ont été effectués. Les entretiens nationaux étaient essentiellement axés sur cinq États membres: Espagne, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie et Finlande.

Pour les détails concernant l'évaluation de la campagne, voir la partie II, point b) - Évaluations externes.

4.2 Campagne «Lieux de travail sains» 2016-17: être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge (réf. 4.3)

La campagne 2016-2017 a été lancée officiellement le 15 avril 2016 au siège de la Commission européenne à Bruxelles. Le monde du travail est en pleine mutation et l'âge officiel de la retraite augmente dans toute l'Europe. Cette campagne se concentre dès lors sur l'importance de la prévention des risques afin de garantir des conditions de travail durables. Les orateurs - la commissaire Thyssen, la directrice de l'EU-OSHA, M^{me}Christa Sedlatschek, et un représentant de la présidence néerlandaise du Conseil de l'UE - ont tous mis en avant l'importance d'un travail durable pour la prospérité future de l'UE.

Lors du même événement, les nominations pour les Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» ont été ouvertes et la date de clôture a été fixée au 31 octobre 2016. Ces prix récompensent les cas de gestion proactive de la sécurité et de la santé au travail; dans ce cas, dans le contexte de vies actives plus longues. Ils ont attiré 42 nominations provenant de 23 pays, ainsi que 5 nominations provenant de partenaires officiels des campagnes, qui constituent aujourd'hui une catégorie propre spécifique. La cérémonie de remise des prix s'est tenue à La Valette le 26 avril 2017 dans le cadre de la présidence maltaise.

Le réseau des points focaux nationaux de l'EU-OSHA est indispensable aux campagnes «Lieux de travail sains» et l'Agence travaille en étroite collaboration avec les points focaux dans toutes les phases du projet, de la planification à l'évaluation, en passant par l'exécution.

Partenariat avec les points focaux

Le réseau de points focaux nationaux de l'EU-OSHA est l'épine dorsale de chaque campagne «Lieux de travail sains», car les différents points coordonnent la campagne au niveau national. Les points focaux organisent un grand nombre d'activités liées aux campagnes, comme des événements, des actions médiatiques et de relations publiques et, grâce à leurs efforts, la campagne a mis en lumière les raisons de l'importance capitale de lieux de travail sains et durables pour les travailleurs de tous les âges.

Par exemple, un nombre impressionnant d'entre eux ont organisé leurs propres activités de lancement de campagne dans des pays tels que l'Autriche, la Croatie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie.

Supports de campagne, publications et outils en ligne

Un grand nombre de supports relatifs à la campagne actuelle ont été produits et diffusés en 2016. Avant le lancement de la campagne en avril, des supports de campagne de base, disponibles en 25 langues, ont été distribués aux points focaux nationaux. Ce pack de campagne de base comprenait un guide de la campagne, qui fournit une description détaillée du thème et des objectifs de la campagne, accompagné d'études de cas et de faits, de chiffres pertinents et d'une affiche et d'un dépliant, ainsi qu'une brochure

faisant la promotion des Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains». Fin 2016, quelques 800 000 supports de campagne avaient été distribués.

Le matériel audiovisuel inclut un nouveau film de la série Napo intitulé «*Napo dans... Pour un futur en bonne santé*» et une vidéo présentant la campagne et son objectif et fournissant des informations sur l'accès aux ressources de la campagne. L'ensemble de ces supports de campagne est disponible sur le site Internet «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge», qui est essentiel à la diffusion de tous les supports, publications et outils liés à la campagne. Le site internet s'est révélé très populaire et, fin décembre, il avait été visité par plus de 97 000 personnes.

Plusieurs publications produites et diffusées en 2016 et début 2017 détaillent les conclusions du projet «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge», mené par l'EU-OSHA à la demande du Parlement européen (voir section 2.2). Des synthèses et fiches d'informations d'accompagnement fournissent des résumés concis des principales conclusions.

Dans le cadre de la campagne actuelle également, l'EU-OSHA a lancé en 2016 la production d'un rapport conjoint avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) et l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). Le rapport «Towards age-friendly work in Europe: a life course perspective on work and ageing from EU agencies» («Vers un travail adapté à l'âge en Europe: perspective des agences de l'UE sur le parcours professionnel et le vieillissement») devrait être publié au deuxième trimestre de 2017. Il couvre différents aspects du vieillissement et s'appuie sur les expériences différentes, mais complémentaires des quatre agences de l'Union concernées et sur leurs objectifs, exploitant la valeur ajoutée découlant de leur collaboration.

Des outils en ligne pratiques et interactifs, des études de cas et des documents d'orientation - adaptés aux besoins spécifiques des utilisateurs et disponibles dans plusieurs langues - ont également été mis au point et leur utilisation est encouragée dans le cadre de la campagne 2016-2017.

Le guide électronique «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» fournit des informations pertinentes et un soutien à la gestion de la SST dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre. Ce guide électronique s'adresse aux employeurs, aux professionnels de la SST, au personnel des ressources humaines et aux travailleurs, et les thèmes couverts incluent la gestion de l'âge, l'évaluation des risques en fonction de l'âge et la promotion de la santé sur le lieu de travail. Il contient également des exemples de bonnes pratiques. Le guide électronique est disponible dans plus de 30 langues et a été adapté aux contextes nationaux. Il vise à accroître la sensibilisation et les connaissances concernant le vieillissement de la main-d'œuvre, le processus de vieillissement lui-même et ses implications pour le travail. Il fournit également des orientations pratiques sur la manière de relever les défis y afférents.

En décembre 2016, un outil de visualisation en ligne «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge» a été lancé. Cet outil met en avant les principales conclusions des projets relatifs aux travailleurs âgés et fournit une présentation visuelle interactive et conviviale des données relatives à la démographie, à l'emploi, aux conditions de travail et à la santé. L'outil multilingue comporte des infographies, des tableaux de bord interactifs et des liens vers des informations plus détaillées. Il est adapté à une grande variété de publics, dont les travailleurs, les employeurs, les professionnels de la SST et les décideurs politiques. Les pays sont répartis en groupements en fonction de leur structure démographique et économique et de leurs cadres politiques, ce qui permet aux utilisateurs d'examiner la manière dont ces facteurs influencent l'élaboration des politiques. En un seul clic, les utilisateurs peuvent accéder aux profils des pays, à des brefs aperçus utiles présentant la manière dont les différents pays s'en sortent en matière de taux d'emploi des travailleurs âgés, de discrimination fondée sur l'âge, de la durabilité de l'emploi, et de bien d'autres questions.

La lettre d'information sur la campagne est envoyée par courrier électronique aux abonnés et publiée sur le site Internet de la campagne tous les deux mois. Elle fournit des informations et des articles accessibles sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante et des informations actualisées sur les événements organisés dans le cadre de la campagne, contenant des liens

vers des informations plus détaillées. Deux fois par mois, des articles d'information sont également publiés sur le site internet de la campagne concernant différents sujets pertinents, par exemple pour promouvoir des événements et annoncer les principales conclusions de nouvelles publications et de recherches récentes.

Les réseaux sociaux ont été utilisés avec succès afin de promouvoir la campagne #EUhealthyworkplaces et de diffuser ses messages. Sur les 97 739 visites du site Internet de la campagne, 95 % provenaient de Facebook (67 %), Twitter (12 %) et LinkedIn (19,6 %).

Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail

La Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail a eu lieu du 24 au 28 octobre 2016. Le guide électronique «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» et ses 30 versions nationales ont été lancés afin de coïncider avec la Semaine européenne. L'EU-OSHA, en collaboration avec l'un de ses partenaires médiatiques de la campagne, PPE.org, a fait la promotion de la Semaine européenne dans un chat Twitter en direct le 19 octobre, et M^{me} Sedlatschek a organisé une conférence de presse virtuelle et une séance de questions/réponses pour les partenaires médiatiques de la campagne le 26 octobre. Des centaines d'événements se sont tenus dans toute l'Europe au cours de cette semaine afin de diffuser les messages de la campagne.

Parmi les événements organisés par les points focaux figuraient notamment l'événement annuel du parlement suédois concernant la SST, lors duquel de nouvelles recherches sur «des lieux de travail sûrs pour les femmes et les hommes de tous âges» ont été présentées, ou des événements de plus petite envergure dans plus de 40 villes d'Espagne. Ces événements ont inclus la projection d'une vidéo et un atelier à Madrid sur l'importance du travail durable et un séminaire à Barcelone sur les avantages et les défis liés à la présence de travailleurs d'âges différents sur le lieu de travail.

Les partenaires officiels de la campagne ont également accueilli avec enthousiasme la Semaine européenne. Par exemple, PESI (la plateforme technologique espagnole pour la sécurité industrielle) et l'ETPIS ont organisé un forum conjoint, appelé SR2 «Future safety and security research in Europe 2016». *Segurança Comportamental*, partenaire médiatique de la campagne au Portugal, a également organisé plusieurs événements, dont un séminaire considérant l'âge comme un facteur des accidents de travail et un cours sur la sécurité préventive et la santé pour les jeunes travailleurs.

Partenariat: partenaires de campagne officiels et partenaires médiatiques

Les anciens partenaires et les partenaires potentiels de la campagne ainsi que les partenaires médiatiques se sont rencontrés le 16 mars à Bruxelles afin de lancer la campagne et d'en discuter. Lors de cette réunion, les participants ont porté une attention particulière au travail durable et au vieillissement en bonne santé: les travailleurs en bonne santé sont des travailleurs productifs, et les travailleurs productifs sont, par définition, essentiels à toute organisation efficace. L'extension de cette idée à l'ensemble de la carrière du travailleur relève du bon sens commercial.

La campagne 2016-2017 a été lancée au moyen d'une réunion d'avant-lancement visant à accueillir des anciens partenaires officiels et des partenaires potentiels de la campagne ainsi que des partenaires médiatiques et à partager des expériences. Cette réunion était l'occasion rêvée pour que le personnel de l'EU-OSHA et les représentants du Parlement européen et de la Commission européenne placent le thème de la campagne dans le contexte plus large de la politique de l'UE, décrivent les objectifs et mettent en évidence les messages clés de la campagne.

La campagne en cours se révèle une nouvelle fois fructueuse pour l'EU-OSHA, ayant attiré plus de 100 partenaires officiels (voir annexe 6) et 34 partenaires médiatiques (voir annexe 7). Parallèlement au réseau de points focaux nationaux, les partenaires de la campagne sont essentiels au succès des campagnes «Lieux de travail sains» et, en échange de leur soutien à la campagne par la diffusion des messages de la campagne et par leur rôle de «soutien de la SST», les partenaires de la campagne bénéficient d'une large reconnaissance et d'une mise en lumière lors des événements de l'EU-OSHA et

sur le site Internet et les réseaux sociaux de la campagne. Parmi les partenaires officiels de la campagne se trouvent des entreprises nationales et multinationales, des syndicats, des organisations d'employeurs, d'autres organisations du réseau et des professionnels de la SST.

Les partenaires médiatiques sont des journalistes et des rédacteurs en chef de toute l'Europe qui affichent un intérêt particulier pour la santé et la sécurité au travail en général, et pour le travail durable et un vieillissement en bonne santé en particulier. Ils utilisent leurs canaux médiatiques sur papier et en ligne pour promouvoir la campagne et sensibiliser à ses messages.

Initiative d'échange de bonnes pratiques

Les partenaires de la campagne de l'EU-OSHA ont continué à faire avancer l'initiative d'échange de bonnes pratiques en 2016 en organisant des réunions et des événements et en y participant, en partageant des expériences et des connaissances et en orientant les futures occasions d'échange de bonnes pratiques.

Lors de la première réunion du groupe directeur des partenaires officiels de la campagne «Lieux de travail sains» de l'année, la vision et l'énoncé de mission de ce groupe ont été officialisés, notamment les objectifs de l'initiative d'échange de bonnes pratiques entre les partenaires officiels de la campagne de l'EU-OSHA, qui vise à «mettre en place et à promouvoir des bonnes pratiques et un apprentissage mutuel».

En juin, Ideal Standard, partenaire officiel de la campagne, a organisé un événement d'échange de bonnes pratiques sur son site de Trichiana, près de Venise, au cours duquel il a démontré de quelle manière il avait adapté ses processus de travail afin de garantir des meilleures conditions de travail ergonomiques et un vieillissement en meilleure santé pour ses employés, faisant ainsi la promotion de vies actives durables. L'approche participative à la gestion de la SST d'Ideal Standard a été présentée aux participants et cette présentation a donné lieu à un débat et à une discussion sur des idées innovantes.

Un autre événement d'échange de bonnes pratiques, organisé en novembre par Lego en son siège de Billund, était axé sur les défis spécifiques en matière de SST auxquels sont confrontés les organisations multinationales, comme la gestion de la SST dans des pays caractérisés par des différences culturelles et appliquant des normes de rapport différentes.

L'EU-OSHA se félicite du niveau d'engagement accru des partenaires de la campagne à l'égard de l'échange de bonnes pratiques. Sans leur dévouement, l'initiative serait vaine. Afin de soutenir ses partenaires, d'entretenir des bonnes relations et de promouvoir les objectifs de l'initiative, l'EU-OSHA rend régulièrement visite à ses partenaires de campagne et participe à des réunions sur la santé et la sécurité. Par exemple, en 2016, l'EU-OSHA a rendu visite à l'entreprise pharmaceutique Baxter à Berlin. Baxter s'engage en faveur de l'échange de bonnes pratiques et a été l'une des entreprises à l'origine de l'atelier «Harmonisation of OSH KPI reporting» lors de l'événement organisé à Bruxelles.

4.3 Campagne «Lieux de travail sains» 2018-2019 sur les substances dangereuses (réf. 4.5)

Les substances dangereuses sur le lieu de travail constituent une source d'inquiétude et sont particulièrement d'actualité depuis l'adoption, par l'EU-OSHA et cinq partenaires, de la feuille de route relative aux substances cancérigènes le 25 mai 2016. La stratégie de la campagne a été finalisée à la fin de l'année, avant son adoption par le conseil de direction lors de sa première réunion de 2017.

La campagne poursuivra les cinq objectifs stratégiques suivants: 1) sensibiliser à l'importance de la gestion des risques liés aux substances dangereuses sur le lieu de travail; 2) promouvoir l'évaluation des risques, l'élimination et la substitution des substances dangereuses en fournissant des outils pratiques et des exemples de bonnes pratiques; 3) accroître la sensibilisation aux risques liés à l'exposition aux substances cancérigènes sur le lieu de travail, objectif qui sera soutenu par l'engagement de l'EU-OSHA en faveur de la feuille de route relative aux substances cancérigènes; 4) cibler les groupes et travailleurs à haut risque présentant des besoins spécifiques en fournissant des informations pratiques; et 5) améliorer la connaissance du cadre stratégique et législatif.

Le lancement officiel de la campagne et des Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» est prévu le 28 avril.

4.4 Activités de sensibilisation (Réf. 4.4)

Prix du film «Lieux de travail sains»

En novembre 2016, l'EU-OSHA a présenté le Prix du film «Lieux de travail sains» au 59^e festival international de Leipzig du film documentaire et du film d'animation (DOK Leipzig). Pour la 8^e année, l'EU-OSHA a affiché son soutien au Prix, encourageant les réalisateurs à produire des films consacrés aux risques auxquels sont confrontés les travailleurs et aux effets du monde du travail en pleine mutation.

Le Prix a été décerné au film «*To be a Teacher*» (*Zwischen den Stühlen*), réalisé par un jeune réalisateur allemand, Jakob Schmidt. Le film narre l'histoire de trois enseignants fraîchement diplômés au cours de leur première année d'enseignement dans une école et fait état du stress qu'ils rencontrent lorsqu'ils réalisent que la formation qu'ils ont reçue ne les a pas correctement préparés à assumer l'une des fonctions les plus lourdes en responsabilités de notre société. Leurs idéaux de jeunesse se heurtent aux dures réalités de la vie quotidienne dans un établissement scolaire, les faisant se sentir dépassés. Le film illustre leurs luttes avec sensibilité et humour tendre. Toutefois, le message sous-jacent du film - les risques psychosociaux auxquels sont exposés les jeunes enseignants - est grave et donnera matière à réflexion aux spectateurs.

Le lauréat du Prix reçoit une somme d'argent de 5 000 EUR et l'EU-OSHA distribue les DVD à ses points focaux nationaux, qui organisent des projections et des séminaires de discussions afin de sensibiliser aux questions abordées dans le film. *To be a Teacher* est en cours de sous-titrage en 13 langues avant sa distribution en DVD.

Les DVD des films lauréats du Prix 2015, *Work for One Day* de Rita Bakacs et *Automatic Fitness* d'Alejandra Tomei et Alberto Couceiro, ont été distribués avant fin mai, à temps pour que les points focaux les incluent dans leurs sessions de projection dans le cadre de la campagne «Lieux de travail sains».

Napo – la sécurité avec le sourire

Napo, le personnage tant apprécié, est devenu le visage des campagnes «Lieux de travail sains» de l'EU-OSHA, et les films d'animation Napo abordent plusieurs questions relatives à la SST d'une manière légère et informative. Tous les films de la série Napo sont muets de façon à pouvoir être compris par tous. Ils sont également neutres sur le plan culturel, et les scènes peuvent être regardées indépendamment ou en tant que film complet.

En 2016, un nouveau film intitulé «*Napo dans... Pour un futur en bonne santé*» a été présenté par le consortium Napo afin de promouvoir les principaux messages de la campagne 2016-2017 «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge». Dans ce film, Napo se voit accorder le pouvoir de voyager dans le temps. Il explore à la fois le passé et l'avenir, en dévoilant les éléments clés pour des lieux de travail plus sains et plus productifs dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre. Des positions de travail ergonomiques aux procédures de levage adaptées en passant par la formation des travailleurs à tout âge et les initiatives de retour au travail, Napo prouve l'importance de la gestion des risques dès le début de la carrière d'un travailleur jusqu'à sa fin. Le film nous rappelle également que nous devons lutter contre la discrimination fondée sur l'âge sous toutes ses formes. Quel est le message général? Une bonne gestion de la sécurité et de la santé au travail constitue un atout pour l'entreprise.

«Napo pour les enseignants», un projet fournissant des outils pédagogiques en ligne à utiliser dans le cadre de leçons éducatives, mais néanmoins ludiques et créatives, a confirmé son succès, une nouvelle version tchèque de la boîte à outils étant bientôt disponible. Dans le but de sensibiliser les enfants de l'école primaire aux thèmes de la santé et de la sécurité au travail, les modules d'études soulignent les messages clés et les objectifs d'apprentissage en fournissant des idées d'activités créatives et des plans de leçons flexibles et sont tous conçus pour s'intégrer dans les programmes existants.

Napo possède son propre site Internet, qui a été remanié en 2015, et la promotion des nouvelles fonctionnalités du site, comme un nouveau centre de téléchargement, s'est poursuivie tout au long de l'année 2016.

En 2016, Napo a été très actif sur Twitter, Facebook et LinkedIn et a fait la promotion d'un grand nombre de questions liées à la santé et à la sécurité et, surtout, de la campagne actuelle.

Deux nouveaux films Napo sont en cours de préparation depuis 2016: un long métrage sur la sécurité et la santé dans les transports routiers et un court métrage sur l'utilisation de l'outil d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA) de l'EU-OSHA. Ces films sortiront en 2017.

Événements

La Journée de l'Europe a été célébrée le 9 mai 2016 afin de commémorer le 66^e anniversaire de la déclaration Schuman et le début de l'intégration européenne. L'EU-OSHA a souhaité marquer le coup avec un stand d'information à Bilbao afin de sensibiliser à la campagne «Lieux de travail sains» en cours.

En septembre 2016, l'EU-OSHA a organisé un atelier appelé «Travail et santé» lors du 19^e Forum européen de la santé de Gastein (EHFG). Il s'agit de l'un des événements les plus importants de l'année en matière de santé. Safety 2016 - la 12^e Conférence mondiale sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité - s'est également tenu en septembre 2016 et a été accueillie par l'Institut national finlandais pour la santé et la protection sociale à Tampere et co-parrainée par l'Organisation mondiale de la santé.

La 1^{ère} conférence internationale sur la sécurité au travail et la qualité de vie s'est tenue les 12 et 13 octobre 2016 à Prague. Organisée par l'Institut tchèque de la recherche en matière de sécurité au travail, sous l'égide de l'EU-OSHA et du ministère du travail et des affaires sociales de la République tchèque, cette conférence était axée sur la mise en œuvre des conditions en faveur d'une vie active plus longue et plus durable.

La conférence sur la santé et la sécurité au travail «Une meilleure culture de la prévention dans un nouveau marché du travail» a eu lieu les 24 et 25 octobre 2016 à Bratislava, sous l'égide de la présidence slovaque de l'Union. Cet événement était axé sur une sensibilisation accrue à la SST, sur la formation au travail et sur la gestion des risques posés par les nouvelles technologies, les nouvelles formes de travail et une main-d'œuvre vieillissante. M^{me} Sedlatschek a présenté les conclusions des travaux de l'EU-OSHA sur la santé et la sécurité dans les MPE, sur la gestion de la SST dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante et sur les risques nouveaux et émergents.

Le 17 novembre, Eurofound et la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen ont organisé une conférence à Bruxelles sur le thème de l'amélioration de la vie active en Europe.

Le Forum des agences de l'UE a eu lieu les 6 et 7 décembre 2016 au Parlement européen à Bruxelles et a réuni des agences de l'Union et des entreprises communes et leurs parties prenantes de la société civile et des industries, ainsi que des décideurs politiques importants de l'Union et des représentants de haut niveau. Les participants ont expliqué en détail les contributions apportées par les agences de l'Union et les entreprises communes à la réalisation des priorités stratégiques de l'UE énoncées dans l'agenda Juncker, ainsi que les avantages notables qu'elles apportent aux citoyens et aux entreprises dans toute l'Europe. Les présentations se sont concentrées sur les thèmes suivants: stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement; les citoyens d'abord; la justice et les affaires intérieures et l'Europe innovante.

Programme de sensibilisation et de promotion

Le «programme de sensibilisation» a été rebaptisé «programme de sensibilisation et de promotion en 2016». Son objectif est d'aider les points focaux nationaux et leurs réseaux à déployer leurs activités et événements de sensibilisation, de communication et de promotion en matière de SST.

Le programme de sensibilisation et de promotion pour 2016 a été présenté aux points focaux nationaux de l'EU-OSHA en novembre 2015 et 24 de ces points focaux ont décidé de tirer parti de l'initiative. Au total, 82 activités ont été planifiées au titre du programme de sensibilisation et de promotion pour 2016 et 78 d'entre elles ont été menées avec succès en 2016. Les activités mises en œuvre dans le cadre du programme de sensibilisation et de promotion 2016 ont inclus des séminaires visant à présenter et à promouvoir, au niveau national, les projets et activités de l'EU-OSHA, comme l'OiRA, l'ESENER-2, l'Entreprise Europe Network et la boîte à outils «Napo pour les enseignants»; les projections des deux films lauréats du Prix 2015 du film «Lieux de travail sains», suivies de débats sur les questions soulevées; et le financement de stands d'information et d'autres activités médiatiques et de communication lors d'événements.

L'édition 2017 du programme de sensibilisation et de promotion a également été lancé avec succès en novembre 2016 et 80 activités (73 événements et 7 actions relations publiques et médias) commandées par 25 points focaux seront mises en œuvre au cours de l'année.

Domaine prioritaire 5: mise en réseau des connaissances

5.1 OSHwiki (réf. 5.1)

L'OSHWiki est la plateforme web collaborative et multilingue de l'EU-OSHA qui permet aux usagers de compiler et de partager des connaissances sur la SST en ligne. L'objectif est de fournir une source d'informations accessible et sûre pouvant facilement être mise à jour ou traduite par la communauté OSHwiki, dans le but de soutenir les gouvernements, décideurs politiques, organisations d'employeurs et représentants des travailleurs sur tous les aspects de la sécurité et de la santé au travail. Seuls les auteurs accrédités peuvent rédiger des articles, de manière à garantir leur qualité et à préserver la réputation de l'OSHWiki en tant que source fiable d'informations.

L'objectif en 2016 était d'étendre la base de connaissances et la communauté OSHwiki en touchant les parties prenantes par le biais des médias sociaux, dans le but de promouvoir le site et d'attirer de nouveaux auteurs. De nouveaux articles ont ainsi été publiés et d'anciens ont été revus et traduits en 2016.

L'OSHWiki a également été largement promu en 2016 grâce à l'ajout et la mise en évidence de liens vers ses articles sur le site web de l'Agence, sur les médias sociaux et dans OSHmail, la newsletter mensuelle de l'EU-OSHA.

En outre, une étude de faisabilité sur l'avenir de l'OSHWiki a été réalisée en 2016 et un rapport final a été produit. Cette étude comprenait une évaluation de la qualité, une enquête en ligne et des entretiens téléphoniques avec des parties prenantes. Sur la base des résultats de cette étude, l'EU-OSHA a commencé à préparer une nouvelle stratégie à long terme pour l'OSHWiki.

5.2 Autres activités de mise en réseau des connaissances (réf. 5.2)

Des activités de mise en réseau des connaissances sont organisées comme prévu pour soutenir la compilation et le partage de connaissances sur des thématiques clés et encourager la mise en réseau entre les principaux groupes de parties prenantes de l'EU-OSHA.

En 2016, l'EU-OSHA a lancé un projet visant à collecter des informations sur les nouvelles stratégies en matière de SST au niveau des États membres. Les résultats ont été communiqués à la Commission européenne et aux points de contact sur les stratégies nationales en matière de SST lors de leur réunion à Luxembourg le 9 novembre 2016. Les conclusions du projet permettront de développer le système d'informations sur la SST de la Commission à l'échelle de l'UE. L'EU-OSHA a continué à contribuer à la mise en place de ce système en tirant parti de son expérience en matière de développement de visualisations. L'EU-OSHA soutient également la Commission dans l'établissement d'un guide électronique sur la sécurité routière au travail.

Comme lors des années précédentes, la page web de l'EU-OSHA sur la législation a été mise à jour en 2016 et comporte désormais des liens vers la nouvelle législation sur la SST ainsi que des documents d'orientation mis à jour et des nouveaux liens vers le site web EUR-Lex.

Le 25 mai, l'EU-OSHA et cinq autres organisations européennes ont signé une convention par laquelle elles s'engagent à lutter contre les cancers d'origine professionnelle en renforçant la sensibilisation et en échangeant des bonnes pratiques. Elles ont rédigé la feuille de route relative aux substances cancérigènes afin de guider le processus. Les autres signataires sont le ministère néerlandais des affaires sociales et de l'emploi, le ministère fédéral autrichien du travail, des affaires sociales et de la protection des consommateurs, BUSINESSEUROPE, la Commission européenne et la Confédération européenne des syndicats. La feuille de route a été conçue sous la présidence néerlandaise du Conseil de l'UE et sera soutenue et encouragée par les sept prochaines présidences jusqu'à la fin du programme en 2019. Elle fait suite aux propositions de modifications de la directive concernant les agents cancérigènes et mutagènes (directive 2004/37/CE), qui vise à réduire l'exposition des travailleurs aux substances cancérigènes. L'EU-OSHA a soutenu la Commission européenne dans sa révision de la directive

concernant les agents cancérigènes en participant à plusieurs vidéoconférences et réunions de coordination et en fournissant des remarques écrites.

L'EU-OSHA a également pris part à une conférence organisée par la présidence néerlandaise du 23 au 25 mai 2016 à Amsterdam, intitulée «Prévention des cancers liés au travail - Conférence sur les carcinogènes» et a participé à une table ronde lors d'un événement tenu le 2 juin 2016 sur les risques au travail liés aux perturbateurs endocriniens, organisé par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) français et par l'Association internationale de la sécurité sociale.

Domaine prioritaire 6: Mise en réseau et communication d'entreprise

6.1 Mise en réseau stratégique (réf. 6.1)

Conseil de direction et bureau

En 2016, le calendrier des réunions du conseil de direction et du bureau a été révisé afin de satisfaire aux exigences en matière de planification et de création de rapport au titre du nouveau règlement financier. Le nouveau calendrier permet au conseil de direction d'accomplir sa mission visant à établir l'orientation stratégique à suivre par l'Agence et à garantir le caractère responsable de l'Agence. La première réunion de 2016, le 27 janvier, a été précédée par un séminaire d'introduction pour les nouveaux membres, destiné à initier les nouveaux membres du conseil de direction à leur rôle et à leurs responsabilités. Le projet de document de programmation 2017-2019 et le projet de budget 2017 ont été adoptés lors de la réunion du conseil de direction. Le conseil de direction a également accepté que le bureau travaille en tant que comité de pilotage de l'OiRA et supervise la conception et la mise en œuvre du plan de travail de l'OiRA, qui garantira une stratégie à long terme pour l'OiRA. Le 28 janvier, le conseil de direction a organisé un séminaire au cours duquel les articles académiques mentionnés dans le projet prospectif (section 1.1) ont été présentés et discutés.

Lors de la deuxième réunion, le 2 juin, le conseil de direction a approuvé, entre autres, le renouvellement du contrat de la directrice pour un nouveau mandat de 5 ans et a abordé le document stratégique de la campagne 2018-2019, et a adopté les modalités d'application du statut du personnel. Le conseil de direction a également accompli sa mission essentielle visant à garantir la responsabilité de l'Agence en adoptant un avis et une analyse du rapport d'activités annuel consolidé de la directrice et des comptes annuels.

Groupes consultatifs

Le groupe consultatif chargé de la communication et de la promotion (AGCP) s'est réuni à Malmö le 4 février, juste après la réunion de lancement pour les points focaux, qui a marqué le début de la campagne 2016-2017. Lors de sa deuxième réunion à Bilbao les 21 et 22 juin, les discussions de l'AGCP ont notamment porté sur le rôle des points focaux dans la communication et la mise en œuvre des campagnes, sur la mise en place d'une boîte à outils promotionnelle pour l'OiRA, sur la stratégie pour la campagne 2018-2019 concernant les substances dangereuses et sur des idées de thèmes pour la campagne 2020-2021.

Le groupe consultatif chargé de la prévention et de la recherche (PRAG) s'est réuni à Bilbao les 3 et 4 mars et a examiné les travaux en cours sur les projets phares de l'EU-OSHA, comme l'enquête ESENER et l'OiRA, et les travaux futurs, comme l'aperçu des troubles musculo-squelettiques, prévus pour 2018. La campagne 2016-2017, la future campagne 2018-2019 sur les substances dangereuses et l'étude prospective à grande échelle sur les risques nouveaux et émergents en matière de SST liés aux TIC et aux changements de lieux de travail ont également été abordés. Ce dernier thème a également été abordé de manière approfondie lors de la deuxième réunion du PRAG les 7 et 8 novembre.

Mise en réseau européenne

Tout au long de l'année 2016, l'EU-OSHA a continué de renforcer ses relations avec le Parlement européen et la Commission européenne, en fournissant des orientations sur les questions de SST et en participant aux comités de dialogue social sectoriel. La participation à des réunions de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen a garanti le maintien d'un contact régulier avec les membres du Parlement européen et a permis de les tenir informés du travail de l'EU-OSHA. L'EU-OSHA a également entretenu des relations de travail étroites avec les partenaires sociaux et avec Eurofound (la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail).

Au sein de la Commission, l'EU-OSHA a renforcé sa coopération avec l'unité B3, qui supervise la santé et la sécurité au sein de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion. L'EU-OSHA coopère également quotidiennement avec le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail et participe en particulier aux réunions des groupes de travail sur les stratégies en matière de SST et sur les systèmes d'information européens en matière de SST. Le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail a organisé son troisième atelier sur l'avenir des stratégies nationales en matière de SST à Luxembourg les 21 et 22 septembre, avec l'aide de l'EU-OSHA. Le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail est un organe tripartite visant à rationaliser le processus de consultation dans le domaine de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail et à assister la Commission européenne dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des activités liées à la SST. Au cours de cet atelier d'une durée de deux jours, ce comité d'experts a discuté de la situation actuelle en ce qui concerne les stratégies nationales en matière de SST et leur méthodologie et évolution.

6.2 Mise en réseau opérationnelle (réf. 6.2)

Afin de réaliser ses objectifs, l'EU-OSHA s'appuie sur ses partenariats avec des points focaux nationaux; le Réseau Entreprise Europe (REE); la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) de la Commission européenne; et l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME).

L'EU-OSHA organise trois réunions chaque année avec son réseau de points focaux nationaux. En 2016, la première de ces réunions s'est tenue en février à Malmö et était axée sur le lancement de la campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017. Cette réunion de février a été combinée à un événement relatif aux questions de SST liées au genre, organisé par l'office suédois de l'environnement du travail. Lors de la deuxième réunion, organisée en mai 2016 à Bilbao, des questions liées à la mise en œuvre des activités prévues pour 2017 ont été soulevées.

La troisième réunion des points focaux de 2016 a eu lieu en novembre, également à Bilbao et a été, pour la première fois, combinée à une réunion entre les points focaux nationaux et les ambassadeurs du REE pour la SST. Dans le cadre de son projet de partenariat de communication (PPC), l'EU-OSHA travaille avec le REE depuis 2009 afin de promouvoir la SST auprès des micro, petites et moyennes entreprises de toute l'Europe. Dans ce contexte, le REE est chargé de la nomination des ambassadeurs nationaux SST afin de coordonner les activités de sensibilisation et de rendre compte chaque année à l'EU-OSHA au sujet de ces activités. En 2016, le nombre d'ambassadeurs SST du REE a fortement augmenté par rapport à l'année précédente (de 17 en 2015 à 28 en 2016), et cette première réunion de ce genre qui s'est tenue en novembre marque l'importance accrue accordée à la collaboration entre les points focaux et les ambassadeurs SST. Cet effort de collaboration devrait se poursuivre en 2017: une nouvelle réunion de ce type est prévue en mai.

Afin d'évaluer l'efficacité du PPC, les points focaux nationaux et les ambassadeurs SST du REE ont été invités à participer à une enquête en ligne en 2016. Les résultats ont maintenant été analysés et sont très encourageants, car ils mettent en évidence la collaboration étroite entre les points focaux et les ambassadeurs SST du REE pour promouvoir les messages en matière de SST.

Tous les deux ans, dans le cadre de la campagne «Lieux de vie sains», le prix SST du REE est remis à une organisation membre du REE en reconnaissance du travail effectué en rapport avec des activités et des événements de promotion de la SST, la création de réseaux liés à la SST ou les communications imprimées et en ligne concernant la SST. Ce prix vise à sensibiliser les micro, petites et moyennes entreprises à la SST. L'appel à candidatures pour le prix 2016-2017 a été lancé en avril 2016 et l'EU-OSHA a fait la promotion de ce prix à son stand d'information lors de la conférence annuelle 2016 du REE, qui s'est tenue à Bratislava du 14 au 16 novembre. Le prix sera remis en 2017.

En 2016, la directrice de l'EU-OSHA, M^{me} Christa Sedlatschek, s'est rendue dans plusieurs points focaux nationaux en République tchèque, en Pologne, en Slovaquie et au Royaume-Uni. L'EU-OSHA a également

assisté en tant qu'observateur à des réunions plénières du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail qui se sont déroulées sous l'égide des présidences néerlandaise et slovaque.

L'EU-OSHA a également continué d'entretenir des relations internationales solides en 2016: l'Agence a reçu des visiteurs d'universités, d'inspections du travail et de partenaires sociaux du monde entier et a poursuivi sa collaboration étroite avec l'Organisation internationale du travail et d'autres organisations et réseaux internationaux dans le domaine de la SST. L'EU-OSHA pense à présent au XXI^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui aura lieu en septembre 2017 à Singapour.

6.3 Communication (réf. 6.3)

Service de presse

Tout au long de l'année 2016, le service de presse s'est concentré sur la promotion de la campagne «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» dès son lancement le 15 avril à Bruxelles. La conférence de presse a accueilli 17 journalistes, et le lancement a été couvert par des journaux prestigieux, dont *Le Soir* et *L'Echo* (Belgique) et *The Telegraph* (Royaume-Uni). Le service de presse a également assuré la promotion de grands événements organisés dans le cadre de la campagne, tels que les initiatives d'échange de bonnes pratiques et la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail. Pour la première fois, une conférence de presse virtuelle a été organisée lors de la Semaine européenne afin de promouvoir le guide électronique «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge», et a donné aux partenaires médiatiques la possibilité d'interroger M^{me} Sedlatschek. Un autre fait marquant de l'année a été la discussion Twitter et la session de questions et réponses qui ont eu lieu le 19 octobre, juste avant le lancement de la Semaine européenne, afin de promouvoir le guide électronique.

D'autres moments forts de 2016 ont été le lancement, le 30 mars, du rapport général ESENER-2; la signature par l'EU-OSHA et ses partenaires, le 25 mai, de la convention sous-tendant la feuille de route relative aux substances cancérigènes; l'annonce, le 21 juin, du premier groupe de partenaires officiels de la campagne; et la décision du jury, le 11 novembre, concernant le lauréat du Prix du film «Lieux de travail sains».

Tout au long de l'année, le service de presse a répondu à plus de 100 demandes d'articles et d'informations de la part d'organes de presse. À la fin de l'année 2016, on dénombrait plus de 1 500 coupures de presse en ligne et quelque 6 000 publications sur les médias sociaux (plus de 90 % sur Twitter).

Un appel d'offres pour le renouvellement de deux contrats pour 1) un service de surveillance des médias en ligne et 2) une base de données des médias et diffusion des médias, a été lancé et accordé après l'été.

Site web et informations en ligne

En 2016, l'EU-OSHA a continué à développer sa nouvelle stratégie de gestion des relations avec la clientèle. Il s'agit d'une stratégie plus large que sa stratégie de communication globale, qui vise à mieux comprendre les besoins et les attentes des clients et des parties prenantes afin de leur offrir le meilleur service possible. Les recommandations issues d'une étude de faisabilité ont été présentées au groupe de gestion en vue de leur adoption et seront mises en œuvre en 2017.

Le site web de la campagne «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» a été mis en ligne à temps pour le lancement de la campagne 2016-2017 en avril, et le guide électronique a été publié dans 30 versions nationales, à temps pour la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail en octobre.

À la fin de l'année 2016, plus de 2,4 millions de visiteurs uniques s'étaient rendus sur tous les sites web de l'EU-OSHA. Le site web de l'Agence a été consulté par plus de 1,2 million de visiteurs, le nouveau site web Napo, par 379 279 visiteurs, le site web de la campagne «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge», par 97 739 visiteurs, le site web de la campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour

mieux travailler», par 34 203 visiteurs, l'OSHWiki, par 541 271 visiteurs uniques, et le site de l'OIRA, par 88 207 visiteurs.

L'EU-OSHA a encore renforcé sa présence sur les médias sociaux tout au long de l'année 2016. À la fin de l'année, la page Facebook comptabilisait 21 422 mentions «J'aime», soit 14 % de plus par rapport à la même période de l'année précédente, et le compte Twitter comptait 15 803 abonnés, soit une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. Sur la même période, le nombre de contacts LinkedIn a augmenté de plus de 10 000, soit une hausse de 30 % par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'abonnés au compte YouTube a augmenté, passant de 1 624 en 2015 à 1 900 aujourd'hui.

Enfin, la lettre d'information en ligne de l'EU-OSHA, OSHmail, est restée populaire avec une hausse du nombre d'abonnés, qui sont aujourd'hui au nombre de 73 366.

Activités de publication

Plus de 140 rapports, études de cas, résumés, publications de campagne et supports audiovisuels ont été publiés en 2016.

6.4 Mesures préparatoires pour les Balkans occidentaux et la Turquie

Afin de faciliter l'intégration des réseaux SST des pays candidats et candidats potentiels aux réseaux de l'EU-OSHA, et afin de renforcer les structures SST tripartites dans ces pays bénéficiaires, l'EU-OSHA a instauré six points focaux nationaux dans des pays et territoires des Balkans occidentaux et en Turquie et apporte un soutien financier et pratique aux activités liées à la SST dans toute la région. Le programme de financement actuel d'une durée de deux ans en faveur des travaux en collaboration avec ces pays (qui est indépendant du principal flux de financement de l'EU-OSHA) provenant de la direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement, au titre de l'Instrument d'aide de préadhésion (IAP), est arrivé à mi-parcours en 2016.

Dans le cadre du flux de financement actuel, l'EU-OSHA s'est rendue en 2016 en Turquie, en Serbie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et au Kosovo (au titre de la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies). Tout au long de l'année, l'EU-OSHA a également assisté et participé à différents ateliers, réunions et conférences destinés aux inspecteurs du travail, aux partenaires sociaux et à d'autres parties prenantes des pays bénéficiaires de l'IAP et y a apporté son soutien. Le personnel de l'EU-OSHA et les experts de son réseau européen ont effectué des présentations lors d'ateliers tenus dans des États membres tels que la Croatie et l'Espagne, ainsi que dans les pays bénéficiaires de l'IAP, sur des sujets tels que la législation européenne en matière de SST, la médiation et le dialogue social sur la SST, l'évaluation des risques et les outils électroniques pour l'évaluation des risques. En outre, deux réunions des points focaux sur la coordination de projets ont eu lieu à Bilbao en mai et novembre 2016.

Parmi les participants à la 8^e Conférence internationale sur la sécurité au travail, organisée en mai 2016 à Istanbul, en Turquie, figuraient des représentants de l'EU-OSHA, et des experts de l'EU-OSHA ont participé à une réunion des inspecteurs du travail qui s'est tenue à Ohrid, en Macédoine, le 27 octobre, et y ont effectué des présentations. L'EU-OSHA a soutenu l'organisation d'une conférence sur le dialogue social, qui s'est tenue à Belgrade, en Serbie, le 13 octobre 2016, et qui a réuni des représentants du gouvernement serbe, des inspecteurs du travail et des partenaires sociaux.

Le projet ESPriT («Renforcer l'expertise en matière de santé au travail et la performance scientifique de l'Institution de santé publique de Turquie») en matière de SST de l'Institut de la santé publique est en cours et, en 2016, un représentant de l'EU-OSHA a pris part en tant qu'observateur à la réunion du comité directeur du projet. L'EU-OSHA observe également de près le développement d'un projet en cours de l'association macédonienne de la santé et de la sécurité au travail, intitulé «Renforcement des capacités et du rôle des OSC régionales dans l'amélioration des conditions de travail et du dialogue professionnel avec l'institution publique».

Les supports promotionnels pour la campagne en cours «Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge» ont été envoyés aux pays bénéficiaires de l'IAP en 2016 et les publications pertinentes de l'EU-OSHA seront traduites dans les langues de ces pays afin d'y être diffusées en 2017.

En conséquence de l'aide reçue de l'EU-OSHA en 2016, plus de 200 professionnels de la SST et partenaires sociaux des pays bénéficiaires de l'IAP ont pu participer à des sessions de formation, à des ateliers et à des séminaires, ce qui a conduit à un échange d'informations important, à une meilleure compréhension des pratiques européennes en matière de SST et à l'amélioration du dialogue social dans la région.

6.5 Collaboration avec les pays bénéficiaires dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)

Le financement pour ce projet s'est achevé début 2016 et un audit a été effectué. Aucun financement supplémentaire n'a été mis à disposition et, par conséquent, aucune activité n'a été entreprise dans ce cadre en 2016.

Gestion institutionnelle

7.1 Gestion et contrôle

Gestion fondée sur les activités

Pour la troisième année consécutive, l'approche fondée sur les activités a été pleinement déployée en 2016. Celle-ci implique une planification beaucoup plus anticipée que par le passé et une attention plus soutenue pour la collaboration et le travail d'équipe au sein de l'organisation. Son objectif est de garantir une utilisation efficace des ressources ainsi qu'un renforcement de la flexibilité et de la transparence. Cette approche, qui a jusqu'à présent été très fructueuse, est en développement continu.

Par exemple, pour continuer à appliquer les principes de gestion fondée sur les activités, les travaux préparatoires ont été menés afin de modifier et d'aligner la structure budgétaire des dépenses opérationnelles (Titre 3 du budget de l'Agence) sur les six principaux domaines prioritaires de l'Agence. Cette approche, en place à compter de 2017, renforcera la cohérence des informations financières entre le budget et le document de programmation, et les futures actions de suivi et rapports aux parties prenantes de l'Agence.

En 2016, l'EU-OSHA a pris des mesures importantes afin de soutenir son système de gestion fondée sur les activités à l'aide d'un système informatique. La première étape a été de déployer de nouveaux outils numériques pour la gestion du temps passé sur les différents projets et activités et pour la gestion des marchés et des adjudications. Les outils de gestion des projets et de mise en œuvre et de préparation du programme de travail seront déployés en 2017 et 2018. L'objectif est de garantir l'intégrité des données tout au long du travail de l'Agence dans différents domaines et d'assurer l'utilité de ces données pour différentes finalités.

Normes de contrôle interne

La réalisation d'audits réguliers par le service d'audit interne (SAI) garantit que l'EU-OSHA continue à travailler pour maintenir et améliorer ses normes de contrôle interne et de gestion.

Pour les détails relatifs à l'audit du SAI et à l'application des normes de contrôle interne, voir partie II – 2.6.1 et partie III – 3.2.

Protection des données

Voir partie III - 3.3.

7.2 Programmation et évaluation

Après l'approbation par le conseil de direction, en janvier 2016, du projet de document de programmation 2017-2019 et après consultation externe, un projet révisé a été adopté par le conseil de direction en juin. Ce projet a ensuite été diffusé pour consultation avant l'adoption du projet final en décembre. En 2016, l'EU-OSHA a également décidé de simplifier sa structure d'activités afin d'améliorer l'efficacité et le lien entre les ressources et les objectifs. Ces modifications prendront effet en 2017.

Le rapport annuel d'activités 2015 a été préparé et examiné par le conseil de direction lors de sa réunion de juin. Le rapport, ainsi que l'analyse et l'évaluation effectuées par le conseil de direction, ont ensuite été envoyés aux parties prenantes institutionnelles.

Entre avril et mai 2016, l'EU-OSHA a effectué une enquête auprès de ses parties prenantes afin d'obtenir un feedback sur ses performances. Les résultats sont essentiels parce qu'ils qualifient les résultats obtenus par les indicateurs de performance quantitatifs et parce qu'ils fournissent une évaluation qualitative du travail de l'EU-OSHA. Comme en témoigne l'enquête effectuée auprès des parties prenantes, l'EU-OSHA est perçue comme apportant une contribution significative à la sensibilisation croissante aux risques et solutions en matière de sécurité et de santé au travail. En outre, l'enquête a confirmé que le travail de l'Agence est hautement estimé en ce qui concerne des critères clés tels que la pertinence et la valeur ajoutée.

Enfin, l'EU-OSHA a commandé une évaluation de son programme stratégique pluriannuel 2014-2020 afin d'engager des discussions sur la direction stratégique à suivre après 2020. Pour l'EU-OSHA, il est essentiel que ses objectifs et priorités reflètent les véritables besoins en Europe et que l'Agence octroie ses ressources à des activités où elle peut faire la différence.

Soutien administratif

Pour la gestion financière et les ressources humaines, voir partie II - 2.3 et 2.4

Évolutions en matière de TIC

En 2016, les évolutions informatiques ont suivi le rythme des besoins de l'EU-OSHA en matière de résultats et de structures internes. L'essentiel des efforts s'est concentré sur la mise au point et sur le lancement du premier outil de visualisation de l'EU-OSHA, appelé «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge», reflétant l'évolution des agences telles que l'EU-OSHA vers l'utilisation de plateformes interactives en ligne de visualisation des données afin d'atteindre les publics cibles. Cet outil de visualisation étant aujourd'hui en place, il devrait être utilisé pour plusieurs autres projets dans les années à venir.

L'utilisation de l'outil de gestion des relations avec la clientèle a commencé en 2016 et est la première étape de la stratégie de l'EU-OSHA en la matière. Cet outil, mis au point en 2015, a été intégré au site web de la campagne 2016-2017 «Lieux de travail sains», avant le lancement de la campagne en avril 2016. Il facilitera les relations et les communications de l'Agence avec les parties prenantes et les partenaires et permettra une meilleure compréhension de la manière dont ils interagissent avec l'EU-OSHA.

Sur le plan interne, les modules relatifs à la gestion du temps et à la gestion des marchés et des contrats de l'outil de gestion des projets de l'EU-OSHA ont été déployés en 2016. En outre, afin de mieux gérer les questions traitées par le centre d'assistance, un outil de suivi des problèmes a été mis en œuvre. Cet outil devrait être déployé pour être utilisé par d'autres départements à l'avenir, notamment par le service général et par le service financier. Des sessions de formation du personnel ont été organisées concernant la méthodologie de gestion de projets PM2 de l'EU-OSHA, récemment mise en place, afin de garantir une approche cohérente de la gestion de projets.

Des appels d'offres ont été lancés en 2016 pour la téléphonie et une aide au help desk/à la gestion de projets. L'appel relatif à la téléphonie a été attribué en 2016 et l'appel relatif à l'aide au help desk/à la gestion de projets sera évalué en 2017.

L'EU-OSHA remplace actuellement son système de gestion des documents. Les travaux en vue de la sélection d'un nouvel outil de gestion des documents officiels et de l'élaboration d'un guide de gouvernance de l'information se poursuivront en 2017. En 2017 également, de nouveaux projets se concentreront sur l'amélioration de la mobilité du personnel, par exemple en encourageant et en facilitant l'utilisation d'ordinateurs portables et en intégrant Skype aux systèmes de téléphonie.

Partie II a): Gestion

L'assurance de l'équipe de gestion repose sur l'examen des preuves de l'efficacité de la gestion des risques, des systèmes de contrôle interne et d'autres processus de gouvernance. Ces preuves sont fournies tant par des sources internes qu'externes.

Au niveau interne, la directrice est chargée de garantir la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne, qui sont contrôlés et évalués régulièrement conformément aux mécanismes et procédures établis (voir section 2.5). Une autre source d'assurance est l'issue des audits internes effectués par le service d'audit interne de la Commission européenne, qui est l'auditeur interne de l'Agence (voir section 2.6.1).

Au niveau externe, l'assurance repose sur un examen des preuves découlant des observations et des recommandations figurant dans le rapport de la Cour des comptes européenne (voir section 2.6.2.), ainsi que des observations du Parlement européen incluses dans le rapport de décharge de la directrice pour l'exercice n-2 (voir la section point 2.8).

La présente section du rapport annuel d'activités consolidé passe en revue ces sources d'assurance internes et externes dans l'objectif d'évaluer les résultats du contrôle et d'autres aspects pertinents qui appuient l'assurance du groupe de gestion concernant les cinq objectifs de contrôle interne pour l'exécution budgétaire (voir l'article 30.2 du règlement financier), à savoir:

- l'efficacité, l'efficacité et l'économie des opérations;
- la fiabilité de l'établissement de rapports;
- la préservation des actifs et des informations;
- la prévention, la détection, la correction et le suivi de la fraude et des irrégularités;
- la gestion appropriée des risques concernant la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes, en tenant compte du caractère pluriannuel des programmes et de la nature des paiements concernés.

2.1 Conseil de direction

Avant de soumettre le programme de travail annuel final à l'adoption du conseil de direction, l'Agence mène une évaluation des risques et des normes de contrôle interne. Les risques critiques éventuels sont repris dans le programme de travail, de même que les normes de contrôle internes prioritaires pour l'année. L'EU-OSHA n'a relevé aucun risque critique pour 2016. De la même manière, aucun risque significatif ou problème de contrôle nécessitant de faire l'objet d'un rapport au conseil de direction n'est apparu durant la phase de mise en œuvre.

Comme exigé, lors des réunions du conseil de direction et du bureau prévues au cours de l'année, la directrice a fait rapport sur les progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs et sur l'obtention des résultats prévus, y compris sur les écarts par rapport aux plans, sur les résultats des évaluations, sur l'issue des audits internes et externes effectués au sein de l'UE-OSHA et sur la décision de décharge du Parlement européen.

Le mandat du conseil de direction s'est achevé le 7 novembre 2016. En conséquence, le Conseil a désigné des nouveaux membres pour un mandat de 3 ans.

Pour les détails relatifs aux travaux du conseil de direction en 2016, voir partie I - 6.1. Constitution de réseaux stratégiques La liste des membres du conseil de direction au 31 décembre 2016, ainsi que la liste des décisions adoptées en 2016, sont respectivement disponibles aux annexes VI et VII.

2.2 Événements majeurs

Nouvelles exigences de programmation

À la suite de l'entrée en vigueur du règlement financier en 2014, l'EU-OSHA a été tenue d'apporter des changements significatifs, notamment en ce qui concerne le cycle de programmation.

À compter de 2017, le document de programmation remplacera le plan de gestion annuel. Le document de programmation couvre une période de trois ans (année de planification et perspective pluriannuelle pour les deux années suivantes) et inclut des informations sur les ressources humaines et des informations financières, qui étaient auparavant distinctes. Le calendrier de l'adoption du projet de document a dû être avancé de manière à respecter les exigences du règlement financier. Le calendrier des réunions du conseil de direction et du bureau a dès lors dû être modifié.

En conséquence, les décisions relatives aux plans futurs et la définition des besoins de planification pour l'année de planification doivent désormais être prises plus tôt que par le passé. L'EU-OSHA a donc été confrontée à certains défis étant donné que le flux interne et externe de discussion, de préparation, de consultation et d'adoption a dû être remanié et exécuté en conséquence. Ces défis peuvent s'avérer particulièrement difficiles à relever du point de vue de l'alignement avec les orientations stratégiques, telles qu'elles peuvent être relevées par le Parlement européen et la Commission, qui ne sont pas nécessairement fournies à temps afin de pouvoir être intégrées au processus de planification requis et au calendrier.

Compression d'effectifs

L'accord interinstitutionnel 2013/C 373/01 prévoyait une compression de 5 % des effectifs de l'ensemble des institutions, agences et organes de l'UE, qui devait être réalisée entre 2014 et 2018. En outre, les institutions ont convenu d'une compression supplémentaire de 5 % pour les agences en vitesse de croisière afin de contribuer à un pool de redéploiement pour les agences dotées de nouveaux mandats et en phase de démarrage, ce qui a nécessité un nouvel effort de l'EU-OSHA. En 2016, le tableau des effectifs a été réduit d'un poste d'agent temporaire. Le dernier poste à supprimer pour satisfaire à l'exigence a été un autre poste d'agent temporaire dans le tableau des effectifs 2017. En conséquence des compressions d'effectifs, l'EU-OSHA a dû revoir ses processus de travail et les adapter au nouveau contexte.

2.3 Gestion budgétaire et financière

En 2016, l'Agence a pu s'appuyer sur les sources de recettes suivantes:

- un revenu réel provenant du budget de l'Union européenne de 14 462 775 EUR,
- un montant total de 100 100 EUR alloué par les autorités espagnoles et locales,
- 4 568 EUR de recettes diverses.

Recettes	Budget	Montant réel
Subvention de l'UE	15 083 700,00	14 462 775,00
Autres subventions	100 100,00	100 100,00
Autres recettes	p.m.	4 568,32
Total	15 183 800,00	14 567 443,32

Le budget affecté au titre 1 a été exécuté à concurrence de 96,6 % durant l'exercice 2016. La plupart des crédits reportés à l'année suivante sont dus à des paiements en souffrance destinés aux prestataires de services provisoires. Le taux d'exécution du budget s'élevait à 93,8 %.

Le budget affecté au titre 2 a été exécuté à hauteur de 99,5 %. La longue durée de certains contrats attribués durant l'exercice 2016 a entraîné un taux d'exécution des paiements de 69,3 % et un report de 30,2 % des crédits au prochain exercice.

Le budget affecté au titre 3 a été exécuté à concurrence de 95,6 %, mais la nature pluriannuelle des activités opérationnelles a entraîné une exécution de 54,3 % des crédits de paiement, ce qui a nécessité de reporter 41,3 % de ces fonds à l'exercice suivant.

Dépenses	Budget	Montant engagé
Personnel	5 645 100	5 450 669
Bâtiment et infrastructure	1 379 950	1 373 039
Activités de fonctionnement	8 158 750	7 799 897
Total	15 183 800	14 623 605

En outre, des recettes affectées atteignant le montant total de 1 489 354 EUR ont été enregistrées pour trois projets différents et ont entraîné une exécution des crédits de paiement de 65,2 % et un report de 518 708 EUR à l'exercice suivant.

Projets spécifiques	Période	Financement	Montant engagé	Montant payé
Projet pilote «Santé et sécurité au travail des travailleurs âgés»	2012-16	2 000 000,00	1 900 401,06	1 852 183,38
Subvention pour les «Mesures préparatoires pour la collaboration des pays de la PEV»	2014-16	373 424,00	304 890,51	302 387,75
Subvention pour le «Nouveau programme IAP II»	2015-17	410 000,00	215 984,84	110 144,78
Total		2 783 424,00	2 421 276,41	2 264 715,91

Onze virements budgétaires ont été effectués afin de réaffecter des ressources provenant de domaines soumis à des économies budgétaires à des domaines où les ressources étaient insuffisantes. Cette réaffectation visait à garantir la réalisation des objectifs de l'exercice.

De plus, le conseil de direction de l'EU-OSHA a adopté deux budgets rectificatifs, centrés sur les éléments suivants:

- premier budget rectificatif: transfert des recettes affectées totales de 45 000 EUR de la rubrique budgétaire «1100 - Traitements de base» vers la rubrique budgétaire «2120 - Services fournis par des prestataires informatiques externes» et inscription, à la fois dans les recettes et les dépenses,

de crédits affectés à des projets spécifiques gérés par l'Agence, pour un montant total de 1 489 354 EUR;

- second budget rectificatif: inclusion des transferts de recettes affectées, réduction de 60 000 EUR des recettes et des dépenses à la suite de la contribution finale du gouvernement régional basque (passée de 100 000 EUR à 40 000 EUR) et adaptation du tableau des effectifs à la suite de la décision 2016/29 du conseil de direction.

Durant l'exercice 2016, l'EU-OSHA a sous-traité la fourniture de biens et de services à concurrence de 8 492 938,92 EUR: 930 240,32 EUR ont été alloués par l'intermédiaire de 41 procédures négociées, 580 926,16 EUR par l'intermédiaire de contrats institutionnels ou d'accords de niveau de service et, enfin, 6 981 772,44 EUR ont été engagés par l'intermédiaire de 155 contrats ou bons de commande spécifiques au titre de contrats-cadres qui ont résulté d'adjudications dans des procédures ouvertes.

De plus amples détails sont disponibles à l'annexe II.

2.4 Gestion des ressources humaines

L'EU-OSHA a continué en 2016 à réviser toutes les règles d'exécution à la suite de la réforme du statut entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 pour l'ensemble des institutions et organes de l'UE. En juin 2016, le conseil de direction a adopté plusieurs règles d'exécution sur le travail à temps partiel, le temps de travail et le reclassement des agents temporaires et contractuels. Sept autres règles d'exécution ont également fait l'objet d'une révision en 2016 et ont été adoptées par le conseil de direction en janvier 2017. Le conseil de direction a également adopté des décisions rejetant plusieurs règles d'exécution de la Commission, dans l'espoir que la Commission et le groupe de travail permanent s'entendent sur des décisions-types aptes à mieux répondre aux besoins des agences en ce qui concerne la fonction de conseiller, le personnel d'encadrement intermédiaire, la formation effectuée par les membres du personnel de leur propre initiative, la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage et de développement de la Commission européenne et la décision de la Commission abrogeant les règles existantes en matière d'apprentissage et de développement.

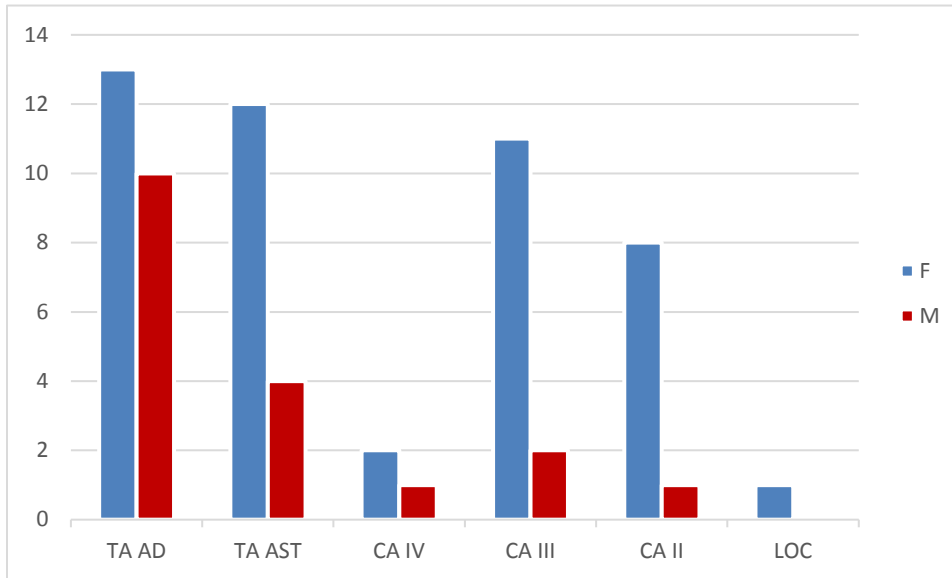
L'EU-OSHA continue de coopérer avec les membres du personnel et en faveur du développement de leurs compétences et de leurs aptitudes. Début 2016, le plan d'apprentissage et de développement pour cette année a été approuvé. Parmi d'autres priorités d'apprentissage, différentes formations ont été mises en place tout au long de l'année, par exemple sur le cadre juridique pour la passation de marchés, sur la manière de rédiger un cahier des charges techniques dans le domaine de la gestion de projets liés à la SST, sur la gestion des compétences pour les chefs d'équipe, sur la visualisation des données, sur l'outil de gestion informatique basé sur les activités, etc.

L'EU-OSHA a procédé à une évaluation annuelle de son personnel. La fin de ce processus a coïncidé avec le lancement de la procédure de reclassement, qui s'est achevée mi-novembre 2016. En fonction de la disponibilité des ressources et des postes pouvant être reclassés, l'Agence a suivi la vitesse moyenne indicative de carrière établie dans les dispositions d'exécution, conformément à l'annexe IB du statut du personnel.

Recrutement et dotation en effectifs

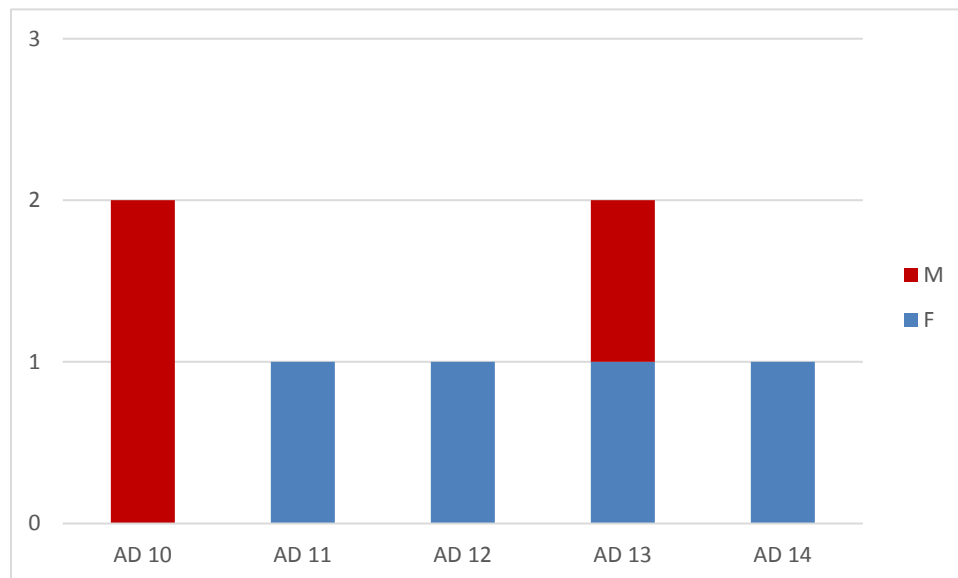
Quatre postes vacants ont été pourvus en 2016. En outre, un poste a été pourvu en 2016 et le titulaire du poste a pris ses fonctions en janvier 2017. Une autre procédure de recrutement s'achèvera en 2017.

Les tableaux ci-après illustrent la ventilation du personnel par type de contrat et par groupe de fonction et par équilibre hommes-femmes au 31 décembre 2016:



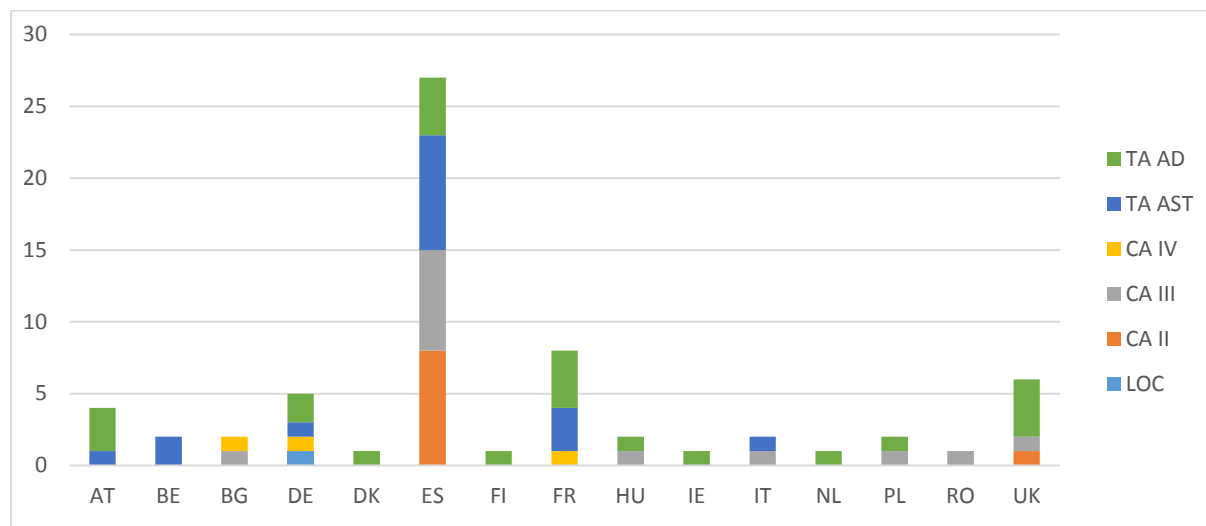
F	Femmes
M	Hommes
TA AD	AT AD
TAAST	AT AST
CA IV	AC IV
CA III	AC III
CA II	AC II
LOC	LOC

Répartition par sexe des postes d'agents temporaires de grades AD 10 à AD14:



Au 31 décembre 2016, la répartition du personnel par nationalité était la suivante:

M	M
F	F
AD 10	AD 10
AD 11	AD 11
AD 12	AD 12
AD 13	AD 13
AD 14	AD 14



TA AD	AT AD
-------	-------

TA AST	AT AST
CA IV	AC IV
CA III	AC III
CA II	AC II
LOC	LOC
AT	AT
BE	BE
BG	BG
DE	DE
DK	DK
ES	ES
FI	FI
FR	FR
HU	HU
IE	IE
IT	IT
NL	NL
PL	PL
RO	RO
UK	UK

Changements dans le tableau des effectifs

L'EU-OSHA, comme d'autres institutions et organes de l'UE, a été soumise à une réduction de 5 % de ses effectifs pour la période 2014-2018 et a donc supprimé deux postes d'agents temporaires de son tableau des effectifs ces dernières années. En conséquence, l'Agence s'est pleinement conformée à la réduction des effectifs.

Étant donné qu'une compression supplémentaire de 5 % des effectifs a été demandée pour les agences ayant atteint leur vitesse de croisière au titre de contribution au plan de redéploiement, au profit des agences dotées de nouveaux mandats et en phase de démarrage, l'EU-OSHA a supprimé un poste d'agent temporaire en 2016. Un autre poste d'agent temporaire a également été supprimé du tableau des effectifs de 2017.

À partir de 2017, l'EU-OSHA aura donc réduit de 10 % le nombre de postes temporaires autorisés. Pour maintenir le niveau de réalisation de son programme de travail, l'Agence a cherché à gagner en efficacité de manière à faire mieux avec moins tout en évitant de soumettre son personnel à un stress causé par une surcharge de travail.

Résultats de l'examen analytique

En ce qui concerne l'examen analytique, l'EU-OSHA applique la méthodologie convenue par toutes les agences de l'Union. En 2016, l'Agence comptait 68,1 % d'effectifs opérationnels, 17,5 % d'effectifs administratifs et 14,3 % d'effectifs neutres. Une comparaison avec les chiffres des années précédentes révèle une réorientation progressive vers les opérations.

L'organigramme de l'Agence est disponible à l'annexe III. Les détails relatifs au tableau des effectifs 2016 et les résultats de l'examen comparés à ceux des années précédentes sont disponibles à l'annexe IV.

2.5 Évaluation par le groupe de gestion

Cette section reprend et évalue les sources internes d'assurance qui sous-tendent l'évaluation du groupe de gestion.

Effacité et efficacité du contrôle

Au niveau de la gestion, l'Agence peut s'appuyer sur un ensemble de processus qui permettent de surveiller ses performances et le respect des procédures et plans établis.

Les contrôles constituent essentiellement une exigence réglementaire qui ne peut être réduite à des fins d'efficacité. Toutefois, dans la mesure du possible, l'EU-OSHA applique une approche basée sur les risques à l'égard des contrôles. Plus un domaine est perçu comme risqué sur la base de preuves documentaires et d'une évaluation, plus le nombre de contrôles et de mesures d'atténuation mis en place est élevé. Outre le respect des règlements, ces contrôles présentent divers avantages non quantifiables, notamment la transparence et la responsabilité vis-à-vis de l'autorité de décharge et des citoyens de l'UE.

Les processus de contrôle de l'EU-OSHA couvrent les processus financiers et de passation de marchés, les processus de contrôle internes et, enfin, les processus de qualité.

Processus de contrôle interne

Un coordinateur du contrôle interne est désigné par la directrice et est chargé de coordonner et de surveiller la mise en œuvre de la plupart des processus de contrôle interne. Le coordinateur du contrôle interne joue également un rôle essentiel dans plusieurs procédures du domaine financier⁶.

L'objectif principal du contrôle est de veiller à ce que l'Agence ait l'assurance raisonnable que le montant total de toutes les opérations financières autorisées durant l'exercice et non conformes aux dispositions contractuelles ou réglementaires applicables ne dépasse pas 2 % des engagements autorisés (voir définition des critères d'importance relative à l'annexe VIII).

La procédure de non-conformité a remplacé la procédure d'exception qui était auparavant appliquée. La nouvelle procédure a été testée en 2015 et est devenue pleinement opérationnelle dès 2016. Cette nouvelle procédure doit permettre d'enregistrer non seulement les exceptions ex ante, mais aussi les cas de non-conformité ex post (événements ex post). Le but est de contribuer à améliorer les procédures existantes et de détecter plus tôt les lacunes du contrôle interne. Aucune des non-conformités enregistrées en 2016 n'indique de lacune dans les contrôles existants qui soit qualitativement et quantitativement pertinente par rapport aux critères d'importance relative.

D'autres processus de contrôle interne portent sur la gestion des risques et sur l'évaluation des normes de contrôle interne. Un rapport complet pour 2016 est disponible aux sections 3.1 et 3.2. Parmi les autres processus de contrôle figurent la procédure relative aux fonctions sensibles, la politique et la procédure de continuité des activités, la politique de sécurité informatique, la politique de gouvernance de l'information.

Processus financiers et de passation de marchés publics

En 2014, l'EU-OSHA a adopté un nouveau règlement financier. Le règlement de l'Agence se base sur le règlement financier-cadre [règlement délégué (UE) n° 1271/2013 de la Commission du 30 septembre 2013]. Le règlement financier de l'Agence et le règlement d'exécution connexe constituent la base juridique qui sous-tend chaque opération financière réalisée par l'Agence.

L'Agence a instauré des processus financiers visant à assurer une gestion adéquate des risques liés à la légalité et la régularité des opérations, conformément au principe de bonne gestion financière. Ces processus tiennent compte de la nature pluriannuelle des activités ainsi que du type de transactions. L'EU-OSHA peut s'appuyer sur une procédure d'établissement de rapports financiers et budgétaires, qui permet un suivi étroit de l'utilisation du budget. En 2016, afin de continuer à aligner les modalités de travail de l'EU-OSHA à la GFA, la structure budgétaire est passée d'un mode traditionnel basé sur les unités à un mode

⁶ À la suite du départ du coordinateur du contrôle interne désigné mi-2016, la directrice a assigné temporairement le poste au chef de l'unité «Promotion et communication». Le recrutement du nouveau coordinateur du contrôle interne est en cours.

basé sur les activités. En conséquence, à partir de 2017, l'établissement de rapports financiers et budgétaires permettra un suivi consolidé du budget par rapport aux activités.

Depuis 2012, l'Agence fonctionne dans le cadre d'une politique claire et formalisée concernant les délégations, les circuits et les acteurs financiers, ce qui se reflète dans la structure organisationnelle. Les tâches et responsabilités sont affectées conformément aux délégations financières et selon le principe de séparation des attributions entre l'ordonnateur et le comptable. Les rapports de sécurité mensuel publiés en 2016 prouvent que ces deux principes ont été systématiquement appliqués et respectés. Des listes de contrôle claires et concises dans un cahier des charges sont à la base de chaque opération financière et fournissent une piste d'audit des actions réalisées par chaque acteur concerné. Si l'Agence a clôturé une analyse approfondie des listes de contrôle financières en 2015, elle travaille actuellement à garantir qu'un lien correct soit établi avec le plan de passation de marchés du programme de travail annuel. Afin de garantir l'harmonisation et l'alignement sur les risques et besoins réels, une équipe financière a été établie.

Une vérification ex ante couvre 100 % des transactions financières. Comme prévu dans le règlement financier, et à titre de source d'assurance supplémentaire, l'EU-OSHA a établi une procédure de contrôle ex post dans l'objectif d'effectuer un recoupement annuel d'un échantillon de transactions.

Pour l'exercice 2016, sur proposition du coordinateur du contrôle interne, aucun contrôle ex post n'a été effectué. La recommandation du coordinateur du contrôle interne s'est basée sur différents éléments, dont les conclusions et recommandations figurant dans l'audit interne et externe; les lacunes et risques des normes de contrôle interne relevés; les statistiques de vérification ex ante des taux d'erreur par type de transaction; et les exceptions/cas de non-conformité enregistrés dans le registre central et leur matérialité perçue.

Compte tenu de l'analyse des éléments susmentionnés et du fait que, pour des raisons d'efficacité, les contrôles doivent être proportionnels aux risques relevés, aucune preuve n'a permis de conclure qu'une source d'assurance supplémentaire était nécessaire et que ces contrôles ex post pouvaient présenter une valeur ajoutée afin d'établir l'assurance. Un exercice de contrôle ex post est néanmoins prévu pour 2017.

En ce qui concerne la passation de marchés publics, l'Agence peut s'appuyer depuis 2015 sur une procédure complète qui fait référence au vade-mecum de la Commission européenne. L'équipe chargée de la passation des marchés publics a été établie pour garantir l'harmonisation au sein de l'Agence. Toutes les procédures de passation de marchés publics menées à l'Agence sont soumises à des mesures de supervision et à des contrôles d'atténuation, depuis la conception jusqu'à la clôture. Ces derniers couvrent tant les processus officiels de lancement et d'évaluation que les déclarations d'absence de conflits d'intérêts par les membres des comités concernés, l'évaluation des critères d'exclusion, de sélection et d'attribution documentés par écrit.

En 2016, aucune plainte n'a été reçue de soumissionnaires non retenus et aucune affaire n'a été reçue par le Médiateur. En outre, aucune procédure n'a été engagée par un contractant devant la Cour de justice à l'encontre de l'Agence.

Processus de qualité

Depuis 2013, une équipe Qualité est en charge de la coordination des procédures relatives à la gestion fondée sur les activités - tant pour la planification que pour l'exécution -, au suivi des performances et à l'évaluation des activités. L'objectif est double: d'une part, garantir que l'Agence travaille dans les limites de son mandat et en suivant les indications du conseil de direction et conformément aux objectifs de performance fixés et, d'autre part, garantir que les activités atteignent les résultats souhaités. Ces processus de qualité ont pour but de soutenir la déclaration d'assurance de l'ordonnateur concernant l'utilisation des ressources pour les finalités prévues. À la fin de l'année 2015, le conseil de direction a adopté un nouvel ensemble d'indicateurs clés de performance, qui sont appliqués depuis le plan de gestion annuel de 2016. Un nouvel outil de gestion des projets informatiques est également en cours de mise en œuvre afin de garantir la qualité des données et de l'approbation/signature au niveau le plus approprié.

Un mécanisme de contrôle supplémentaire, qui a fait l'objet de discussions tout au long de l'année 2016 et qui sera mis en œuvre dès 2017 après son adoption par le conseil de direction, porte sur l'approbation par l'ordonnateur de modifications non substantielles du programme de travail annuel dans la phase d'exécution. Il faut entendre par «modifications non substantielles» les modifications qui n'entraînent aucune augmentation ou diminution de plus de 2 % (valeur cumulée depuis la dernière décision du conseil de direction) du budget opérationnel (Titre 3). Cette mesure devrait aligner l'exécution du programme de travail et les déviations possibles sur le processus décisionnel au niveau le plus approprié.

Prévention et détection des fraudes

À la fin de l'année 2014, le conseil de direction a adopté une stratégie antifraude sur la base des lignes directrices publiées par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) pour les agences de l'UE.

L'objectif général de cette stratégie est d'améliorer la prévention et la détection de la fraude, ainsi que les conditions d'enquête, et d'atteindre un niveau adéquat d'indemnisation et de dissuasion, avec des sanctions proportionnées et dissuasives et un respect des procédures. Elle est disponible sur le site web de l'Agence.

La stratégie couvre une période de 3 ans (2015-2017) et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier par le bureau de l'Agence. Elle se fonde sur une évaluation des risques axée sur les risques de fraude, dans le cadre d'une évaluation plus large des risques effectuée par l'Agence. Si les mesures et contrôles déjà en place pour garantir la légalité et la régularité des opérations (séparation des attributions, principe du double regard, procédures et listes de contrôle) sont considérés comme permettant de lutter efficacement contre les risques de fraude relevés, la stratégie prévoit le développement accru d'une culture antifraude dans l'organisation ainsi que l'amélioration des procédures internes actuelles de prévention de la fraude et des techniques de détection de la fraude. Les domaines des marchés publics et des ressources humaines ont été particulièrement concernés. En outre, une procédure interne de signalement et de traitement des cas de fraude potentiels et de leurs résultats a été adoptée et mise à la disposition du personnel sur l'intranet. La sensibilisation à l'éthique, à l'intégrité, et à la prévention et la détection de la fraude parmi les effectifs est une priorité constante de l'Agence. Les informations à cet égard sont fournies dans le cadre de séances de formation régulières destinées à l'ensemble du personnel et à tous les nouveaux arrivants, systématiquement. La stratégie en cours s'achèvera en 2017 et sera réévaluée avec le conseil de direction à la fin de l'année afin de vérifier qu'elle répond aux besoins.

Les risques de fraude font l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'exercice annuel d'évaluation des risques réalisé par l'Agence.

En 2016, aucune affaire n'a été transmise à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). À l'inverse, l'OLAF a fait savoir qu'elle avait ouvert une enquête.

Transparence, responsabilité et intégrité

L'engagement de l'Agence a l'égard de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité se reflète en premier lieu dans la politique sur la gestion des conflits d'intérêts, adoptée par le conseil de direction fin 2014. Cette politique a pour objectif principal de garantir l'intégrité du processus décisionnel en établissant des critères impérieux en matière de transparence et d'éthique.

Elle repose sur une évaluation des risques ayant conclu au caractère généralement faible du niveau de risques, notamment en raison du rôle et du mandat de l'Agence, qui n'incluent pas la réglementation ou l'inspection. La structure de gouvernance particulière de l'Agence (conseil de direction tripartite) représente également un mécanisme solide garantissant l'équilibre et le contrôle.

La politique concerne essentiellement les membres du conseil de direction et des groupes consultatifs, et rend compte des mesures prévues par le statut qui s'appliquent aux membres du personnel. Elle fournit des critères pour évaluer les situations de conflit d'intérêts, et prévoit des mesures préventives et correctives. Elle demande notamment aux membres du conseil de direction et des groupes consultatifs ainsi que de la direction (directrice et chefs d'unité) de soumettre leur déclaration d'intérêts et le résumé de leurs CV afin qu'ils fassent l'objet d'une évaluation régulière (tous les cinq ans) et soient publiés sur le site web de l'Agence.

Un nouveau conseil de direction est en place depuis fin 2016. Les nouvelles déclarations de conflits d'intérêts et les résumés des CV sont en cours de collecte et d'analyse. Actuellement, l'EU-OSHA a reçu 131 dossiers complets, ce qui correspond à 70 membres permanents du conseil de direction (80 %), de 52 suppléants (60 %), et de 12 observateurs et observateurs suppléants (48 %). Aucun des dossiers évalués ne comportait de situation pouvant être qualifiée de conflit d'intérêts au sens de la politique. Aucun dossier n'a été transféré au comité des conflits d'intérêts pour analyse approfondie.

Plusieurs mesures concrètes ont également été prises afin de prévenir les situations de conflits d'intérêts pour les membres du personnel, couvrant les procédures de recrutement et de passation de marchés publics et les congés sans solde et les déclarations spécifiques de fin de service.

Dans le cadre de son engagement à l'égard de la transparence, l'EU-OSHA publie ses documents clés sur son site web, notamment sa stratégie, ses programmes de travail et ses rapports annuels, les principaux résultats d'évaluation et de performances, les procès-verbaux et les délibérations du conseil de direction et du bureau.

2.6 Évaluation des résultats de l'audit durant l'année de référence

Cette section reprend et évalue les observations et conclusions des audits internes et externes menés en 2016. Elle examine notamment si l'une d'elles a pu avoir une incidence significative sur la réalisation des objectifs du contrôle et, à terme, sur l'assurance. Les mesures prises par l'EU-OSHA, le cas échéant, sont également recensées.

L'EU-OSHA fait l'objet de deux audits indépendants: un audit interne mené par le service d'audit interne (SAI) de la Commission européenne et un audit externe mené par la Cour des comptes européenne (CCE). Depuis la modification de l'article 104 du règlement financier en 2014, l'audit sur les comptes est effectué par une société d'audit privée mandatée par l'Agence par un contrat cadre conclu par la Commission européenne.

2.6.1 Service d'audit interne (SAI)

Le SAI audite l'EU-OSHA sur la base d'un plan d'audit stratégique interne pluriannuel convenu avec l'équipe de gestion de l'Agence avant le début de la période de référence. Le dernier plan était en vigueur de 2013 à 2015.

En conséquence, le SAI a procédé à une évaluation stratégique des risques dans le but principal d'élaborer un nouveau plan d'audit stratégique interne pluriannuel pour la période comprise entre 2017 et 2019. Trois thèmes ont été sélectionnés pour être soumis à de futurs audits, à savoir: la campagne «Lieux de travail

sains» et le support informatique; ESENER/les vues d'ensembles en matière de SST; la planification et la budgétisation. En outre, le rapport a recensé trois processus nécessitant de nouvelles mesures afin d'améliorer les contrôles: mise en réseau de connaissances, établissant en particulier qu'un plan commercial doit être établi pour OSHwiki; gouvernance informatique et gestion de la sécurité informatique. Le SAI a approuvé le plan d'action de l'EU-OSHA visant à aborder ces trois processus. Ce plan est désormais

Le SAI a réalisé le dernier audit au titre du dernier plan d'audit stratégique interne pluriannuel de 2015, qui portait sur les «Outils de gestion de la SST». Le rapport final de l'audit ne comportait aucune recommandation critique ou très importante.

L'audit incluait un suivi des recommandations de précédents audits demeurées ouvertes. De plus amples détails sur le statut des recommandations sont disponibles au point 2.7.

2.6.2. Cour des comptes européenne (CCE)

La procédure portant sur les comptes 2015 a été menée à terme sans heurts en 2016. La Cour des comptes européennes (CCE) a certifié la légalité et la régularité des comptes de l'EU-OSHA tout en observant, d'une part, le niveau élevé de report aux titres 2 et 3 et en reconnaissant, d'autre part, les raisons avancées par l'Agence.

Pour l'exercice 2016, la CCE a mené un audit sur site (du 27 février au 3 mars 2017) dans l'objectif d'examiner la légalité et la régularité d'un échantillon des procédures de passation de marchés publics et des opérations financières effectuées en 2016. Par ailleurs, une société privée a mené un audit sur les comptes de 2016 du 13 au 17 mars 2017.

La CCE s'appuiera sur ses propres conclusions et sur les résultats de l'audit mené par la société d'audit indépendante pour rédiger son rapport sur l'EU-OSHA. À la date de préparation du présent rapport, l'Agence n'a pas encore reçu le rapport final de la CCE. Il est néanmoins prévu que l'avis de la CCE concernant la régularité et la sincérité des comptes, ainsi que la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes, donne lieu à une déclaration d'assurance, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Toute observation sera appliquée dans le contexte des efforts continus actuellement déployés pour procéder à des améliorations supplémentaires.

2.7 Suivi des recommandations et des plans d'action concernant les audits

À la fin de l'année 2016, l'EU-OSHA n'avait aucune recommandation critique ou très importante ouverte. Tout au long de l'année, l'Agence a travaillé à la mise en œuvre du plan d'action relatif aux quatre recommandations importantes issues de l'audit 2015 du SAI sur les «Outils de gestion de la SST». Le SAI a examiné le travail effectué au sujet des quatre recommandations et a recommandé leur clôture au début de l'année 2017.

2.8 Suivi des observations de l'autorité de décharge

Cette section inclut les observations et commentaires formulés par l'autorité de décharge à l'égard de l'exécution du budget 2014 ainsi que des mesures de suivi adoptées par l'Agence.

La décision de décharge portant sur 2014 a été adoptée durant la séance plénière du Parlement européen le 28 avril 2016. Par cette décision, le Parlement accordait la décharge à la directrice de l'Agence sur l'exécution du budget pour l'exercice 2014 et approuvait la clôture des comptes pour 2014.

Dans le cadre de la procédure de décharge, l'Agence a préparé un rapport résumant le nombre et la nature des audits internes menés par l'auditeur interne, les recommandations formulées et le suivi de ces dernières.

Les observations spécifiques rapportées par le Parlement dans la décision de décharge de l'Agence et les mesures de suivi adoptées par cette dernière, lorsqu'elles sont pertinentes, sont rapportées dans le tableau ci-après.

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge 2014	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	État
8. Prévention et gestion des conflits d'intérêts et transparence	plaide en faveur d'une amélioration globale de la prévention de la corruption et de la lutte contre celle-ci, au moyen d'une approche globale intégrant tout d'abord un meilleur accès du public aux documents et des règles plus strictes en matière de conflits d'intérêts, l'introduction ou le renforcement de registres de transparence, l'affectation de ressources suffisantes aux mesures d'application de la loi ainsi qu'une meilleure coopération entre les États membres et avec les pays tiers concernés.	<p>En mai 2014, l'EU-OSHA a mis en œuvre le règlement (CE) n° 1049/2001 relatif à l'accès public aux documents au moyen d'une décision du conseil administratif. Afin de garantir la transparence, l'Agence publie ses documents clés sur le site web de l'EU-OSHA. Parmi ceux-ci figurent la stratégie globale, les plans de gestion annuels et les rapports d'activités, les budgets, comptes et rapports annuels de la Cour des comptes.</p> <p>En 2014, le conseil de direction a adopté une politique en matière de gestion des conflits d'intérêts qui se fonde sur les lignes directrices de la Commission sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts dans les agences décentralisées de l'EU. En conséquence de cette politique, la directrice, la direction, les membres de l'encadrement supérieur et les membres du conseil de direction doivent fournir une déclaration de conflits d'intérêts et un résumé de leur CV, qui font l'objet d'une mise à jour et d'une évaluation régulières et sont accessibles au public. Le procès-verbal de la réunion du conseil de direction et du bureau est publié sur le site web de l'Agence, y compris la liste des participants ainsi que toute restriction du niveau de participation en raison d'intérêts divergents éventuels. Plusieurs</p>	Terminé

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge 2014	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	État
		<p>dispositions en matière d'obligation de rendre compte sont également en place.</p> <p>Dans le cadre des systèmes de contrôle interne appliqués afin de garantir la légalité et la régularité, l'Agence adopte des mesures spécifiques visant à prévenir et à détecter les comportements frauduleux, dont une stratégie anti-fraude.</p>	
9. Prévention et gestion des conflits d'intérêts et transparence	rappelle que les procédures existantes relatives à la prévention des conflits d'intérêts pour le personnel de l'Agence sont en cours de révision et que ladite révision devait être achevée en 2015; note que cette révision des règles est toujours en cours et demande à l'Agence de terminer ce processus dès que possible et d'informer l'autorité de décharge des résultats.	<p>L'EU-OSHA s'engage à garantir l'intégrité des décisions et des informations émanant de l'Agence et à promouvoir sa fiabilité concernant son travail et ses activités. Pour ces raisons, la gestion et la prévention de conflits d'intérêts jouent un rôle important.</p> <p>Conformément à l'article 11 du statut du personnel et aux articles 11 et 81 du régime applicable aux autres agents (RAA), l'EU-OSHA utilise les modèles de déclaration de conflit d'intérêts pour les candidats. En outre, tous les membres des comités de sélection signent un formulaire attestant l'absence de conflit d'intérêts. Il en va de même pour les procédures de marchés publics.</p> <p>Conformément à l'article 11, paragraphe 4, et à l'article 40 du statut du personnel et aux articles 11, 17 et 91 du régime applicable aux autres agents (RAA), l'EU-OSHA utilise le modèle de déclaration relative aux conflits d'intérêts lors de la réintégration de membres du personnel à la suite d'un congé de convenance personnelle.</p>	Terminé

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge 2014	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	État
		D'autres mesures de prévention des conflits d'intérêts parmi le personnel de l'Agence sont prévues.	
10. Prévention et gestion des conflits d'intérêts et transparence	encourage l'Agence à sensibiliser davantage son personnel à la politique en matière de conflits d'intérêts, parallèlement aux activités de sensibilisation qui sont actuellement menées, ainsi qu'à faire de l'intégrité et de la transparence des points obligatoires à aborder au cours des procédures de recrutement et des entretiens d'évaluation.	<p>La politique de l'EU-OSHA en matière de conflits d'intérêts et d'autres documents pertinents (déclarations relatives à l'absence de conflits d'intérêts, etc.) sont à la disposition du personnel sur l'intranet de l'Agence.</p> <p>Une page spécifique consacrée aux ressources anti-fraude se trouve sur l'intranet. Sur celle-ci figurent la stratégie anti-fraude de l'Agence, la procédure d'établissement de rapports et de traitement des cas de fraude potentiels à l'EU-OSHA, des orientations et des liens utiles concernant la lutte contre la fraude.</p> <p>Le plan d'action anti-fraude de l'Agence prévoit des sessions d'information annuelles pour le personnel sur la prévention et la détection des fraudes et contient des informations à l'attention des nouveaux membres du personnel concernant le rôle de l'OLAF.</p> <p>L'EU-OSHA sensibilise les membres de son personnel, sur l'intranet de l'Agence, aux lignes directrices de la Commission européenne sur le lancement d'alertes éthiques, le code de bonne conduite administrative et les principes de service public pour les fonctionnaires de l'UE.</p> <p>La conduite en cours de service est abordée dans le cadre d'évaluations des performances.</p>	Terminé

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge 2014	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	État
15. Autres commentaires	souligne que les rapports annuels de l'Agence pourraient jouer un rôle important pour ce qui est de la conformité en matière de transparence, de responsabilité et d'intégrité; invite l'Agence à inclure dans ses rapports annuels un chapitre standard consacré à ces éléments.	L'EU-OSHA utilise le modèle de rapport d'activités annuel convenu entre les agences et la Commission européenne. À la suite de cette recommandation, la dénomination des sous-rubriques sera modifiée afin d'inclure un point standard intitulé «Transparence, responsabilité et intégrité», comme dans le rapport annuel d'activités consolidé de 2016.	Terminé

En avril 2016 également, le Parlement européen a adopté une résolution concernant la décharge sur l'exécution du budget des agences de l'Union européenne pour l'exercice 2014: performance, gestion financière et contrôle, qui fait référence aux questions transversales affectant les agences de l'UE en général. Sous les auspices des réseaux et sous-réseaux des agences de l'UE, l'EU-OSHA a contribué au suivi de plusieurs observations du Parlement incluses dans cette résolution.

Partie II b): Évaluations externes

L'EU-OSHA dispose d'un système de surveillance et d'évaluation des performances bien établi qui garantit la disponibilité des informations nécessaires à la responsabilisation, à la gestion et à l'apprentissage.

En 2015, l'Agence a adopté une nouvelle politique et une nouvelle procédure d'évaluation. Un plan d'évaluation pluriannuel pour 2016-2019 a été adopté conformément à la politique d'évaluation et aux exigences du règlement financier de l'EU-OSHA. Presque toutes les activités reprises dans le plan de gestion annuel/le document de programmation doivent faire l'objet d'une évaluation ex post ou à moyen terme entre 2016 et 2019. Toutes les nouvelles activités ne seront incluses dans le programme de travail de l'année qu'après avoir été soumises à une évaluation ex ante, dont le résultat sera discuté avec le bureau et les principales parties prenantes. La politique et la procédure instaurent une approche d'évaluation harmonisée ainsi qu'un suivi systématique des conclusions des évaluations. Un nouveau contrat cadre relatif aux services d'évaluation a également été mis en place à partir de 2015.

En 2016, la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015 sur le stress et les risques psychosociaux liés au travail ont fait l'objet d'une évaluation ex post.

La conclusion générale de cette évaluation est que la campagne a eu encore plus de succès que les campagnes précédentes. Ce succès s'explique par différentes raisons. Premièrement, le thème de cette campagne s'est avéré très pertinent au niveau de l'Union et au niveau national, et la vaste gamme de supports de campagne et de canaux de communication, dont les médias sociaux, a permis d'atteindre des groupes cibles très larges et a été efficace dans différents contextes nationaux. Deuxièmement, l'EU-OSHA a développé un excellent réseau pour diffuser ses messages dans les lieux de travail de toute l'Europe. Enfin, les participants des cinq États membres concernés ont fait savoir que la campagne avait été un véritable catalyseur de changement. Ce dernier point est particulièrement important, parce qu'il signifie que le travail concernant les risques psychosociaux sur le lieu de travail se poursuivra longtemps après la fin de la campagne.

Toutefois, deux problématiques ont été observées: 1) la mesure dans laquelle les messages de la campagne atteignent les lieux de travail, en particulier les micro et petites entreprises (MPE) est difficile à mesurer; et 2) les participants de certains États Membres voudraient que les supports de campagne soient adaptés à leur propre contexte national.

L'EU-OSHA entend remédier à ces problématiques en se concentrant davantage sur les liens entre les points focaux nationaux et les partenaires sociaux des États membres et en établissant des partenariats avec d'autres parties prenantes qui peuvent influencer la gestion de la SST dans les MPE. Elle élaborera également des supports de campagne qui peuvent être mieux adaptés aux contextes nationaux et aux MPE. En outre, à l'avenir, afin de garder la cadence des campagnes après leur terme, l'EU-OSHA mettra à jour les thèmes et les supports de campagne disponibles en ligne. Enfin, l'Agence mettra au point une plateforme d'échange de connaissances destinée aux points focaux et aux parties prenantes afin qu'ils puissent partager leurs points de vue sur les supports de campagne et les canaux de communication.

Les leçons tirées de l'évaluation de la campagne 2014-2015 contribueront à guider le reste de la campagne 2016-2017 et à façonner la campagne 2018-2019.

Faits et chiffres des dernières évaluations des activités

«Les risques psychosociaux —
mieux prévenir pour mieux travailler»
(campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015),
évaluation réalisée en 2016



Conclusions générales: la campagne a réussi à sensibiliser le public au «stress et aux risques psychosociaux» sur le lieu de travail, aux niveaux européen et national



En outre, deux autres évaluations externes ont été lancées en 2016: une évaluation ex post sur le projet «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge» et une évaluation à moyen terme du programme stratégique pluriannuel 2014-2020 en cours. Ces deux évaluations devraient s'achever mi-2017. En particulier, les résultats de la dernière évaluation contribueront largement à alimenter le débat sur les directions stratégiques de l'Agence après 2020. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Agence venait de recevoir les projets de rapports relatifs à ces deux évaluations.

En ce qui concerne le projet «Un travail plus sûr et plus sain à tout âge», l'évaluation révèle que le projet a apporté une contribution très importante à la mission/vision de l'EU-OSHA et, en particulier, à la réalisation de son objectif stratégique pour le Domaine prioritaire 2 - Faits et chiffres. Elle a également contribué de manière significative à la réalisation des objectifs politiques de l'UE en matière de SST et de vieillissement. Les réalisations et les résultats du projet vont dans le sens de la réalisation des objectifs du projet pilote du Parlement européen, en fournissant en substance ces informations très détaillées et approfondies concernant les politiques, stratégies et expériences actuelles en matière de SST et de travailleurs âgés, développées dans les États membres de l'UE par les décideurs politiques et les entreprises, ainsi que leur efficacité et les vues des différentes parties prenantes.

Les résultats du projet complètent manifestement les autres projets/activités entrepris par l'UE-OSHA. À cet égard, le projet soutient fermement la campagne 2016-2017 sur les lieux de travail sains. En outre, il a apporté une valeur ajoutée claire au niveau de l'UE en fournissant, pour la première fois, un tableau européen complet de ce qui se passe en Europe et dans tous les États membres de l'UE (plus les pays de l'AELE) en matière de politiques et de pratiques liées à la SST pour les travailleurs âgés, développées par les décideurs politiques et les entreprises, en facilitant l'échange, le partage et la comparabilité des informations entre les États membres de l'UE sur les informations pertinentes en la matière, ainsi que la possibilité d'apprendre les uns des autres. Ce faisant, le projet est parvenu à intégrer la dimension clé de la SST dans les débats politiques européens et nationaux sur le vieillissement de la main-d'œuvre.

L'évaluation met en évidence la complexité du plan de recherche, qui constitue l'une des principales difficultés ayant entravé la mise en œuvre du projet du point de vue de l'efficacité et de l'efficience, malgré sa méthodologie raisonnable et cohérente.

L'évaluation à moyen terme du programme stratégique pluriannuel 2014-2020 indique que la majorité des parties prenantes de l'EU-OSHA considèrent que le programme stratégique pluriannuel est un document de planification efficace et utile pour la réalisation des travaux de l'Agence. Le programme stratégique pluriannuel a des répercussions globalement positives sur le processus de planification à court et moyen terme et sur les travaux de l'Agence dans leur ensemble, et les objectifs fixés restent d'actualité pour les années à venir. Le programme stratégique pluriannuel est conforme à la politique actuelle en matière de SST et continuera d'apporter une valeur ajoutée à l'EU-OSHA et à d'autres parties prenantes au cours des années à venir, et la logique d'intervention reste pertinente.

Le projet de rapport d'évaluation sera examiné par le comité directeur composé de membres du conseil de direction et du bureau et sera abordé par le conseil de direction lors de sa réunion de juin 2017. Partant du principe que les conclusions du rapport final ne font état d'aucun changement radical, l'EU-OSHA continuera à utiliser le programme stratégique pluriannuel en tant que cadre stratégique principal pour les opérations de l'Agence tout en garantissant une adaptation rapide lors de la publication de tout document stratégique important de la Commission européenne ou de tout changement stratégique important en matière de SST.

La dernière évaluation générale de l'EU-OSHA et de sa stratégie 2009-2013 a été produite en novembre 2011⁷.

Enfin, à la fin de l'année 2016, la Commission européenne a lancé une évaluation conjointe pour les quatre agences européennes qui relèvent de la compétence de la DG EMPL (Cedefop, ETF, Eurofound, EU-OSHA). L'objectif de cette évaluation est d'examiner la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la valeur ajoutée de ces agences, tant individuellement que de manière transversale, en identifiant les synergies et les chevauchements éventuels au niveau de leurs mandats, de leurs objectifs et de leurs activités. L'évaluation est en cours et devrait permettre de démontrer la valeur ajoutée du travail de l'EU-OSHA et sa complémentarité avec le travail réalisé par les autres agences de l'UE et par la Commission.

⁷ Institut d'études sur l'emploi, évaluation à moyen terme de la stratégie 2009-2013 de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Disponible à l'adresse suivante. http://osha.europa.eu/en/publications/evaluation_reports/mid-term-evaluation-eu-osha-strategy_2009-2013_en.pdf

Partie III: Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

3.1 Gestion des risques

L'EU-OSHA procède chaque année à une évaluation des risques qui tient compte de l'environnement de risque intrinsèque dans lequel l'Agence travaille ainsi que des activités et processus spécifiques dans le cadre desquels le travail est réalisé. Au niveau de l'Agence, l'exercice d'évaluation concerne la directrice et le personnel de direction.

Pour chacun des risques relevés, la directrice désigne un coordinateur chargé de rédiger un plan d'action, de coordonner sa mise en œuvre et de faire rapport tous les trimestres à la direction. Les risques, le plan d'action et les rapports de mise en œuvre se trouvent dans un registre des risques.

Le registre des risques pour 2016 incluait quatre risques: deux concernaient l'environnement extérieur, un l'organisation interne et la gestion des ressources, et un les nouveaux processus et outils de planification.

Tous les risques ont été considérés comme modérés. Dans l'ensemble, le plan d'action a été suivi de manière adéquate, et aucun des risques ne s'est concrétisé de manière à nuire à la réputation de l'Agence ou à la réalisation de ses objectifs stratégiques ou opérationnels.

3.2 Respect et efficacité des normes de contrôle interne

En 2007 et par des modifications ultérieures, le conseil de direction de l'Agence a adopté un ensemble de normes de contrôle interne (NCI), fondées sur le modèle de la Commission européenne et les bonnes pratiques internationales, et destinées à garantir la réalisation des objectifs politiques et opérationnels. En conséquence, l'Agence a mis en place une structure organisationnelle et des systèmes de contrôle interne qui sont conformes aux normes et aux risques de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités.

Concernant les risques, l'Agence procède à une évaluation annuelle des NCI. L'évaluation repose sur le degré d'application des normes pendant une année donnée et tient compte des résultats de l'évaluation des risques ainsi que des recommandations des auditeurs externes et internes. Une fois de plus, la directrice et le personnel de direction participent à l'exercice d'évaluation.

Sur la base de cette évaluation, la directrice décide quelles NCI privilégier dans le contexte du plan de travail annuel de l'année de planification. La directrice désigne alors des coordinateurs pour chaque NCI ou exigence liée. Ils sont responsables de la rédaction d'un plan d'action, qui fait l'objet d'un suivi trimestriel, sous la supervision de la directrice.

S'il a été conclu dans l'évaluation menée à la fin de l'année 2015 que, dans l'ensemble, les NCI avaient été appliquées efficacement, un potentiel d'amélioration a été identifié dans les domaines suivants: affectation et mobilité du personnel (NCI 3), processus et procédures (NCI 8) et information et communication (NCI 12). Les actions prévues pour 2016 ont été largement mises en œuvre en temps utile et ont donné lieu aux résultats attendus.

3.3. Protection des données

L'intégration des questions relatives à la protection des données dans les politiques de l'EU-OSHA s'est poursuivie en 2016. Les questions traitées portaient, par exemple, sur l'enquête auprès des parties prenantes, réalisée entre avril et mai, et sur l'établissement d'un panel de répondants; sur les formes de conflits d'intérêts pour les membres du personnel; et sur les stratégies en matière de communication électronique. Plusieurs déclarations de confidentialité ont également été préparées pour le site internet de la campagne 2016-2017.

PARTIE IV: Assurance de gestion

4.1 Analyse des éléments à l'appui de l'assurance

La directrice peut s'appuyer sur les éléments constitutifs de l'assurance énumérés ci-après:

- les mesures existantes pour garantir la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes de l'Agence, y compris la vérification ex ante complète, les contrôles réguliers de la séparation des tâches et les mesures spécifiques de prévention et de détection de la fraude et des conflits d'intérêts;
- les travaux du service d'audit interne et le suivi des recommandations de l'audit par l'Agence;
- les enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes européenne durant les années antérieures à l'année de la présente déclaration;
- l'évaluation de la nature quantitative et qualitative des non-conformités incluses dans le registre de 2016;
- le cadre de gestion des performances de l'Agence, qui inclut la surveillance régulière des indicateurs de performance et la planification et le suivi des évaluations;
- la déclaration du coordinateur du contrôle interne, fondée sur son suivi régulier de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne à l'Agence, y compris l'autoévaluation et le suivi des NCI, ainsi que la politique de gestion des risques de l'Agence.

Les parties II et III sont basées sur l'analyse systématique des preuves disponibles au sujet des éléments constitutifs de l'assurance.

4.2 Réserves

Aucune.

4.3 Conclusions générales sur l'assurance

La directrice a l'assurance raisonnable que, dans l'ensemble, des contrôles appropriés sont en place et fonctionnent comme prévu, que les risques sont suivis et atténués de manière adéquate, et que les améliorations et renforcements nécessaires sont réalisés. En conséquence, aucun élément ne justifie d'émettre des réserves pour l'exercice 2016.

Partie V: Déclaration d'assurance

Je soussignée, Christa Sedlatschek, directrice de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, en ma qualité d'ordonnateur,

Déclare que les informations contenues dans le présent rapport sont sincères et véritables.

Affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Je confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

Bilbao, 18 mai 2017

(signé)

Annexes

Annex I. Core business statistics

	Objective	Indicators	Targets	2015	2016
Mission	We develop, gather and provide reliable and relevant information, analysis and tools to advance knowledge, raise awareness and exchange occupational safety and health (OSH) information and good practice which will serve the needs of those involved in OSH	1) Budget implementation	1) 95%	1) 98%	1) 96,3%
		2) Budget execution	2) Title 1: 90%; Title 2: 75%; Title 3: 65%	2) Title 1: 94%; Title 2: 72%; Title 3: 58%	2) Title 1: 94%; Title 2: 69%; Title 3: 54%
		3) Staff capacity	3) 95%	3) 98%	3) 97%
		4) Work programme delivery	4) 90%	4) 83%	4) 84%
		5) Reach of online users	5) 10% increase per year*	5) 3.299.931 unique visitors	5) 2.408.455 unique visitors
		6) Reach of users through networking	6) 10.000 stakeholders reached	6) 20.125	6) 37.926
		7) Uptake of publications etc. (downloads)	7) 5% increase per year*	7) 50.237	7) 82.558
		8) Stakeholder assessment: Performance	8) 80%	8) 86% ⁸	8) 86% ¹⁰
		9) Stakeholder assessment: Quality	9) 80%	9) 84% ⁹	9) 84% ¹¹
Strategic objective 1 – Anticipating change	The provision of credible and good quality data on new and emerging risks that meet the needs of policy-makers, researchers and workplace intermediaries and allow them to take timely and effective action	1) Reach: online users	1) 10% increase per year*	1) 41.398	1) 77.792
		2) Uptake of electronic information	2) 5% increase per year*	2) 6.654	2) 399
		3) Quality	3) 80%	3) 73% ¹²	3) 73% ¹³

⁸ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

⁹ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹⁰ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹¹ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹² EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹³ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

* Data between 2015 and 2016 are not directly comparable due to the launch of a new corporate website mid-2015 with a new information structure. This applies to all results for page-views and downloads related to 2016.

	Objective	Indicators	Targets	2015	2016
Strategic objective 2 – Facts & figures	The provision of an accurate and comprehensive picture of current OSH risks, their health effects, and how they can be prevented and managed, to allow a better understanding of these issues among policy-makers and researchers	1) Reach: online users 2) Uptake of electronic information 3) Quality	1) 10% increase per year* 2) 5% increase per year* 3) 80%	1) 1.810.964 2) 16.300 3) 87% ¹⁴	4) 432.528 1) 15.459 2) 87% ¹⁵
Strategic objective 3 – Tools for OSH management	The provision of relevant tools for smaller workplaces to manage health and safety, and the engagement of intermediaries in the further development and dissemination of these tools	1) Reach: online users 2) Quality	1) 10% increase per year* 2) 80%	1) 262.076 2) 90% ¹⁶	1) 123.178 2) 90% ¹⁷
Strategic objective 4 – Raising awareness	To get the occupational safety and health message across to multiple beneficiaries by raising awareness about workplace risks and how to prevent them, together with the Agency's intermediaries, and to ensure that Agency information reaches the intended beneficiaries and intermediaries.	1) Reach: online users 2) Uptake of electronic information 3) Quality 4) Reach: newsletter subscribers	1) 10% increase per year* 2) 5% increase per year* 3) 80% 4) 5% increase	1) 3.354.242 2) 15.498 3) 82% ¹⁸ 4) 7%	1) 1.935.808 2) 29.603 3) 82% ¹⁹ 4) 3%
Strategic objective 5 – Networking knowledge	The mobilisation of the OSH community through new tools to promote and facilitate the generation and maintenance of a body of high quality knowledge	1) Reach: online users 2) Quality	1) 10% increase per year* 2) 80%	1) 1.005.228 2) 71% ²⁰	1) 1.667.312 2) 71% ²¹

¹⁴ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹⁵ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹⁶ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹⁷ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹⁸ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

¹⁹ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

²⁰ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

²¹ EU-OSHA Stakeholder Survey 2016

	Objective	Indicators	Targets	2015	2016
Strategic objective 6 – Networking and communication	To develop and implement networking and activities to ensure that the Agency's activities meet the needs of its key stakeholders, to promote tripartism at European and Member State level, to enable networks to take an active part in the Agency's activities.	1) Quality 2) Stakeholders' engagement	1) 80% 2) 80%	1) 92 ²² 2) 72%	3) 96% ²³ 1) 76%
OiRA	Work with intermediaries to provide free of charge, easy-to-use, state-of-art OiRA tools adapted to the sectors in which the companies operate	1) Accumulated Guest Users by end 2016 2) Accumulated risk assessments end 2016	1) 5% increase per year 2) 5% increase per year	1) 22.029 2) 38.540	1) 45.000 (105% increase) 2) 51.821 (45% increase)
HWC 2016-2017	Promote sustainable work and healthy ageing, and highlight the importance of prevention throughout the whole working life.	1) Media partners 2) Distribution of campaign material	1) 15-25 media partners 2) 1.000.000 pieces of campaign materials distributed (1&2 over 2016 and 2017)	1) 34 2) 227.210	1) 35 2) 789.666
OSHwiki		Number of new/revised articles published per year	1) 75	1) 80	1) 178
Strategic networking	Stakeholder engagement	1) Stakeholder engagement	1) 80% of Board members attending meetings	1) 72	1) 61%
Operational networking	Stakeholder engagement	1) Stakeholder engagement	1) 80% of focal points attending meetings	1) 71%	1) 86%

²² Based on satisfaction with seminars and events organised in 2015.

²³ Based on satisfaction with seminars and events organised in 2016

Indicators per activity

Activity / Indicators	Delivery of 2016 outputs foreseen in AMP		Quality	
	Target	Actual 2016	Target (%)	Actual 2016 (%)
1.2 Large-scale foresight	7	0	80	73
2.1 ESENER	2	2	80	86
2.2 Safer and healthier at any age	9	9	80	N/A (1)
2.3 MSE	3	3	80	N/A (1)
2.4 Work-related diseases	2	0	80	N/A (1)
2.5 Costs and benefits	0	0	80	87
3.1 OiRA	3	2	80	90
3.2 Support for OSH 'e-tools'	3	2	N/A	-
4.2 HWC 2014-2015	1	1	N/A	-
4.3 HWC 2016-2017	16	16	80	83
4.4 Awareness Raising Actions	5	5	80	79
4.5 HWC 2018-2019	0	0	80	83 ²⁴
5.1 OSHwiki	3	2	N/A	-
5.2 Other networking knowledge actions	1	1	N/A	-
6.1 Strategic networking	9	9	80	96
6.2 Operational networking	9	9	80	96
6.3 Communications	4	4	80	85

(1) There was not a sufficient amount of outputs available at the moment of measuring

²⁴ Score from previous campaign

Table 6 – Status of outputs at 31-12-2016

Type	Name	Target date	Status	Actual / Foreseen date for finalisation
1.2. Large-scale foresight				
Output: Report	Report foresight-2 phase 1	Q4 2016	Not yet finalised	Q1 2017
Output: Summary of report	Summary Report foresight-2 phase 1	Q4 2016	Cancelled	
Output: Seminar, event etc	Seminar on the three review articles from 2016 with FOPs (1st FOP meeting in 2017)	Q4 2016	Not yet finalised	Q1 2017
Output: Articles	3 consolidated review articles on new and emerging issues commissioned in 2016	Q4 2016	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Event summary/Seminar online summary	Seminar online summary - 2017 seminar with FOPs on the three review articles from 2016 on new and emerging issues	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Summary of report	Summary Report of the 2017 seminar with FOPs on the three review articles from 2016 on new and emerging issues	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
Output: Event summary/Seminar online summary	Summary Report of the 2016 seminar with FOPs on the three review articles from 2015 on new and emerging issues	Q3 2016	Cancelled	
Output: Report	Report foresight-2 phase 2	Q4 2017	Cancelled	
Output: Summary of report	Summary Report foresight-2 phase 2	Q4 2017	Cancelled	
Output: Report	Final report foresight 2	Q4 2017	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Summary of report	Summary Final report foresight 2 (PAPER)	Q4 2017	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Report	Ex-post evaluation	Q4 2018	Not yet finalised	Q4 2018
2.1. ESENER				
Output: Report	Overview report	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	5 national seminars co-organised with FOPs (number depending on FOP requests)	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Report	Main report on joint analysis ESENER-2 LFS ad-hoc module	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Summary of report	Main report on joint analysis ESENER-2 LFS ad-hoc module	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Report	Main report on worker participation (case studies in 7 countries)	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Report	Country reports on worker participation	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Summary of report	Summary of main report on worker participation (case studies in 7 countries)	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Report	Secondary analysis OSH Management Report	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Summary of report	Secondary analysis OSH Management Report	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Report	Secondary analysis Psychosocial Risk Management Report	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018

Type	Name	Target date	Status	Actual / Foreseen date for finalisation
Output: Summary of report	Secondary analysis Psychosocial Risk Management Report	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Report	Secondary analysis - Technical assessment of ESENER-2 universe	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Report	Secondary analysis ESENER-2 Evaluation	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
2.2. Safer and healthier work at any age				
Output: Event summary/Seminar online summary	Seminar Online Summary-Stakeholder Conference-Brussels, 22 September 2015	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Report	Publication: Analysis report of case studies and qualitative research (WP4)	Q1 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Summary of report	Publication: Analysis report of Case studies and qualitative research (WP4)	Q1 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Report	Analysis report policies WP2 (policies & strategies)	Q1 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Summary of report	Summary of analysis report WP2 (policies & strategies)	Q1 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Report	Research review WP3 Rehabilitation	Q1 2016	Finalised	Q3 2016
Output: Summary of report	Summary of research review WP3 Rehabilitation	Q1 2016	Finalised	Q3 2016
Output: Report	Final overall analysis report (WP6)	Q2 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Summary of report	Final overall analysis report (WP6)	Q2 2016	Finalised	Q4 2016
2.3. MSEs				
Output: Report	OSH in MSEs - state of play report	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	High-level seminar	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Event summary/Seminar online summary	Seminar Online Summary on High-level seminar	Q4 2016	Finalised	Q3 2016
Output: Report	Technical report - comparison of national technical reports on enterprise interviews	Q1 2017	Not yet finalised	Q1 2017
Output: Report	National technical reports (9) - on Enterprise interviews	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Report	National technical reports (9) - on strategy, policy and intervention qualitative research	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Seminar, event etc	Closing seminar	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
Output: Report	Technical report - comparison of national technical reports on strategy, policy and intervention qualitative research	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
Output: Report	Final report: Analysis of the findings (work packages 1&3)	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Summary of report	Final report: Analysis of the findings (work packages 1&3)	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Event summary/Seminar online summary	Seminar Online Summary on Closing seminar	Q1 2018	Not yet finalised	Q1 2018

Type	Name	Target date	Status	Actual / Foreseen date for finalisation
2.4. Work-related diseases and disabilities				
Output: Report	Feasibility study - development of EU system (occupational cancer risks)	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
Output: Summary of report	Summary - Feasibility study (development of EU survey (occupational cancer risks))	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
Output: Report	Literature review on rehabilitation and back to work measures for workers affected by cancer, incl. those affected by work-related cancer	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Report	Final report - rehabilitation & back to work measures - workers affected by cancer	Q3 2018	Not yet finalised	Q3 2018
Output: Summary of report	Summary - Final report - rehabilitation & back to work measures - workers affected by cancer	Q3 2018	Not yet finalised	Q3 2018
Output: Report	Literature review - Fumigation in cargo - health risks in ports	Q4 2017	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Report	Literature review on alert and sentinel systems	Q3 2017	Not yet finalised	Q3 2017
Output: Summary of report	Executive summary - Final report - Review on alert and sentinel systems	Q3 2018	Not yet finalised	Q3 2018
Output: Report	Final report - Review on alert and sentinel systems	Q3 2018	Not yet finalised	Q3 2018
Output: Event summary/Seminar online summary	Seminar online summary - Workshop on biological agents with the German Ministry of Labour	Q4 2016	Cancelled	
Output: Seminar, event etc	Workshop on biological agents with the German Ministry of Labour	Q4 2016	Cancelled	
Output: Report	Literature review on specific diseases - biological agents	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
Output: Summary of report	Executive summary - Final report - review on specific diseases - biological agents	Q3 2018	Not yet finalised	Q3 2018
Output: Report	Final report - Review on specific diseases - biological agents	Q3 2018	Not yet finalised	Q3 2018
2.5. Costs and benefits of OSH				
Output: Report	Report 1 on estimations of the economic costs of work-related diseases and accidents	Q1 2017	Not yet finalised	Q1 2017
Output: Summary of report	Report 1 on estimations of the economic costs of work-related diseases and accidents	Q1 2017	Not yet finalised	Q1 2017
Output: Report	Report 2 on estimations of the economic costs: Development of economic model	Q4 2017	Not yet finalised	Q1 2018
Output: Summary of report	Report 2 on estimations of the economic costs: Development of economic model	Q4 2017	Not yet finalised	Q1 2018

Type	Name	Target date	Status	Actual / Foreseen date for finalisation
Output: Seminar, event etc	Expert workshop	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2018
Output: Event summary/Seminar online summary	Expert workshop - seminar online summary	Q4 2017	Not yet finalised	Q1 2018
3.1. OiRA				
Output: Seminar, event etc	10-15 events organised by EU-OSHA or OiRA partners	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Other	20-25 OiRA sectoral tools published	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Webfeature	revamp of OiRA website	Q4 2016	Not yet finalised	Q1 2017
3.2. Support for OSH 'e-tools'				
Output: Seminar, event etc	Conference/seminar on e-tools	Q3 2016	Finalised	Q3 2016
Output: Event summary/Seminar online summary	Seminar Online Summary conference on e-tools	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Other	National adaptation specific e-tools (probably phone/web app). Decision to be taken end 2015	Q4 2016	Cancelled	
4.2. HWC Manage Stress				
Output: Report	HWC 2014-15 Evaluation report	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
4.3. HWC For All Ages				
Output: Other	Core promotion material: Campaign guide, leaflet, poster, GPA flyer etc. in 25 languages	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	Campaign kick-off meeting	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Other	E-guide (English master version)	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	EU partnership meeting	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Other	Core promotion material: NAPO DVD on 'HW for all ages'	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Other	Multilingual campaign website	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	Campaign launch event (press conference)	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Data visualisation	EN - Data visualisation tool - results from OSH overview project 'Safer and healthier work at any age'	Q3 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	Organisation of 65-75 seminars and 15-25 media & PR activities (ECAP 2016_1st & 2nd round)	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Summary of report	Report summaries (5) of OSH overview project - Safer and healthier work at any age	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	2 campaign partner steering group meetings	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	GPA Ceremony (2017)	Q2 2017	Not yet finalised	Q2 2017
Output: Report	Joint Agency Report	Q3 2017	Not yet finalised	Q3 2017
4.4. Awareness raising actions				
Output: Seminar, event etc	Stand - Europe Day	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Audiovisual: Video	DVDs of winning films of 2015 DOK Leipzig	Q3 2016	Finalised	Q2 2016

Type	Name	Target date	Status	Actual / Foreseen date for finalisation
Output: Other	Implementation of ARPP scheme 2016 - outputs published/promoted	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	2016 ARPP national activities by year-end 2016	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	50-80 events over Europe with Agency participation	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Audiovisual: Video	Napo DVD (safety on road transport)	Q3 2017	Not yet finalised	Q3 2017
4.5. HWC 2018-2019				
Output: Data visualisation	Visual presentation of mapping	Q4 2018	Cancelled	
Output: Report	Report presenting results of mapping exercise	Q4 2017	Not yet finalised	Q4 2017
5.1. OSHwiki				
Output: Seminar, event etc	Annual Scientific Committee meeting	Q4 2016	Cancelled	
Output: Articles	75 revised or new OSHwiki articles	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Other	Re-vamping of OSHwiki platform	Q3 2016	Finalised	Q3 2016
5.2. Other networking knowledge actions				
Output: Other	Updated web section on EU legislation	Q1 2017	Not yet finalised	Q1 2017
Output: Other	Updated web section on national OSH strategies and mapping of national strategies;	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
6.1. Strategic networking				
Output: Seminar, event etc	Bureau meeting I	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	Board meeting I	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	AGCPU I	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	PRAG I 2016	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	Board meeting II	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	Bureau meeting II	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	AGCPU II	Q3 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	Bureau meeting III	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	PRAG II 2016	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	Board meeting I 2017	Q1 2017	Not yet finalised	Q1 2017
6.2. Operational networking				
Output: Seminar, event etc	Focal point meeting I (board reported)	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	Focal point visit I	Q1 2016	Finalised	Q1 2016
Output: Seminar, event etc	Focal point visit II	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	Focal point meeting II (board reported)	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: Seminar, event etc	Focal point visit III	Q3 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	Focal point visit IV	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	EU-OSHA @EEN Annual conference	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	Focal point meeting III (board reported)	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Seminar, event etc	8-12 OSH info sessions with EEN - via ARPP, subject to FOP requests	Q4 2016	Finalised	Q4 2016

Type	Name	Target date	Status	Actual / Foreseen date for finalisation
6.3. Communications				
Output: Report	Annual Report 2015	Q2 2016	Finalised	Q2 2016
Output: News release	10-15 press releases covering all activities - by year-end	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Articles	50-70 articles/interviews covering all activities - by year-end	Q4 2016	Finalised	Q4 2016
Output: Webfeature	Online developments in 2016 - continuous improvement of website and social media activities	Q4 2016	Finalised	Q4 2016

Annex II. Statistics on financial management

Table 1 – Implementation of Agency's current appropriations (C1) between 1 January and 31 December 2016

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
1100	BASIC SALARIES	2.722.150	2.658.841,88	97,67 %	2.658.841,88	97,67 %	0	0%	63.308,12	2,33%
1101	FAMILY ALLOWANCES	519.700	519.683,58	100 %	519.683,58	100 %	0	0%	16,42	0%
1102	EXPATRIATION AND FOREIGN-RESIDENCE ALLOWANCES	415.000	407.875,56	98,28 %	407.875,56	98,28 %	0	0%	7.124,44	1,72%
1103	SECRETARIAL ALLOWANCES	4.250	4.205,04	98,94 %	4.205,04	98,94 %	0	0%	44,96	1,06%
1112	LOCAL STAFF	35.000	33.433,49	95,52 %	33.433,49	95,52 %	0	0%	1.566,51	4,48%
1113	CONTRACT AGENTS	1.130.750	1.092.383,76	96,61 %	1.092.383,76	96,61 %	0	0%	38.366,24	3,39%
1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	182.100	180.722,83	99,24 %	73.413,79	40,32 %	107.309,04	58,93%	1.377,17	0,76%
1130	INSURANCE AGAINST SICKNESS	137.500	137.472,81	99,98 %	137.472,81	99,98 %	0	0%	27,19	0,02%
1131	INSURANCE AGAINST ACCIDENTS AND OCCUPATIONAL	24.000	20.256,77	84,40 %	20.256,77	84,40 %	0	0%	3.743,23	15,60%
1132	INSURANCE AGAINST UNEMPLOYMENT	51.100	51.095,75	99,99 %	51.095,75	99,99 %	0	0%	4,25	0,01%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
1140	CHILDBIRTH AND DEATH ALLOWANCES AND GRANTS	600	0	0 %	0	0 %	0	0%	600	100%
1141	TRAVEL EXPENSES FOR ANNUAL LEAVE	55.000	46.202,99	84,01 %	46.202,99	84,01 %	0	0%	8.797,01	15,99%
1175	INTERIM SERVICES	165.200	165.161,54	99,98 %	137.606,17	83,30 %	27.555,37	16,68%	38,46	0,02%
1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	49.000	49.000	100 %	46.693,40	95,29 %	2.306,60	4,71%	0	0%
1178	INTERAGENCIES SECRETARIAT	1.000	1.000	100 %	0	0 %	1.000	100%	0	0%
1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	26.000	11.875,58	45,68 %	11.506,44	44,26 %	369,14	1,42%	14.124,42	54,32%
1181	TRAVEL EXPENSES	3.000	814,54	27,15 %	814,54	27,15 %	0	0%	2.185,46	72,85%
1182	INSTALLATION RESETTLEMENT AND TRANSFER ALLOW	20.000	11.508,72	57,54 %	11.508,72	57,54 %	0	0%	8.491,28	42,46%
1183	REMOVAL EXPENSES	14.000	0	0 %	0	0 %	0	0%	14.000	100%
1184	TEMPORARY DAILY SUBSISTENCE ALLOWANCES	27.000	19.112,78	70,79 %	19.112,78	70,79 %	0	0%	7.887,22	29,21%
1410	MEDICAL SERVICE	32.000	19.834,11	61,98 %	8.245,84	25,77 %	11.588,27	36,21%	12.165,89	38,02%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	6.750	6.390,85	94,68 %	2.743,55	40,65 %	3.647,30	54,03%	359,15	5,32%
1522	TRAINEES	24.000	13.796,24	57,48 %	13.796,24	57,48 %	0	0%	10.203,76	42,52%
TOTAL TITLE I		5.645.100	5.450.668,82	96,56 %	5.296.893,10	93,83 %	153.775,72	2,72%	194.431,18	3,44%
2000	RENT	328.710	327.360,21	99,59 %	319.415,26	97,17 %	7.944,95	2,42%	1.349,79	0,41%
2010	INSURANCE	7.600	7.599,92	100 %	7.599,92	100 %	0	0%	0,08	0%
2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	90.500	90.469,28	99,97 %	85.493,62	94,47 %	4.975,66	5,50%	30,72	0,03%
2030	CLEANING AND MAINTENANCE	94.500	93.718,31	99,17 %	44.166,57	46,74 %	49.551,74	52,44%	781,69	0,83%
2040	FITTING-OUT OF PREMISES	20.000	19.964,73	99,82 %	10.076,30	50,38 %	9.888,43	49,44%	35,27	0,18%
2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	72.500	72.420,44	99,89 %	52.997,44	73,10 %	19.423	26,79%	79,56	0,11%
2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	134.350	134.111,61	99,82 %	103.257,25	76,86 %	30.854,36	22,97%	238,39	0,18%
2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	355.600	355.412,45	99,95 %	213.721,50	60,10 %	141.690,95	39,85%	187,55	0,05%
2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	88.800	87.947,08	99,04 %	3.829,96	4,31 %	84.117,12	94,73%	852,92	0,96%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	2.900	2.876,75	99,20 %	805,05	27,76 %	2.071,70	71,44%	23,25	0,80%
2232	VEHICLE UPKEEP PETROL AND HIRING MEANS OF TRANSP	2.500	2.375,76	95,03 %	1.430,75	57,23 %	945,01	37,80%	124,24	4,97%
2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	5.000	5.000	100 %	3.607,87	72,16 %	1.392,13	27,84%	0	0%
2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	9.000	8.999,99	100 %	7.373,81	81,93 %	1.626,18	18,07%	0,01	0%
2320	BANK CHARGES	1.000	538,67	53,87 %	538,67	53,87 %	0	0%	461,33	46,13%
2330	LEGAL EXPENSES	14.090	14.090	100 %	7.697,50	54,63 %	6.392,50	45,37%	0	0%
2331	AUDIT SERVICES	17.000	16.718	98,34 %	0	0 %	16.718	98,34%	282	1,66%
2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	6.500	6.263,17	96,36 %	5.574,23	85,76 %	688,94	10,60%	236,83	3,64%
2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	6.600	4.700,13	71,21 %	2.927,43	44,36 %	1.772,70	26,86%	1.899,87	28,79%
2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TV	122.800	122.472,10	99,73 %	85.707,70	69,79 %	36.764,40	29,94%	327,90	0,27%
TOTAL TITLE II		1.379.950	1.373.038,60	99,50 %	956.220,83	69,29 %	416.817,77	30,21%	6.911,40	0,50%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
3203	COMMUNICATION, CAMPAIGN AND PROMOTION	3.910.235	3.899.686,96	99,73 %	2.962.002,20	75,75 %	937.684,76	23,98%	10.548,04	0,27%
3209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	55.500	55.500	100 %	41.426,05	74,64 %	14.073,95	25,36%	0	0%
3300	NETWORKING AND COORDINATION	546.000	438.838,64	80,37 %	149.813,70	27,44 %	289.024,94	52,93%	107.161,36	19,63%
3302	REPRESENTATION EXPENSES	9.000	625,93	6,95 %	625,93	6,95 %	0	0%	8.374,07	93,05%
3304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	790.015	790.015	100 %	552.443,20	69,93 %	237.571,80	30,07%	0	0%
3309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	116.000	116.000	100 %	83.901,25	72,33 %	32.098,75	27,67%	0	0%
3400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2.611.000	2.390.230,73	91,54 %	549.342,39	21,04 %	1.840.888,34	70,51%	220.769,27	8,46%
3409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	121.000	109.000	90,08 %	89.726,22	74,15 %	19.273,78	15,93%	12.000	9,92%
TOTAL TITLE III		8.158.750	7.799.897,26	95,60 %	4.429.280,94	54,29 %	3.370.616,32	41,31%	358.852,74	4,40%
TOTAL BUDGET		15.183.800	14.623.604,68	96,31 %	10.682.394,87	70,35 %	3.941.209,81	25,96%	560.195,32	3,69%

Table 2 - implementation of Agency's earmarked revenues between 1 January and 31 December 2015

BUDGETARY IMPLEMENTATION - EARMARKED REVENUES (R0)												
Item	Heading	Credit		Committed							Carry forward comm. to 2017	Carry over credits to 2017
		Total	2016		2016	2013	2014	2015	2016	Total		
		1	2	3	4	5	6	7	8=4+5+6+7	8=7/1	9=3-7	10=2-3
4700	OLDER WORKERS	2.000.000,00	941.294,82	841.695,88	2.487,85	653.671,47	402.545,86	793.478,20	1.852.183,38	92,61 %	48.217,68	99.598,94
4800	ENPI	373.424,00	138.059,16	69.525,67	0,00	75.499,07	159.865,77	67.022,91	302.387,75	80,98 %	2.502,76	68.533,49
4900	NEW IPA 2015/367-495	410.000,00	410.000,00	215.984,84	0,00	0,00	0,00	110.144,78	110.144,78	26,86 %	105.840,06	194.015,16
Total earmarked revenues		2.783.424,00	1.489.353,98	1.127.206,39	2.487,85	729.170,54	562.411,63	970.645,89	2.264.715,91	81,36 %	156.560,50	362.147,59

Table 3 - Implementation of Agency's appropriations carried forward (C8) between 1 January and 31 December 2015

BUDGETARY IMPLEMENTATION - APPROPRIATIONS CARRIED FORWARD (C8)						
Item	Heading	Credits	Paid	% Paid	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4=1-2	5=4/1
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	93.975,82	86.693,81	92,25 %	7.282,01	7,75 %
A-1175	INTERIM SERVICES	20.175,64	18.218,64	90,30 %	1.957,00	9,70 %
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	1.269,12	456,30	35,95 %	812,82	64,05 %
A-1178	INTERAGENCIES SECRETARIAT	1.000,00	688,17	68,82 %	311,83	31,18 %
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	3.665,81	642,46	17,53 %	3.023,35	82,47 %
A-1410	MEDICAL SERVICE	6.656,65	6.148,54	92,37 %	508,11	7,63 %
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	60,90	60,90	100,00 %	0,00	0,00 %
TOTAL TITLE I		126.803,94	112.908,82	89,04 %	13.895,12	10,96 %
A-2000	RENT	10.420,97	9.430,11	90,49 %	990,86	9,51 %
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	5.304,03	3.538,75	66,72 %	1.765,28	33,28 %
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	8.161,89	8.161,89	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	10.203,43	10.002,27	98,03 %	201,16	1,97 %
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	15.743,09	15.741,90	99,99 %	1,19	0,01 %
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	26.343,70	25.517,62	96,86 %	826,08	3,14 %
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	147.389,06	146.811,67	99,61 %	577,39	0,39 %
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	63.131,80	63.131,80	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	14.740,92	14.676,62	99,56 %	64,30	0,44 %
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	77,25	74,25	96,12 %	3,00	3,88 %
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	5.352,56	5.275,95	98,57 %	76,61	1,43 %
A-2331	AUDIT SERVICES	14.000,00	14.000,00	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	859,83	731,76	85,11 %	128,07	14,89 %
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	1.509,29	1.052,60	69,74 %	456,69	30,26 %
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	41.502,54	40.472,72	97,52 %	1.029,82	2,48 %
TOTAL TITLE II		364.740,36	358.619,91	98,32 %	6.120,45	1,68 %
B3-203	COMMUNICATION, CAMPAIGN AND PROMOTION	844.553,89	827.594,45	97,99 %	16.959,44	2,01 %
B3-209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	6.131,65	1.565,46	25,53 %	4.566,19	74,47 %
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	320.863,68	269.089,53	83,86 %	51.774,15	16,14 %
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	132.035,85	128.082,50	97,01 %	3.953,35	2,99 %
B3-309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	28.736,73	5.183,35	18,04 %	23.553,38	81,96 %
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2.029.214,98	2.024.245,05	99,76 %	4.969,93	0,24 %
B3-409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	21.515,03	1.813,76	8,43 %	19.701,27	91,57 %
TOTAL TITLE III		3.383.051,81	3.257.574,10	96,29 %	125.477,71	3,71 %
TOTAL C8		3.874.596,11	3.729.102,83	96,24 %	145.493,28	3,76 %

Table 4 – budget transfers and amendments carried out in 2016

Budget Item		Appropriations 2016				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
1100	Basic Salary	2.965.000	-45.000	-105.500	-92.350	2.722.150
1101	Family allowances	490.000		0	29.700	519.700
1102	Expat+Foreign res. allow.	415.000		0	0	415.000
1103	Secretarial allowances	4.250		0	0	4.250
1112	Local staff	35.000		0	0	35.000
1113	Contract agents	1.130.750		0	0	1.130.750
1120	Profess.training of staff	120.000		38.000	24.100	182.100
1130	Insurance ag. sickness	134.000		0	3.500	137.500
1131	Insurance ag. accidents	24.000		0	0	24.000
1132	Insurance ag. unemploy.	49.000		0	2.100	51.100
1140	Childbirth/death allow.	600		0	0	600
1141	Travel exp. annual leave	55.000		0	0	55.000
1175	Interim Services	150.000		15.000	200	165.200
1177	DG ADMIN admin. help	49.000		0	0	49.000
1178	Inter-agencies secretariat	1.000		0	0	1.000
1180	Misc exp staff recruitm.	26.000		0	0	26.000
1181	Travel expenses	1.500		1.500	0	3.000
1182	Inst, reset & transfer allow	16.000		4.000	0	20.000
1183	Removal expenses	14.000		0	0	14.000
1184	Temp daily subs allow.	10.000		17.000	0	27.000
1410	Medical service	32.000		0	0	32.000
1420	Other welfare serv.	4.000		0	2.750	6.750
1522	Trainees	24.000		0	0	24.000
1...	TOTAL T1 - Staff	5.750.100	-45.000	-30.000	-30.000	5.645.100
2000	Rent	350.000		-20.200	-1.090	328.710
2010	Insurance	7.400		200	0	7.600
2020	Water, gas, elect, heating	100.000		-9.500		90.500
2030	Cleaning & maintenance	68.000		26.500	0	94.500
2040	Fitting-out of premises	20.000		0	0	20.000
2050	Security&Surv. Buildings	58.500		14.000	0	72.500
2090	Administrative expenditure	0				0
2100	IT operating expenditure	140.000			-5.650	134.350
2120	Serv. by IT external providers	269.000	45.000	0	41.600	355.600
2130	New & repl. Purchases	88.800		0	0	88.800
2210	Replacement purchases	25.650		-22.750		2.900
2232	Vehicle upkeep, petrol	2.500		0	0	2.500
2250	Public. & subscriptions	8.000		0	-3.000	5.000
2300	Stationery & office supp.	11.000		-2.000		9.000
2320	Bank charges	1.000		0	0	1.000
2330	Legal expenses	10.000			4.090	14.090
2331	Audit services	26.000		-9.000		17.000
2352	Internal catering serv.	6.500		0	0	6.500

Budget Item		Appropriations 2016				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
2353	Depart. removals	0		0	0	0
2359	Other expenditure	0		0	0	0
2400	Post. & deliv. charges	10.600		-4.000		6.600
2410	Teleph, telegraph, etc.	132.000		-3.250	-5.950	122.800
2...	TOTAL T2 - Infrastructure	1.334.950	45.000	-30.000	30.000	1.379.950
3203	Comm., Camp. & Promotion	3.910.235			0	3.910.235
3209	Mission CPU	75.500			-20.000	55.500
3300	Networking and Coordination	577.000			-31.000	546.000
3302	Representation	9.000			0	9.000
3304	Translations	695.015			95.000	790.015
3309	Mission NS	160.000			-44.000	116.000
3400	PRU	2.611.000			0	2.611.000
3409	Mission PRU	121.000			0	121.000
3...	TOTAL T3 - Operational	8.158.750		0	0	8.158.750
	GRAND TOTAL	15.243.800		-60.000	0	15.183.800

Table 5 - List of all debit notes cashed in 2016

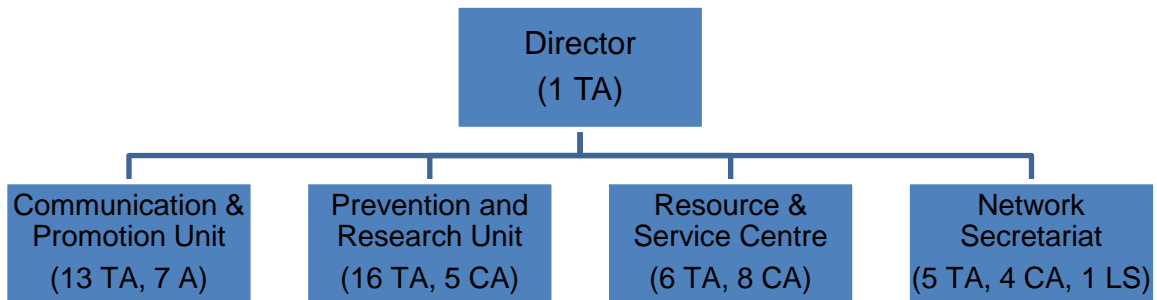
RO Local Key	LE Official Name	RO Contract or File nr	RO Amount (Eur)
OSH.192	EX-STAFF MEMBER	RECOVERY OF BALANCE 2014	821,72
OSH.193	EX-STAFF MEMBER	REIMBURSEMENT TO EU-OSHA OF UNDUE AMOUNT	6.201,41
OSH.194	COMMISSION EUROPEENNE*EUROPEAN COMMISSION	CALL FOR FUNDS 1/2016 - EU SUBSIDY	3.770.925,00
OSH.195	REINO DE ESPANA*ROYAUME D ESPAGNEKINGDOM OF SPAIN	SUBSIDY 2016 FROM SPANISH GOVERNMENT - INSHT	60.100,00
OSH.196	REINO DE ESPANA*ROYAUME D ESPAGNEKINGDOM OF SPAIN	SUBSIDY 2016 OSALAN -BASQUE REGIONAL GOVERNMENT : EUR 40,000	40.000,00
OSH.197	COMMISSION EUROPEENNE*EUROPEAN COMMISSION	CALL FOR FUNDS 2/2016 - EU SUBSIDY	3.770.925,00
OSH.198	COMMISSION EUROPEENNE*EUROPEAN COMMISSION	CALL FOR FUNDS 3/2016 - EU SUBSIDY	3.770.925,00
OSH.200	EUROPEAN UNION AGENCY FOR LAWENFORCEMENT TRAINING	RECOVERY OF BALANCE RAPPEL 201610 CEPOL/OSHA	821,18
OSH.202	REPABLIK SINGAPURA*SINGAPUR KUDIYARASU XINJIAPO GONGHEGUO REPUBLIC OFSINGAPORE	RECORD OF INCOME - SINGAPORE WSH CONFERENCE 2016	3.772,58
OSH.203	COMMISSION EUROPEENNE*EUROPEAN COMMISSION	CALL FOR FUNDS 4/2016 - EU SUBSIDY	3.150.000,00

Sum: 14.574.491,89

Table 6 – % of types of procurement procedures carried out in 2016

Types of procurement procedures				
Procedure	Amount	%	Number of process	%
Negotiated procedure	930,240.32	10.95	41	16
Specifics contracts under FC	6,981,772.44	82.21	155	61
Interinstitutional procedures and SLA	580,926.16	6.84	59	23
Total	8,492,938.92	100.00%	255	100.00%

Annex III. Organisational chart as of 31.12.2016 (authorised posts under the EU budget)



Annex IV. Establishment plan

Function group and grade	2016			
	Authorised under the EU Budget		Filled as of 31/12/2016	
	Permanent posts	Temporary posts	Permanent posts	Temporary posts
AD 16				-
AD 15				-
AD 14		1		1
AD 13		1		2
AD 12		2		1
AD 11		1		1
AD 10		3		2
AD 9		1		1
AD 8		7		7
AD 7		5		5
AD 6		3		3
AD 5				-
AD TOTAL		24		23
AST 11				-
AST 10				-
AST 9		1		1
AST 8				-
AST 7		1		-
AST 6		3		2
AST 5		4		8
AST 4		4		2
AST 3		3		2
AST 2		1		1
AST 1				-
AST TOTAL		17		16
AST/SC 6		0		0
AST/SC 5		0		0
AST/SC 4		0		0
AST/SC 3		0		0
AST/SC 2		0		0
AST/SC 1		0		0
AST/SC TOTAL		0		0
TOTAL		41		39
GRAND TOTAL	41		39	

Key functions	Type of contract at EU_OSHA (official, TA or CA)	Function group, grade of recruitment	Indication whether the function is dedicated to administrative support and coordination, operational or neutral
<i>Head of Unit (Level 2 in the structure taking the Director as level 1)</i>	TA	AD9	Operational
<i>Senior Officer, Senior Specialist (Senior Project Manager)</i>	TA	AD8	Operational
<i>Officer, Specialist (Project Manager)</i>	TA and CA	AD6, FG IV	Operational
<i>Officer, Specialist (HR Officer, ICT Officer)</i>	TA, CA	AST 3, FG III	Neutral, Administrative support and coordination
<i>Junior Officer</i>	N/A	N/A	N/A
<i>Senior Assistant</i>	N/A	N/A	N/A
<i>Junior Assistant (Assistant Project Manager)</i>	TA and CA	AST 1 to 3 FG II to III	Operational / administrative support and coordination
<i>Head of Administration (Head of Unit)</i>	TA	AD10	Administrative support and coordination
<i>Head of Human Resources (HR Manager)</i>	TA	AD7	Administrative support and coordination
<i>Head of Finance</i>	N/A	N/A	N/A
<i>Head of IT (ICT Manager)</i>	TA	AD6	Administrative support and coordination, Operational
<i>Secretary, Assistant to the Head of Unit</i>	TA and CA	AST3 FG II to FG III	Operational / Administrative support and coordination
<i>Mail Clerk</i>	N/A	N/A	N/A
<i>Webmaster - Editor</i>	CA	FG III	Operational, Administrative support and coordination
<i>Data Protection Officer</i>	TA	AST3	Operational, Administrative support and coordination (OSH project officer has been appointed as DPO)
<i>Accounting Officer</i>	TA	AST5	Neutral
<i>Internal Auditor</i>	N/A No IAC – IAS is the Agency's internal auditor	N/A	N/A
<i>Secretary to the Director (Personal Assistant to the Director)</i>	TA	AST3	Operational

Benchmarking against previous year results

Job Type (sub) category	Year 2014 (%)	Year 2015 (%)	Year 2016 (%)
Administrative support and Coordination	23.5	20.4	17.5
<i>Administrative Support</i>	13.6	13.4	12.9
<i>Coordination</i>	9.9	7.0	4.6
Operational	64.1	66.2	68.1
<i>General operational</i>	5.4	6.8	5.8
<i>Programme management</i>	53.7	54.0	56.5
<i>Top level Operational Coordination</i>	4.2	4.6	4.9
<i>Evaluation & Impact assessment</i>	0.7	0.8	0.9
Neutral	12.4	13.4	14.3
<i>Finance/control</i>	11.1	12.0	12.9
<i>Linguistic</i>	1.2	1.4	1.4

Annex V. Human and financial resources by activity

In this Annex, information is provided on the actual consumption of human and financial resources by activity (Activity Based Costing – ABC) as compared with the planned resources (Activity Based Budgeting – ABB). The activity structure is defined in the annual management plan. The data is based on the Agency's financial monitoring systems and the time register where staff register the time spent against the activities.

An explanation is provided in relation to deviations between planned and actual resources above or below 2% of the total operational budget – Title 3 (€8,158,750; threshold: €163,175) or above or below 30% of the operational budget – Title 3 of the concerned activities and of the staff time (expressed in full-time equivalents).

Activity Based Budgeting 2016 by activity	Cost	FTE
1.2. Large-scale foresight	640,858	2,2
2.1. European Survey of Enterprises on New & Emerging Risks (ESENER)	706,540	4,7
2.2. OSH overview : Older workers	365,398	2,4
2.3. OSH overview: Micro and small enterprises	1,103,202	3,6
2.4. OSH overview : Work-related diseases	1,051,423	3,6
2.5. OSH overview: Costs and benefits of OSH	603,579	3,4
3.1. Online interactive Risk Assessment (OiRA) tool	1,157,781	5,4
3.2. Support for OSH e-Tools	137,258	0,9
4.2. Healthy Workplace Campaign (HWC) 2014-2015 "Healthy Workplaces Manage Stress"	84,111	0,1
4.3. Healthy Workplace Campaign (HWC) 2016-2017 "Healthy Workplaces for All Ages"	4,162,086	13,8
4.4. Awareness raising actions	1,022,613	3,3
4.5 Healthy Workplaces Campaign (HWC) 2018-2019	360,403	2,0
5.1. OSHwiki	378,436	1,9
5.2. Other networking knowledge actions	219,903	1,5
6.1. Strategic Networking	1,006,708	4,6
6.2. Operational Networking	822,165	5,0
6.3. Communications	1,421,336	7,5
	15,243,800	66,0

Activity Based Costing 2016 by activity	Cost	FTE
1.2. Large-scale foresight	579,933	1,3
2.1. European Survey of Enterprises on New & Emerging Risks (ESENER)	643,502	3,3
2.2. OSH overview : Older workers	396,396	2,6
2.3. OSH overview: Micro and small enterprises	969,763	2,3
2.4. OSH overview : Work-related diseases	1,008,334	2,9
2.5. OSH overview: Costs and benefits of OSH	343,020	2,4
3.1. Online interactive Risk Assessment (OiRA) tool	1,067,192	4,6
3.2. Support for OSH e-Tools	40,841	0,2
4.2. Healthy Workplace Campaign (HWC) 2014 - 2015 "Healthy Workplaces Manage Stress"	145,659	0,5
4.3. Healthy Workplace Campaign (HWC) 2016 - 2017 "Healthy Workplaces for All Ages"	4,144,263	12,4
4.4. Awareness raising actions	852,356	2,0
4.5. Healthy Workplace Campaign (HWC) 2018 - 2019	478,875	2,0
5.1. OSHwiki	367,672	2,0
5.2. Other networking knowledge actions	161,447	1,1
6.1. Strategic Networking	1,045,851	5,2
6.2. Operational Networking	850,526	5,5
6.3. Communications	1,527,975	8,0
	14,623,604	58,3

Deviations between ABB 2016 and ABC 2016

1.2 Large-scale foresight: Due to staff shortage in 2016, the work on the activity started later than foreseen and therefore less than expected staff time has been consumed.

2.1 ESENER: The procurement related to one of the in-depth follow up study (OSH Management) had to be relaunched and contract was only signed in late 2016. As a result, the work started later than expected and less staff time than planned was consumed.

2.3: Micro and small enterprises: Due to some delays from the contractor's side, a number of deliverables scheduled for 2016 had to be postponed to early 2017 and therefore less staff time than expected was consumed.

2.5 Costs and benefits of OSH: The procurement planned for a deliverable under the activity (cost estimations) was cancelled and the Agency shifted the focus on the data visualisation then. Due to the cancelled procurement, less staff time than planned was consumed.

3.2 Tools for OSH solutions: The main action under this activity - "e-tools seminar" - was eventually held at the Agency's premises, thereby resources were saved there. All the objectives foreseen for the activities were reached with less than expected staff time.

4.3 Healthy workplaces campaign - 2018-2019 on dangerous substances: In the framework of the preparation of the campaign concept paper in consultation with the relevant stakeholder groups (including Governing Board and Focal Points) additional information needs were identified and therefore additional content products were commissioned.

4.4. Awareness raising actions: It was possible to carry out the activity with fewer staff resources than foreseen.

5.2 Other networking knowledge actions: The originally planned research coordination workshop was cancelled due to reprioritisations following unforeseen staff absences.

6.2 Operational networking: The Agency was expected to bear the costs of an event related to the Enterprise Europe Network – whose costs were eventually paid by the Commission. For this reason, less resources than planned were consumed.

It should be noted that the difference between the total of 66 FTEs in the ABB and the 58.3 in the ABC is explained by non-occupied posts, sick leave, other forms of leave and working arrangements as well as the TA post cut from the establishment plan 2017 which became vacant in mid-2016.

Annex VI. List of Governing Board members as of 31.12.2016

Governments

Members	Country	Alternates
Ms Véronique CRUTZEN	Belgium	Ms Nadine GILIS
Ms Darina KONOVA	Bulgaria	Ms Vaska SEMERDZHIEVA
Mr Zdravko MURATTI	Croatia	Mr Jere GAŠPEROV
Mr Jaroslav HLAVÍN	Czech Republic	Mr Zdeněk ŠMERHOVSKÝ
Ms Charlotte SKJOLDAGER	Denmark	Ms Annemarie KNUDSEN
Mr Kai SCHÄFER	Germany	Ms Ellen ZWINK
Ms Maret MARIPUU	Estonia	Ms Eva PÕLDIS
Mr Paul CULLEN	Ireland	Ms Marie DALTON
Mr Ioannis KONSTANTAKOPOULOS	Greece	Mr Georgios GOURZOULIDIS
Ms Dolores LIMÓN TAMÉS	Spain	Ms Mercedes TEJEDOR
Mr Frédéric TEZE	France	Mr Arnaud PUJAL
Mr Romolo DE CAMILLIS	Italy	Ms Alessandra PERA
Mr Anastassios YIANNAKI	Cyprus	Mr Aristodemos ECONOMIDES
Mr Renārs LŪSIS Coordinator	Latvia	Ms Jolanta GEDUŠA
Ms Aldona SABAITIENĖ	Lithuania	Ms Vilija KONDROTIENĖ
Mr Marco BOLY	Luxembourg	Mr John SCHNEIDER
Ms Katalin BALOGH	Hungary	Mr Gyula MADARÁSZ
Mr Melhino MERCIECA	Malta	Mr Mark GAUCI
Mr Rob TRIEMSTRA	Netherlands	Mr Martin DEN HELD
Ms Gertrud BREINDL Vice-Chairperson	Austria	Ms Anna RITZBERGER-MOSER
Ms Danuta KORADECKA	Poland	Ms Joanna FAŁDIGA
Mr Antonio SANTOS	Portugal	Mr Carlos PEREIRA
Mr Dantes Nicolae BRATU	Romania	Ms Anca Mihaela PRICOP
Mr Nikolaj PETRIŠIČ	Slovenia	Ms Vladka KOMEL
Ms Lucia SABOVA DANKOVA	Slovakia	Ms Romana ČERVIENKOVÁ

Members	Country	Alternates
Mr Leo SUOMAA	Finland	Mr Wiking HUSBERG
Ms Erna ZELMIN-EKENHEM	Sweden	Ms Boel CALLERMO
Mr Clive FLEMING	United Kingdom	Mr Stuart BRISTOW
Mr Eyjólfur SÆMUNDSSON (Observer)	Iceland	Awaiting new name
Mr Robert HASSLER (Observer)	Liechtenstein	Mr Elmar FRICK (Observer)
Mr Yogindra SAMANT (Observer)	Norway	Ms Thorfrid HANSEN (Observer)

Employers

Members	Country	Alternates
Mr Kris DE MEESTER	Belgium	Mr Thierry VANMOL
Mr Georgi STOEV	Bulgaria	Awaiting new name
Mr Nenad SEIFERT	Croatia	Mrs Admiria RIBICIC
Ms Nora ŠEJDOVÁ Awaiting official appointment	Czech Republic	Mr Martin RÖHRICH
Mr Henrik BACK MORTENSEN	Denmark	Ms Lena SØBY
Mr Eckhard METZE	Germany	Mr Stefan ENGEL
Ms Marju PEÄRNBERG	Estonia	Ms Piia SIMMERMANN
Mr Michael GILLEN	Ireland	Mr Carl ANDERS
Mr Christos KAVALOPOULOS	Greece	Ms Natascha AVLONITOU
Ms Marina GORDON ORTIZ	Spain	Ms Laura CASTRILLO NÚÑEZ
Mr Patrick LÉVY	France	Ms Nathalie BUET
Ms Fabiola LEUZZI	Italy	Awaiting new name
Mr Emilios MICHAEL	Cyprus	Mr Polyvios POLYVIOU
Ms Ilona KIUKUCĀNE	Latvia	Mr Aleksandrs GRIGORJEVS
Mr Vaidotas LEVICKIS	Lithuania	Mr Jonas GUZAVIČIUS
Mr François ENGELS	Luxembourg	Mr Pierre BLAISE
Mr Géza BOMBERA	Hungary	Mr Dezső SZEIFERT
Mr Lawrence MIZZI	Malta	Mr Brian ZAHRA

Members	Country	Alternates
Mr Mario VAN MIERLO	Netherlands	Mr R. VAN BEEK
Ms Christa SCHWENG Chairperson	Austria	Ms Julia SCHITTER
Mr Rafal HRYNYK	Poland	Awaiting new name
Mr Marcelino PENA COSTA	Portugal	Mr Luis HENRIQUE
Mr Ovidiu NICOLESCU	Romania	Ms Daniela SÂRBU
Mr Igor ANTAUER	Slovenia	Ms Karmen FORTUNA
Ms Silvia SUROVÁ	Slovakia	Mr Róbert MEITNER
Mr Jan SCHUGK	Finland	Ms Riitta WÄRN
Ms Bodil MELLBLOM	Sweden	Mr Ned CARTER
Ms Rachel SMITH	United Kingdom	Mr Terry WOOLMER
Mr Jón Rúnar PÁLSSON (Observer)	Iceland	Awaiting new name
Mr Jürgen NIGG (Observer)	Liechtenstein	Ms Brigitte HAAS (Observer)
Ms Ann Torill BENONISEN (Observer)	Norway	Awaiting new name

Workers

Members	Country	Alternates
Mr Herman FONCK	Belgium	Ms Caroline VERDOOT
Mr Aleksandar ZAGOROV	Bulgaria	Mr Ivan KOKALOV
Ms Gordana PALAJSA	Croatia	Mr Marko PALADA
Ms Radka SOKOLOVÁ	Czech Republic	Mr Václav PROCHÁZKA
Mr Jan KAHR FREDERIKSEN	Denmark	Ms Maria BJERRE
Ms Sonja KÖNIG	Germany	Mr Moriz-Boje TIEDEMANN
Ms Aija MAASIKAS	Estonia	Mr Argo SOON
Ms Dessie ROBINSON	Ireland	Mr Sylvester CRONIN
Mr Andreas STOIMENIDIS	Greece	Mr Ioannis ADAMAKIS
Mr Pedro J. LINARES	Spain	Ms Marisa RUFINO
Mr Abderrafik ZAIGOUCHE	France	Ms Edwina LAMOUREUX
Ms Cinzia FRASCHERI	Italy	Mr Marco LUPI

Members	Country	Alternates
Mr Nikos SATSIAS	Cyprus	Mr Stelios CHRISTODOULOU
Mr Ziedonis ANTAPSONS	Latvia	Mr Mārtiņš PUŽULS
Ms Inga RUGINIENĖ	Lithuania	Mr Ričardas GARUOLIS
Mr Jean-Luc DE MATTEIS	Luxembourg	Mr Robert FORNIERI
Mr Károly GYÖRGY Vice-Chairperson	Hungary	Awaiting new name
Mr Anthony CASARU	Malta	Mr Alfred LIA
Mr Rik VAN STEENBERGEN	Netherlands	Mr Wim VAN VEELLEN
Ms Julia NEDJELIK-LISCHKA	Austria	Mr Alexander HEIDER
Ms Agnieszka MIŃKOWSKA	Poland	Mr Dariusz GOC
Mr Fernando GOMES (Awaiting official appointment)	Portugal	Ms Vanda CRUZ
Mr Corneliu CONSTANTINOAIA	Romania	Ms Mihaela DARLE
Ms Lučka BÖHM	Slovenia	Ms Katja GORIŠEK
Mr Peter RAMPASEK	Slovakia	Mr Róbert STAŠKO
Ms Paula ILVESKIVI	Finland	Mr Erkki AUVINEN
Ms Karin FRISTEDT	Sweden	Ms Christina JÄRNSTEDT
Mr Hugh ROBERTSON	United Kingdom	Ms Liz SNAPE
Mr Björn Ágúst SIGURJÓNSSON (Observer)	Iceland	Ms Helga JÓNSDÓTTIR (Observer)
Mr Sigi LANGENBAHN (Observer)	Liechtenstein	Ms Christine SCHÄDLER (Observer)
Ms Marianne SVENSLI (Observer)	Norway	Mr Jon Olav BERGENE (Observer)

European Commission

Member	Alternate
Mr Stefan OLSSON Employment, Social Affairs and Inclusion DG	Ms Charlotte GREVFORS ERNOULT Employment, Social Affairs and Inclusion DG
Mr Jesús ALVAREZ Vice-Chairperson Employment, Social Affairs and Inclusion DG	Awaiting new name
Mr Andrzej RUDKA Enterprise and Industry DG	Awaiting new name

Observers

Member	Alternate
Mr Juan MENÉNDEZ-VALDÉS European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions	Ms Erika MEZGER European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions
Mr Herman FONCK Chairperson of the Board of the European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions	
Ms Rebekah SMITH, Coordinator BUSINESSEUROPE	Ms Valerie CORMAN Conseil National du Patronat Français (CNPF)
Ms Esther LYNCH, Coordinator European Trade Union Confederation (ETUC)	

Annex VII. Decisions taken by the Governing Board in 2016

Date	Decision	Written procedure/meeting
28/01/2016	Amendment Annual Management Plan 2016	Governing Board meeting
28/01/2016	Bureau mandate OiRA	Governing Board meeting
28/01/2016	Amending I to Budget 2016	Governing Board meeting
28/01/2016	Draft Programming Document 2017-2019	Governing Board meeting
28/01/2016	Draft Budget and establishment plan 2017	Governing Board meeting
02/06/2016	Staff Regulations implementing rules on reclassification of Contract Agents	Governing Board meeting
02/06/2016	Staff Regulations implementing rules on reclassification of Temporary Agents	Governing Board meeting
02/06/2016	Staff Regulations implementing rules on part time	Governing Board meeting
02/06/2016	Staff Regulations implementing rules on working time	Governing Board meeting
02/06/2016	Extension of the Director of EU-OSHA's Mandate	Governing Board meeting
02/06/2016	Revised draft Programming Document 2017-2019	Governing Board meeting
02/06/2016	Revised draft Budget and establishment plan 2017	Governing Board meeting
02/06/2016	Opinion on the Annual Accounts for 2015	Governing Board meeting
02/06/2016	Annual Report 2015	Governing Board meeting
02/06/2016	Analysis and Assessment of Annual Activity Report 2015	Governing Board meeting
03/08/2016	Opt out – Staff Regulations implementing rules of promotion of officials and teleworking	Written procedure
11/11/2016	Modification of the establishment plan 2016	Written procedure
07/12/2016	Amending II to Budget 2016	Written procedure
07/12/2016	Programming Document 2017-2019	Written procedure
07/12/2016	Budget and establishment plan 2017	Written procedure

Annex VIII. Materiality criteria

Materiality is the basis for defining significant weaknesses in both qualitative and quantitative terms. Determining whether a weakness should be reported in the form of reservation in the Annual Activity Report is a matter of judgement of the Authorising Officer. He/she should identify the overall impact of a certain weakness and determine whether it can lead to a reservation and influence the conclusions on assurance. The materiality criteria provide the basis for this assessment of the Authorising Officer.

The materiality criteria used by EU-OSHA and the method used to assess their significance are presented below.

Weaknesses that are likely to lead to a reservation fall within the scope of the declaration of assurance and relate to the reasonable assurance of:

- uses of resources
- sound financial management
- legality and regularity of operations.

Examples of possible weaknesses that may qualify for a reservation include (non-exhaustive list):

- significant occurrence of errors in the underlying transactions (legality and regularity) detected during the controls or supervision exercises;
- significant control system weaknesses;
- insufficient audit coverage and/or inadequate information from internal control systems;
- critical issues outlined by the European Court of Auditors, the Internal Audit Service and the OLAF;
- significant reputational events.

Determining whether a certain weakness is material involves a judgment in qualitative and quantitative terms.

From a qualitative point of view, the significance of a weakness is judged on the basis of:

- nature and scope of the weakness;
- duration of the weakness;
- existence of satisfactory compensatory measures (mitigating controls);
- existence of provably effective corrective actions (action plans).

From a quantitative point of view, a weakness is considered material if the financial impact (monetary value of the identified problem, amount considered erroneous, amount considered at risk) is greater than 2% of the authorised commitments for the reporting year.

When a weakness is considered qualitatively and/or quantitatively material, a reservation should be formulated and reported in the Annual Activity Report.

The reservation should include a description of the nature of the weakness and the scope and should be quantified, if possible, in budgetary terms. The impact on the overall assurance declaration should be described. Mitigating and corrective measures should also be set out in the Annual Activity Report.

Annex IX. Follow up to evaluation recommendations

HWC 2014-2015 on work-related stress and psychosocial risks

Recommendation	Comment on the recommendation	Decision	Action plan	Timeframe	Status
Take special measures to support FOPs in reaching micro and small enterprises. Support measures should focus on the link between FOPs and social partners (employee and employer organisations) in each Member State as well as other stakeholder groups that can influence OSH management in micro and small enterprises.	During the consultation with relevant stakeholders (TARAG and FOPs) the Agency was advised that for SMEs it should focus on measures to promote the dissemination of good practices to and among them and to use the ECAP/ARPP system and the communications partnership project for this purpose. As regards cooperation with social partners both the Healthy Workplaces Good Practice Awards (GPA) and the ECAP/ARPP scheme should be used to further promote and support the participation of social partners in the campaign. EU-OSHA's Governing Board and Bureau have also highlighted the need to ensure that social partners are properly involved in the definition and implementation of the actions related to the HWC, based on the model of the portfolio approach.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * amend the ECAP/ARPP offer to allow the organisation of good practice exchange visits at national level, where bigger companies invite SMES to their premises to share OSH practices with and among them. * involve the Agency's OSH ambassadors even more in the campaign, for example, by creating personal profiles of each ambassador on the HWC 2018-19 campaign website. * ensure that ECAP/ARPP and GPA scheme processes encourage and facilitate the involvement of social partners within the focal point network in the definition and implementation of the actions related to the HWC via the ECAP/ARPP and GPA scheme (include it in relevant checklists) 	Q4 2017	Ongoing and on track
Focus even more on disseminating tailored, action-oriented materials that address national contexts even better.	This is a very challenging recommendation, as the needs of workplaces and in particular of SMES are very diverse. As already pointed out in the evaluation, the production of half completed products that national focal points then could adapt themselves, is for the majority of member states very difficult to implement, as most of the national focal points do not have the necessary resources. Therefore, this recommendation was implemented in the HWC 2016-17 by developing an improved online e-guide for OSH management in the context of an ageing workforce (in 32 country versions) and will be considered for future campaigns.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * create an interactive and user-friendly tool, which provides enterprises of all sizes with practical guidance on how to deal with the challenges related to the campaign topic. 	Q4 2016	Finalised
Provide online material that better addresses the specific needs of micro and small enterprises.	As mentioned above this recommendation has been already taken into account in the ongoing HWC 2016-17 and an improved online e-guide for OSH management in the context of an ageing workforce (in 32 country versions) was developed.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * create an interactive and user-friendly tool, which provides enterprises of all sizes with practical guidance on how to deal with the challenges related to the campaign topic. (as above) 	Q4 2016	Finalised

Recommendation	Comment on the recommendation	Decision	Action plan	Timeframe	Status
Keep the topic alive and make sure materials remain available after the campaign has ended.	After the official closing of the HWC 2014-15 campaign, there is still a great interest in the topic of 'stress and psychosocial risks'. The Agency receives a lot of invitations to conferences and expert meetings and also the media is still very interested in the topic. Therefore, the Agency will continue to work on this topic in the coming years.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * include the issue of psychosocial risks in the Programming Document 2019-21 * regularly update the section on 'psychosocial risks' on the corporate website * finalise and disseminate the analyses of the secondary data of ESENER 2 (ready in Q4 2017) * participate in meetings and events on the campaign topic 	Q4 2017	Ongoing and on track
Add more campaign targets that are ambitious, yet realistic to reach, monitor and measure.	Currently, a campaign handbook is in preparation for which all campaign related projects and working processes are under review. Part of this exercise is the identification of more meaningful targets and key performance indicators for the campaign in addition to the ones already in place for corporate reporting.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * revised targets and KPIs for the campaign 	Q4 2017	Ongoing and on track
Carefully consider how to approach and commit the national media in raising awareness of campaign messages	In general, it is very difficult to make the media interested in OSH, although the topic of 'stress and psychosocial risks' received more interest than usual in many member states. In the past years EU-OSHA has built up a network of national campaign media partners and provides in the framework of the ECAP scheme media training to its national focal points, however it does not have the resources to directly engage with the national mainstream media. Therefore, the Agency will try to further facilitate the exchange of good practices in this field.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * facilitate good practice exchange between national focal points on how best to communicate with the national media. 	Q1 2018	Ongoing and on track
Facilitate the exchange of good practices and knowledge further by providing a platform where FOPs and stakeholders can share thoughts and experiences on materials, methods and communication forms used in the different countries.	The importance of acting as a facilitator for the exchange of good practice between the Agency's key stakeholders has increased with each campaign. The Agency will try to further reinforce this aspect of its campaigns by creating an online platform for the exchange of good practices for its national focal points and official campaign partners (OCPs). In addition, it will facilitate the organisation of regular good practice exchange seminars and study visits for its national focal points. The Governing Board has also stressed the importance of encouraging peer learning by fostering knowledge and know how sharing across focal points.	Follow up	<ul style="list-style-type: none"> * to create an online platform for the exchange of good practices in the back-office of the campaign website. * include in the ECAP/ARPP offer the possibility of organising FOP visits * organise regular good practice exchange seminars for national focal points, where they can share their campaign related experiences, also in the context of regular focal point meetings. 	Q1 2018	Ongoing and on track

Annex X. Declaration by the Internal Control Coordinator relating to the Annual Activity Report 2016

I, the undersigned Andrew Smith,

In my capacity as ad interim Internal Control Coordinator

Declare that I have reported my advice and recommendations to the Director on the overall state of the internal control systems at the Agency.

I hereby certify that the information provided in Part II and III of the present Annual Activity Report and in annexes is, to the best of my knowledge, accurate and exhaustive.

Bilbao, 18 May 2017

(signed)

Annex XI Final accounts

ACCOUNTS FOR 2016

INCLUDING THE BUDGETARY IMPLEMENTATION REPORT

CERTIFICATION TEXT FOR ANNUAL ACCOUNTS OF THE EU-OSHA

The annual accounts of the EU-OSHA for the year 2016 have been prepared in accordance with the Financial Regulation applicable to the general budget of the European Union and the accounting rules adopted by the Commission's Accounting Officer, as are to be applied by all the institutions, agencies and joint undertakings.

I acknowledge my responsibility for the preparation and presentation of the annual accounts of the EU-OSHA in accordance with art 68 of the General Financial Regulation.

I have obtained from the authorising officer, who certified its reliability, all the information necessary for the production of the accounts that show the EU-OSHA's assets and liabilities and the budgetary implementation.

I hereby certify that based on this information, and on such checks as I deemed necessary to sign off the accounts, I have a reasonable assurance that the accounts present fairly, in all material aspects, the financial position, the results of the operations and the cash-flow of the EU-OSHA.

Bilbao, 2nd May 2017

(Signed)

Juan Carlos del Campo Benito
Accounting Officer

Adopted on 5th May 2017

(Signed)

Christa Sedlatschek
Director

DECISION OF THE GOVERNING BOARD 2017/13

OPINION OF THE GOVERNING BOARD OF 1 JUNE 2017 ON THE ANNUAL ACCOUNTS OF EU-OSHA FOR 2016

THE GOVERNING BOARD

Having regard to Council Regulation (EC) No 2062/94 of 18 July 1994, in particular article 14 thereof,

Having regard to EU-OSHA's Financial Regulation, in particular Article 99 thereof,

Whereas:

- (1) The European Court of Auditors delivered its observations based on the report from the external auditor, Ernst & Young, on the provisional accounts during their audit in EU-OSHA, which took place from 13-17 March 2017.
- (2) The Director bears the responsibility for drawing up the final accounts and needs to forward them to the Governing Board for an opinion.
- (3) By 1 July 2017 at the latest, the final accounts for 2016 should be sent, together with the opinion of the Governing Board, to the Commission, the Court of Auditors, the European Parliament and the Council.

HAS DECIDED TO GIVE THE FOLLOWING OPINION:

On the basis of the European Court of Auditors' observations on the accounts of EU-OSHA for 2016, the Governing Board has obtained reasonable assurance in order to conclude that the said accounts, taken as a whole, represent a true and fair view of the implementation of the EU-OSHA budget and, in the opinion of the Governing Board, properly reflect the activities undertaken by EU-OSHA in 2016.

Done at Luxembourg, 1 June 2017

(signed)

Károly György
The Chairperson

Contents

1 BUDGETARY IMPLEMENTATION REPORT FOR 2016.....	113
1.1 INTRODUCTION.....	113
1.2 REVENUES.....	114
1.3 EXPENDITURES – GENERAL TABLE.....	115
1.4 BUDGET OUTTURN ACCOUNT.....	116
1.5 BUDGET 2016. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS.....	117
1.6 TRANSFER OF APPROPRIATIONS 2016.....	120
1.7 BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1).....	81
1.8 BUDGETARY IMPLEMENTATION - APPROPRIATIONS CARRIED FORWARD (C8).....	87
1.9 BUDGETARY IMPLEMENTATION - EARMARKED REVENUES (R0).....	86
2 FINANCIAL STATEMENTS.....	129
2.1 BALANCE SHEET.....	132
2.2 STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE.....	133
2.3 BUDGETARY VERSUS ECONOMIC OUTTURN: COMPARISON.....	134
2.4 CASH-FLOW TABLE (INDIRECT METHOD).....	135
2.5 STATEMENT OF CHANGES ON NET ASSETS.....	136
2.6 OFF – BALANCE ITEMS:.....	136
2.7 NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS.....	136
2.7.1 A1: FIXED ASSETS.....	136
2.7.2 A2: LONG TERM RECEIVABLES.....	138
2.7.3 A3: PREFINANCING GIVEN 2015.....	139
2.7.4 A4: SUNDRY RECEIVABLES.....	140
2.7.5 A5: DEFERRED CHARGES.....	140
2.7.6 A6: ACCRUED INCOMES CONSOLIDATED ENTITIES.....	140
2.7.7 A7: CASH AND CASH EQUIVALENTS.....	140
2.7.8 L1: CURRENT PAYABLES.....	141
2.7.9 L2: SUNDRY PAYABLES.....	141
2.7.10 L3: DEFERRALS AND ACCRUALS.....	141
2.7.11 L4: PRE-FINANCING RECEIVED FROM CONSOLIDATED EC ENTITIES.....	141

1 BUDGETARY IMPLEMENTATION REPORT FOR 2016

1.1 INTRODUCTION

A. Legal framework – Financial regulation

This report on the implementation of the budget has been prepared in accordance with Article 97 of the Financial Regulation of the Agency adopted on 15th January 2014.

B. Management information systems

The budget accounts are maintained by ABAC.

ABAC/ SAP are used as software for general accounting.

Various budgetary and financial reports are produced using the Business Object system.

1.2 REVENUES

Revenue entered in the 2016 budget is shown in the table below.

	2016 Revenue entered in the budget	2016 Actual revenue
100/101/102 - European Commission subsidy	15.083.700	14.462.775
200 - Grant from the Basque Regional Government	40.000	40.000,00
202 - Grant from the Spanish Government	60.100	60.100,00
221 - "Older workers" project (earmarked)	941.294,82(1)	0,00
222 – ENPI Project (earmarked)	138.059,16(1)	0,00
223 – NEW IPA 367-495	410.000(1)	0,00
520 – Bank interest and others	p.m.	795,74
540 - Miscellaneous revenue	p.m.	3.772,58
Total	16.673.153,98	14.567.443,32

(1) Reinscription in the budget from 2015.

1.3 EXPENDITURES – GENERAL TABLE

Title	2015					2016					2016/2015	
	Credits	Committed	%	Payments	%	Credits	Committed	%	Payments	%	Comparative rates of execution	
	1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7	8=7/6	9	10=9/6	11=8/3	12=10/5
1	5.491.200	5.287.680	96,3%	5.160.876	94,0%	5.645.100	5.450.669	96,6%	5.296.893	93,8%	100,3%	99,8%
2	1.426.755	1.389.802	97,4%	1.025.062	71,8%	1.379.950	1.373.039	99,5%	956.221	69,3%	102,1%	96,4%
3	8.292.805	8.157.093	98,4%	4.774.041	57,6%	8.158.750	7.799.897	95,6%	4.429.281	54,3%	97,2%	94,3%
Total	15.210.760	14.834.575	97,5%	10.959.979	72,1%	15.183.800	14.623.605	96,3%	10.682.395	70,4%	98,8%	97,6%

1.4 BUDGET OUTTURN ACCOUNT

	2016	2015
REVENUE		
Balancing Commission subsidy	14.462.775,00	14.732.995,00
Other subsidy from Commission (earmarked) (Phare, IPA,...)	0,00	594.828,00
Fee income	4.568,32	78.678,07
Other income	100.100,00	100.100,00
TOTAL REVENUE (a)	14.567.443,32	15.506.601,07
EXPENDITURE		
Title I: Staff		
Payments	5.296.893,10	5.160.876,28
Appropriations carried over	153.775,72	126.803,94
Title II: Administrative Expenses		
Payments	956.220,83	1.025.061,77
Appropriations carried over	416.817,77	364.740,36
Title III Operating Expenditure		
Payments	4.429.280,94	4.774.041,03
Appropriations carried over	3.370.616,32	3.383.051,81
Title IV Earmarked revenues		
Payments	970.645,89	620.813,41
Appropriations carried over	518.708,09	1.489.353,98
TOTAL EXPENDITURE (b)	16.112.958,66	16.944.742,58
RESULT FOR THE FINANCIAL YEAR (a-b)	-1.545.515,34	-1.438.141,51
Cancellation of unused payment appropriations carried over from previous year	145.493,28	87.910,81
Adjustment for carry-over from the previous year of appropriations available at 31.12 arising from assigned revenue	1.489.353,98	1.515.339,39
Exchange differences for the year (gain +/loss -)		
BALANCE OF THE RESULT ACCOUNT FOR THE FINANCIAL YEAR	89.331,92	165.108,69
Balance year N-1	165.108,69	16.436,27
Positive balance from year N-1 reimbursed in year N to the Commission	-165.108,69	-16.436,27
Result used for determining amounts in general accounting	89.331,92	165.108,69
Commission subsidy - agency registers accrued revenue and Commission accrued expense	14.373.443,08	
Pre-financing remaining open to be reimbursed by agency to Commission in year N+1	89.331,92	

1.5 BUDGET 2016. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS

Budget Item		Appropriations 2016				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
1100	Basic Salary	2.965.000	-45.000	-105.500	-92.350	2.722.150
1101	Family allowances	490.000		0	29.700	519.700
1102	Expat+Foreign res. allow.	415.000		0	0	415.000
1103	Secretarial allowances	4.250		0	0	4.250
1112	Local staff	35.000		0	0	35.000
1113	Contract agents	1.130.750		0	0	1.130.750
1120	Profess.training of staff	120.000		38.000	24.100	182.100
1130	Insurance ag. sickness	134.000		0	3.500	137.500
1131	Insurance ag. accidents	24.000		0	0	24.000
1132	Insurance ag. unemploy.	49.000		0	2.100	51.100
1140	Childbirth/death allow.	600		0	0	600
1141	Travel exp. annual leave	55.000		0	0	55.000
1175	Interim Services	150.000		15.000	200	165.200
1177	DG ADMIN admin. help	49.000		0	0	49.000
1178	Inter-agencies secretariat	1.000		0	0	1.000
1180	Misc exp staff recruitm.	26.000		0	0	26.000
1181	Travel expenses	1.500		1.500	0	3.000
1182	Inst, reset & transfer allow	16.000		4.000	0	20.000
1183	Removal expenses	14.000		0	0	14.000
1184	Temp daily subs allow.	10.000		17.000	0	27.000
1410	Medical service	32.000		0	0	32.000
1420	Other welfare serv.	4.000		0	2.750	6.750
1522	Trainees	24.000		0	0	24.000

Budget Item		Appropriations 2016				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
1...	TOTAL T1 - Staff	5.750.100	-45.000	-30.000	-30.000	5.645.100
2000	Rent	350.000		-20.200	-1.090	328.710
2010	Insurance	7.400		200	0	7.600
2020	Water, gas, elect, heating	100.000		-9.500		90.500
2030	Cleaning & maintenance	68.000		26.500	0	94.500
2040	Fitting-out of premises	20.000		0	0	20.000
2050	Security&Surv. Buildings	58.500		14.000	0	72.500
2090	Administrative expenditure	0				0
2100	IT operating expenditure	140.000			-5.650	134.350
2120	Serv. by IT external providers	269.000	45.000	0	41.600	355.600
2130	New & repl. Purchases	88.800		0	0	88.800
2210	Replacement purchases	25.650		-22.750		2.900
2232	Vehicle upkeep, petrol	2.500		0	0	2.500
2250	Public. & subscriptions	8.000		0	-3.000	5.000
2300	Stationery & office supp.	11.000		-2.000		9.000
2320	Bank charges	1.000		0	0	1.000
2330	Legal expenses	10.000			4.090	14.090
2331	Audit services	26.000		-9.000		17.000
2352	Internal catering serv.	6.500		0	0	6.500
2353	Depart. removals	0		0	0	0
2359	Other expenditure	0		0	0	0
2400	Post. & deliv. charges	10.600		-4.000		6.600
2410	Teleph, telegraph, etc.	132.000		-3.250	-5.950	122.800
2...	TOTAL T2 - Infrastructure	1.334.950	45.000	-30.000	30.000	1.379.950
3203	Comm., Camp. & Promotion	3.910.235			0	3.910.235
3209	Mission CPU	75.500			-20.000	55.500

Budget Item		Appropriations 2016				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
3300	Networking and Coordination	577.000			-31.000	546.000
3302	Representation	9.000			0	9.000
3304	Translations	695.015			95.000	790.015
3309	Mission NS	160.000			-44.000	116.000
3400	PRU	2.611.000			0	2.611.000
3409	Mission PRU	121.000			0	121.000
3...	TOTAL T3 - Operational	8.158.750		0	0	8.158.750
	GRAND TOTAL	15.243.800		-60.000	0	15.183.800

1.6 TRANSFER OF APPROPRIATIONS 2016

#	Ref.	Title	from to	item	Current appropriations	Transfer	New appropriations	Total transfer	Date of decision
TR/01/16	OSH.4167	Title 2	from to	2000 2010	350.000,00 7.400,00	- 200,00 200,00	349.800,00 7.600,00	200,00	15/01/2016

Justification : Wider coverage of insurance for Miribilla building leads to an increase of total general insurance costs for 2016. Therefore further appropriations (EUR 200,00) are necessary. The new total appropriations for budget item is EUR 7,600.

TR/02/16	OSH.4178	Title 2	from to	2000 2020 2030	349.800,00 100.000,00 68.000,00	- 20.000,00 6.500,00 26.500,00	329.800,00 93.500,00 94.500,00	26.500,00	20/07/2016
----------	----------	---------	---------	----------------------	---------------------------------------	---	--------------------------------------	-----------	------------

legal and financial obligations.

TR/03/16	OSH.4181	Title 1	from to	1100 1181 1182 1184	2.920.000,00 1.500,00 16.000,00 10.000,00	- 22.500,00 1.500,00 4.000,00 17.000,00	2.897.500,00 3.000,00 20.000,00 27.000,00	22.500,00	06/09/2016
----------	----------	---------	---------	------------------------------	--	---	--	-----------	------------

Justification : Anticipated departure of one temporary agent colleague generates costs for covering end of services & resettlement for which the current appropriations are not sufficient. Identified need of respectively EUR 1,500 (end of services) and EUR 4,000 (resettlement) have been identified. Moreover, the appointment of 2 new temporary agents implies an increase in the appropriations for the daily subsistence allowances (+EUR 17,000) not foreseen in the initial budget.

TR/04/16	OSH.4184	Title 1	from to	1100 1175	2.897.500,00 150.000,00	- 15.000,00 15.000,00	2.882.500,00 165.000,00	15.000,00	28/09/2016
----------	----------	---------	---------	--------------	----------------------------	-----------------------------	----------------------------	-----------	------------

Justification : Specific/further needs in interim staff for covering support tasks for units RSC, CPU and PRU have been identified for the last quarter of the year 2016. This corresponds to an increase of EUR 15,000 of the budget dedicated to interim services i.e. budget item 1175-C1. The related new total appropriations is therefore EUR 165,000.

TR/05/16	OSH.4188	Title 2	from to	2210 2410 2050	25.650,00 132.000,00 58.500,00	- 10.750,00 3.250,00 14.000,00	14.900,00 128.750,00 72.500,00	14.000,00	26/10/2016
----------	----------	---------	---------	----------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	-----------	------------

Justification : Further appropriations are necessary (EUR 14,000) for covering the continuity of the security services for EU-OSHA for the period November 16 - March 17 i.e. until completion of related tender procedure. The new total for the budget item 2050-C1 is EUR 72,500.

TR/06/16	OSH.4190	Title 1	from to	1100 1120	2.882.500,00 120.000,00	- 38.000,00 38.000,00	2.844.500,00 158.000,00	38.000,00	10/11/2016
----------	----------	---------	---------	--------------	----------------------------	-----------------------------	----------------------------	-----------	------------

Justification : Further appropriations are necessary (EUR 38,000) for covering for covering various training courses for which current commitment appropriations do not suffice. As follow-up of the Management Development Programme run in 2015, trainings foresee group and individual coaching and further language classes. The new total for the budget item 1120-C1 is EUR 158,000.

TR/07/16	OSH.4193	Title 2	from	2100	140.000,00	-	5.650,00	134.350,00	11.600,00	23/11/2016
				2410	128.750,00	-	5.950,00	122.800,00		
			to	2120	314.000,00	-	11.600,00	325.600,00		

Justification : Further appropriations are necessary (EUR 11,600) in order to extend contractual relationships for the 'Service Desk' and offer further support to the campaign process and to the development of the Customer Relationship Management tool. The new total for the budget item 2120-C1 is EUR 325,600.

TR/08/16	OSH.4200	Title 2	from	2000	329.800,00	-	1.090,00	328.710,00	4.090,00	25/11/2016
				2250	8.000,00	-	3.000,00	5.000,00		
			to	2330	10.000,00	-	4.090,00	14.090,00		

Justification : Further appropriations are necessary (EUR 4,090) in order to fully cover the provision of further support and assistance to EU-OSHA in a legal case. The new total for the budget item 2330-C1 is EUR 14,090.

TR/09/16	OSH.4203	Title 1	from	1100	2.844.500,00	-	62.050,00	2.782.450,00	62.050,00	06/12/2016
				1101	490.000,00	-	29.700,00	519.700,00		
				1120	158.000,00	-	24.100,00	182.100,00		
				1130	134.000,00	-	3.400,00	137.400,00		
				1132	49.000,00	-	2.100,00	51.100,00		
				1420	4.000,00	-	2.750,00	6.750,00		
			to							

Justification : Year-end status for staff (and where applicable family situation) makes possible final needs in appropriations for some staff related expenditure such like family allowances (BL 1101), employer's contribution to social security (BL 1130 & 1132) and welfare expenditure (BL 1420). Moreover, additional needs in professional trainings (HR management system Allegro, powerful presentation and "Mindfulness", coaching sessions) have been identified (BL 1120). The transfer for a total amount of EUR 62,050 have been carried via the transaction OSH.4203 summarized above.

TR/10/16	OSH.4215	Title 1	from	1100	2.752.450,00	-	30.300,00	2.722.150,00	30.300,00	14/12/2016
				1130	137.400,00	-	100,00	137.500,00		
			1175	165.000,00	-	200,00	165.200,00			
		to	2120	325.600,00	-	30.000,00	355.600,00			
	Title 2									

Justification : A decreased weighting factor applicable to salaries makes available appropriations for transfers to other budget items where needs have been identified, mainly IT services. In accordance with the provisions of the article 27 of the Agency's Financial Regulation, a transfer of appropriations (EUR 30,000) is carried out between titles of the budget and more specifically between items BL "1100 - Salaries" and BL "2120 - Services provided by I.T. external providers". The purposes of this transfer are to anticipate the Office365 migration through Microsoft Premier services and to prepare, as follow-up action of the IAS assessment of September 2016, the data process for the DataVisualisation tools. The new total for the budget item 2120-C1 is EUR 355,600.

Budget items "1130 - Insurance against sickness" and "1175 - Interim services" are adjusted by respectively EUR 100 and EUR 200 in order to align the budget appropriations on the actual expenditure 2016.

TR/11/16	OSH.4218	Title 3	from	3209	75.500,00	-	20.000,00	55.500,00	95.000,00	15/12/2016
				3300	577.000,00	-	31.000,00	546.000,00		
				3309	160.000,00	-	44.000,00	116.000,00		
			to	3304	695.015,00	-	95.000,00	790.015,00		

Justification : less missions than initially planned in 2016 and less resources demanding evaluation exercises led to available appropriations for commitment of the necessary services of translation of all priority options of the "Older workers" info sheets and the reprotoxic reports.

The new total for the budget item 3304-C1 is EUR 790,015.

TOTAL TRANSFERS 2016					319.240,00		319.240,00	
-----------------------------	--	--	--	--	-------------------	--	-------------------	--

1.7 BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-1100	BASIC SALARIES	2.722.150,00	2.658.841,88	97,67 %	2.658.841,88	97,67 %	0,00	0,00%	63.308,12	2,33%
A-1101	FAMILY ALLOWANCES	519.700,00	519.683,58	100,00 %	519.683,58	100,00 %	0,00	0,00%	16,42	0,00%
A-1102	EXPATRIATION AND FOREIGN-RESIDENCE ALLOWANCES	415.000,00	407.875,56	98,28 %	407.875,56	98,28 %	0,00	0,00%	7.124,44	1,72%
A-1103	SECRETARIAL ALLOWANCES	4.250,00	4.205,04	98,94 %	4.205,04	98,94 %	0,00	0,00%	44,96	1,06%
A-1112	LOCAL STAFF	35.000,00	33.433,49	95,52 %	33.433,49	95,52 %	0,00	0,00%	1.566,51	4,48%
A-1113	CONTRACT AGENTS	1.130.750,00	1.092.383,76	96,61 %	1.092.383,76	96,61 %	0,00	0,00%	38.366,24	3,39%
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	182.100,00	180.722,83	99,24 %	73.413,79	40,32 %	107.309,04	58,93%	1.377,17	0,76%
A-1130	INSURANCE AGAINST SICKNESS	137.500,00	137.472,81	99,98 %	137.472,81	99,98 %	0,00	0,00%	27,19	0,02%
A-1131	INSURANCE AGAINST ACCIDENTS AND OCCUPATIONAL	24.000,00	20.256,77	84,40 %	20.256,77	84,40 %	0,00	0,00%	3.743,23	15,60%
A-1132	INSURANCE AGAINST UNEMPLOYMENT	51.100,00	51.095,75	99,99 %	51.095,75	99,99 %	0,00	0,00%	4,25	0,01%
A-1140	CHILDBIRTH AND DEATH ALLOWANCES AND GRANTS	600,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00%	600,00	100,00%
A-1141	TRAVEL EXPENSES FOR ANNUAL LEAVE	55.000,00	46.202,99	84,01 %	46.202,99	84,01 %	0,00	0,00%	8.797,01	15,99%

1.7 BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-1175	INTERIM SERVICES	165.200,00	165.161,54	99,98 %	137.606,17	83,30 %	27.555,37	16,68%	38,46	0,02%
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	49.000,00	49.000,00	100,00 %	46.693,40	95,29 %	2.306,60	4,71%	0,00	0,00%
A-1178	INTERAGENCIES SECRETARIAT	1.000,00	1.000,00	100,00 %	0,00	0,00 %	1.000,00	100,00%	0,00	0,00%
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	26.000,00	11.875,58	45,68 %	11.506,44	44,26 %	369,14	1,42%	14.124,42	54,32%
A-1181	TRAVEL EXPENSES	3.000,00	814,54	27,15 %	814,54	27,15 %	0,00	0,00%	2.185,46	72,85%
A-1182	INSTALLATION RESETTLEMENT AND TRANSFER ALLOW	20.000,00	11.508,72	57,54 %	11.508,72	57,54 %	0,00	0,00%	8.491,28	42,46%
A-1183	REMOVAL EXPENSES	14.000,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00%	14.000,00	100,00%
A-1184	TEMPORARY DAILY SUBSISTENCE ALLOWANCES	27.000,00	19.112,78	70,79 %	19.112,78	70,79 %	0,00	0,00%	7.887,22	29,21%
A-1410	MEDICAL SERVICE	32.000,00	19.834,11	61,98 %	8.245,84	25,77 %	11.588,27	36,21%	12.165,89	38,02%
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	6.750,00	6.390,85	94,68 %	2.743,55	40,65 %	3.647,30	54,03%	359,15	5,32%
A-1522	TRAINEES	24.000,00	13.796,24	57,48 %	13.796,24	57,48 %	0,00	0,00%	10.203,76	42,52%
TOTAL TITLE I		5.645.100,00	5.450.668,82	96,56 %	5.296.893,10	93,83 %	153.775,72	2,72%	194.431,18	3,44%

1.7 BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Canceled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-2000	RENT	328.710,00	327.360,21	99,59 %	319.415,26	97,17 %	7.944,95	2,42%	1.349,79	0,41%
A-2010	INSURANCE	7.600,00	7.599,92	100,00 %	7.599,92	100,00 %	0,00	0,00%	0,08	0,00%
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	90.500,00	90.469,28	99,97 %	85.493,62	94,47 %	4.975,66	5,50%	30,72	0,03%
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	94.500,00	93.718,31	99,17 %	44.166,57	46,74 %	49.551,74	52,44%	781,69	0,83%
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	20.000,00	19.964,73	99,82 %	10.076,30	50,38 %	9.888,43	49,44%	35,27	0,18%
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	72.500,00	72.420,44	99,89 %	52.997,44	73,10 %	19.423,00	26,79%	79,56	0,11%
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	134.350,00	134.111,61	99,82 %	103.257,25	76,86 %	30.854,36	22,97%	238,39	0,18%
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	355.600,00	355.412,45	99,95 %	213.721,50	60,10 %	141.690,95	39,85%	187,55	0,05%
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	88.800,00	87.947,08	99,04 %	3.829,96	4,31 %	84.117,12	94,73%	852,92	0,96%
A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	2.900,00	2.876,75	99,20 %	805,05	27,76 %	2.071,70	71,44%	23,25	0,80%
A-2232	VEHICLE UPKEEP PETROL AND HIRING MEANS OF TRANSP	2.500,00	2.375,76	95,03 %	1.430,75	57,23 %	945,01	37,80%	124,24	4,97%
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	5.000,00	5.000,00	100,00 %	3.607,87	72,16 %	1.392,13	27,84%	0,00	0,00%

1.7 BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	9.000,00	8.999,99	100,00 %	7.373,81	81,93 %	1.626,18	18,07%	0,01	0,00%
A-2320	BANK CHARGES	1.000,00	538,67	53,87 %	538,67	53,87 %	0,00	0,00%	461,33	46,13%
A-2330	LEGAL EXPENSES	14.090,00	14.090,00	100,00 %	7.697,50	54,63 %	6.392,50	45,37%	0,00	0,00%
A-2331	AUDIT SERVICES	17.000,00	16.718,00	98,34 %	0,00	0,00 %	16.718,00	98,34%	282,00	1,66%
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	6.500,00	6.263,17	96,36 %	5.574,23	85,76 %	688,94	10,60%	236,83	3,64%
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	6.600,00	4.700,13	71,21 %	2.927,43	44,36 %	1.772,70	26,86%	1.899,87	28,79%
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	122.800,00	122.472,10	99,73 %	85.707,70	69,79 %	36.764,40	29,94%	327,90	0,27%
TOTAL TITLE II		1.379.950,00	1.373.038,60	99,50 %	956.220,83	69,29 %	416.817,77	30,21%	6.911,40	0,50%
B3-203	COMMUNICATION, CAMPAIGN AND PROMOTION	3.910.235,00	3.899.686,96	99,73 %	2.962.002,20	75,75 %	937.684,76	23,98%	10.548,04	0,27%
B3-209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	55.500,00	55.500,00	100,00 %	41.426,05	74,64 %	14.073,95	25,36%	0,00	0,00%
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	546.000,00	438.838,64	80,37 %	149.813,70	27,44 %	289.024,94	52,93%	107.161,36	19,63%
B3-302	REPRESENTATION EXPENSES	9.000,00	625,93	6,95 %	625,93	6,95 %	0,00	0,00%	8.374,07	93,05%

1.7 BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	790.015,00	790.015,00	100,00 %	552.443,20	69,93 %	237.571,80	30,07%	0,00	0,00%
B3-309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	116.000,00	116.000,00	100,00 %	83.901,25	72,33 %	32.098,75	27,67%	0,00	0,00%
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2.611.000,00	2.390.230,73	91,54 %	549.342,39	21,04 %	1.840.888,34	70,51%	220.769,27	8,46%
B3-409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	121.000,00	109.000,00	90,08 %	89.726,22	74,15 %	19.273,78	15,93%	12.000,00	9,92%
TOTAL TITLE III		8.158.750,00	7.799.897,26	95,60 %	4.429.280,94	54,29 %	3.370.616,32	41,31%	358.852,74	4,40%
TOTAL BUDGET		15.183.800,00	14.623.604,68	96,31 %	10.682.394,87	70,35 %	3.941.209,81	25,96%	560.195,32	3,69%

1.8 BUDGETARY IMPLEMENTATION - APPROPRIATIONS CARRIED FORWARD (C8)

Item	Heading	Credits	Paid	% Paid	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4=1-2	5=4/1
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	93.975,82	86.693,81	92,25 %	7.282,01	7,75 %
A-1175	INTERIM SERVICES	20.175,64	18.218,64	90,30 %	1.957,00	9,70 %
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	1.269,12	456,30	35,95 %	812,82	64,05 %
A-1178	INTERAGENCIES SECRETARIAT	1.000,00	688,17	68,82 %	311,83	31,18 %
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	3.665,81	642,46	17,53 %	3.023,35	82,47 %
A-1410	MEDICAL SERVICE	6.656,65	6.148,54	92,37 %	508,11	7,63 %
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	60,90	60,90	100,00 %	0,00	0,00 %
TOTAL TITLE I		126.803,94	112.908,82	89,04 %	13.895,12	10,96 %
A-2000	RENT	10.420,97	9.430,11	90,49 %	990,86	9,51 %
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	5.304,03	3.538,75	66,72 %	1.765,28	33,28 %
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	8.161,89	8.161,89	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	10.203,43	10.002,27	98,03 %	201,16	1,97 %
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	15.743,09	15.741,90	99,99 %	1,19	0,01 %
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	26.343,70	25.517,62	96,86 %	826,08	3,14 %
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	147.389,06	146.811,67	99,61 %	577,39	0,39 %
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	63.131,80	63.131,80	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	14.740,92	14.676,62	99,56 %	64,30	0,44 %
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	77,25	74,25	96,12 %	3,00	3,88 %
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	5.352,56	5.275,95	98,57 %	76,61	1,43 %
A-2331	AUDIT SERVICES	14.000,00	14.000,00	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	859,83	731,76	85,11 %	128,07	14,89 %
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	1.509,29	1.052,60	69,74 %	456,69	30,26 %
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	41.502,54	40.472,72	97,52 %	1.029,82	2,48 %
TOTAL TITLE II		364.740,36	358.619,91	98,32 %	6.120,45	1,68 %
B3-203	COMMUNICATION, CAMPAIGN AND PROMOTION	844.553,89	827.594,45	97,99 %	16.959,44	2,01 %
B3-209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	6.131,65	1.565,46	25,53 %	4.566,19	74,47 %
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	320.863,68	269.089,53	83,86 %	51.774,15	16,14 %
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	132.035,85	128.082,50	97,01 %	3.953,35	2,99 %
B3-309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	28.736,73	5.183,35	18,04 %	23.553,38	81,96 %
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2.029.214,98	2.024.245,05	99,76 %	4.969,93	0,24 %
B3-409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	21.515,03	1.813,76	8,43 %	19.701,27	91,57 %
TOTAL TITLE III		3.383.051,81	3.257.574,10	96,29 %	125.477,71	3,71 %
TOTAL C8		3.874.596,11	3.729.102,83	96,24 %	145.493,28	3,76 %

1.9 BUDGETARY IMPLEMENTATION - EARMARKED REVENUES (R0)

Item	Heading	Credit		Committed							Carry forward comm. to 2017	Carry over credits to 2017
		Total	2016		2016	2013	2014	2015	2016	Total		
		1	2	3	4	5	6	7	8=4+5+6+7	8=7/1	9=3-7	10=2-3
B- 4700	OLDER WORKERS	2.000.000,00	941.294,82	841.695,88	2.487,85	653.671,47	402.545,86	793.478,20	1.852.183,38	92,61 %	48.217,68	99.598,94
B- 4800	ENPI	373.424,00	138.059,16	69.525,67	0,00	75.499,07	159.865,77	67.022,91	302.387,75	80,98 %	2.502,76	68.533,49
B- 4900	NEW IPA 2015/367-495	410.000,00	410.000,00	215.984,84	0,00	0,00	0,00	110.144,78	110.144,78	26,86 %	105.840,06	194.015,16
Total earmarked revenues		2.783.424,00	1.489.353,98	1.127.206,39	2.487,85	729.170,54	562.411,63	970.645,89	2.264.715,91	81,36 %	156.560,50	362.147,59

2 FINANCIAL STATEMENTS

Reporting entity.

EU-OSHA was created by the Council Regulation (EC) 2062/94 of 18 July 1994 establishing a European Agency for Safety and Health at Work.

Basis for preparation

As a general rule, all aspect of the financial accounts have been drawn up in accordance with the Financial Regulation applicable to EU-OSHA adopted by EU-OSHA's Governing Board on 15th January 2014. Also the Regulation 966/2012 (General Financial Regulation) is applicable. Pursuant the article 145 of this general Financial Regulation, the financial statement shall comprise:

- The balance sheet
- The statement of financial performance
- The statement of changes on net assets
- The cash-flow table
- Notes to the financial statements

According to the ABAC standards and to the instructions given by the Commission accountant, the accounts are presented under accrual basis²⁵. According to the existing tools, and since ABAC was implemented in 2008, the accounts are produced during the year in a limited accrual basis, and by the end of the year the closing of the accounts are adapted to be presented in a full accrual basis. This adaptation consists mainly in:

- Consideration of impact of fixed assets and depreciation
- Consideration of impact of pre-financings
- Withdrawal of carry forwards and introduction of real debts (payables and accrued expenses)
- Withdrawal of the impact of the accrual operation of the last year.

These accounts are presented in respect of the accounting principles, explained as follows:

Currency

The accounts are established in Euros (€).

Going concern basis.

EU-OSHA is deemed to have been established for an indefinite duration.

Prudence.

Assets and income have not been overstated; liabilities and expenses have not been understated. No hidden reserves or undue provisions have been created.

Consistent accounting methods.

The accounting methods and valuation must not be changed from one year to the other.

²⁵ "In accrual accounts, transactions are recognized when they occur... even if the payments (are) to be made the following year".

The calculation of the depreciation starts the day of “mise en service”. The depreciation rates are those established in the ABAC rules, and will be detailed in the specific item.

Comparability of information.

The financial statements show all the amounts in the corresponding item for the previous year. When the presentation of the classification of one of the components is changed, the corresponding amounts for the previous year shall be made comparable and reclassified.

Materiality and aggregation.

All the operations which are significant for the information have been taken into account in the financial statements. Items that are material by virtue of their size but with the same nature can be aggregated. Amounts negligible can also be aggregated.

No-netting principle.

Receivables and debts have not been offset against each other, nor may changes or incomes, save where charges and income derive from the same transaction, from similar transactions or from hedging operations and provided they are not individually material.

Reality over appearance.

Accounting events recorded in the financial statements are presented by reference to their economic nature.

Accrual-based accounting principle

Transactions and events shall be entered in the accounts when they occur and not when amounts are actually paid or recovered. They shall be booked to the financial years to which they relate.

Concerning the operations financed by earmarked revenues (RO) the cash principle has been kept. The effect of this in the whole accounts is negligible.

Valuation of assets and liabilities

Assets and liabilities shall be valued at purchase price or production cost. However, the value of non-financial fixed assets and formation expenses shall be written down for depreciation. In addition a write-down may be applied where the value of an asset decreases and an increase in the value of a liability may be covered by a provision.

Note related to Payroll charges

All salary calculations giving the total staff expenses included in the Statement of financial performance of the Agency are externalized to the Office for administration and payment of individual entitlements (also known as the Paymaster's Office-PMO) which is a central office of the European Commission.

The PMO's mission is to manage the financial rights of permanent, temporary and contractual staff working at the Commission, to calculate and to pay their salaries and other financial entitlements. The PMO provides these services to other EU institutions and agencies as well. The PMO is also responsible for managing the health insurance fund of the Institutions, together with processing and paying the claims of reimbursement from staff members. The PMO also manages the pension fund and pays the pensions of retired staff members. PMO is being audited by the European Court of Auditors.

The Agency is only responsible for the communication to the PMO of reliable information allowing the calculation of the staff costs. It is also responsible to check that this information has been correctly handled in the monthly payroll report used for accounting payroll costs. It is not responsible for the calculation of the payroll costs performed by PMO.

2.1 BALANCE SHEET

The balance sheet gives a description of assets and liabilities at year-end. Assets are presented according to their liquidity...liabilities according to the extents to which they are due.

	Annexe n°	2016	2015	Variation
ASSETS				
A. NON CURRENT ASSETS				
Intangible assets		13.058,74	20.441,59	-7.382,85
Property, plant and equipment	A1	511.526,58	593.145,55	-81.618,97
Land and buildings		239.096,99	287.734,76	-48.637,77
Plant and equipment		31.060,83	49.355,38	-18.294,55
Computer hardware		121.058,99	125.107,45	-4.048,46
Furniture and vehicles		106.207,77	108.697,43	-2.489,66
Other fixtures and fittings		14.102,00	22.250,53	-8.148,53
Long-term receivables	A2	9.315,00	9.315,00	0,00
TOTAL NON CURRENT ASSETS		533.900,32	622.902,14	-89.001,82
B. CURRENT ASSETS				
Short-term pre-financing	A3	8.635,04	39.875,00	-31.239,96
Short-term receivables		2.283.877,35	1.326.057,42	957.819,93
Sundry receivables	A4	13.131,44	31.987,40	-18.855,96
Deferred Charges	A5	6.030,00	0,00	6.030,00
Accrued income with consolidated EU entities	A6	2.264.715,91	1.294.070,02	970.645,89
Cash and cash equivalents	A7	4.596.910,72	5.561.886,19	-964.975,47
TOTAL CURRENT ASSETS		6.889.423,11	6.927.818,61	-38.395,50
TOTAL		7.423.323,43	7.550.720,75	-127.397,32
LIABILITIES				
A. NET ASSETS				
Accumulated surplus/deficit		3.143.458,92	2.752.874,83	390.584,09
Economic outturn for the year - profit+/loss-		19.664,82	390.584,09	-370.919,27
TOTAL NET ASSETS		3.163.123,74	3.143.458,92	19.664,82
B. CURRENT LIABILITIES				
Accounts payable		4.307.199,69	4.407.261,83	-100.062,14
Current payables	L1	72.671,71	20.575,94	52.095,77
Sundry payables	L2	25.355,92	24.175,25	1.180,67
Other		1.289.416,14	1.413.977,95	-124.561,81
Accrued charges		1.262.529,14	1.389.915,95	-127.386,81
Accrued charges with consolidated EU entities	L3	26.887,00	24.062,00	2.825,00
Pre-financing received from consolidated EU entities	L4	2.872.755,92	2.948.532,69	-75.776,77
TOTAL CURRENT LIABILITIES		4.260.199,69	4.407.261,83	-147.062,14
TOTAL		7.423.323,43	7.550.720,75	-127.397,32

2.2 STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE

This financial statement sets out all revenue and expenditure incurred during the year, even if the related movement of cash will only take place in later years.

	2016	2015	Variation
Revenues from administrative operations	3.772,58	132,02	3.640,56
Other operating revenue	15.444.403,84	15.299.006,11	145.397,73
TOTAL OPERATING REVENUE	15.448.176,42	15.299.138,13	149.038,29
Administrative expenses	-6.950.089,34	-6.870.334,77	-79.754,57
All Staff expenses	-5.101.317,01	-4.934.172,81	-167.144,20
Fixed asset related expenses	-175.236,30	-168.204,32	-7.031,98
Other administrative expenses	-1.673.536,03	-1.767.957,64	94.421,61
Operational expenses	-8.478.636,45	-8.043.539,93	-435.096,52
Other operational expenses	-8.478.636,45	-8.043.539,93	-435.096,52
TOTAL OPERATING EXPENSES	-15.428.725,79	-14.913.874,70	-514.851,09
SURPLUS/(DEFICIT) FROM OPERATING ACTIVITIES	19.450,63	385.263,43	-365.812,80
Financial revenues	580,87	5.320,66	-4.739,79
Financial expenses	-366,68	0,00	-366,68
SURPLUS/ (DEFICIT) FROM NON OPERATING ACTIVITIES	214,19	5.320,66	-5.106,47
SURPLUS/(DEFICIT) FROM ORDINARY ACTIVITIES	19.664,82	390.584,09	-370.919,27
ECONOMIC OUTTURN FOR THE YEAR	19.664,82	390.584,09	-370.919,27

Ventilation of the operational incomes

Concept	2016	2015
Subvention Commission	14.373.443,08	14.567.886,31
Grants Spanish authorities	100.100,00	100.100,00
Accrued incomes IPA III	0,00	29.750,78
Accrued incomes new IPA 2015/367-495	110.144,78	0,00
Accrued incomes project Older Workers	793.478,20	402.545,86
Accrued incomes project ENPI	67.022,91	159.865,77
Accrued incomes CdT	0,00	38.779,00
Other operational incomes	214,87	78,39
TOTAL	15.444.403,84	15.299.006,11

2.3 BUDGETARY VERSUS ECONOMIC OUTTURN: COMPARISON

	Items included in economic, but not in outturn	Items included in budgetary, but not in economic outturn	TOTAL
Earmarked (RO) operations			
Project Old Workers			-147.816,62
Prefinancing received	-2.000.000,00	-147.816,62	
Outstanding cost statements	1.852.183,38		
Project ENPI			-71.036,25
Prefinancing received	-373.424,00	-71.036,25	
Outstanding cost statements	302.387,75		
Project NEW IPA			-299.855,22
Prefinancing received	-410.000,00	-299.855,22	
Outstanding cost statements	110.144,78		
Adjustement of expenses			518.708,09
Elimination carry over 16-17		518.708,09	
Carry over Old Workers	147.816,62		
Carry over ENPI	71.036,25		
Carry over NEW IPA	299.855,22		
Economic Outturn Account			0,00
No earmarked operations			
Budget Outturn 2016		89.331,92	89.331,92
Outturn to reimburse to the EC	-89.331,92		-89.331,92
Prefinancing given			-38.739,96
Prefinancing paid 2016		8.635,04	
Prefinancing 2015 cleared 2016	-47.375,00		
Impact on fixed assets			-89.001,82
Purchase		86.234,48	
Depreciation	-175.236,30		
Reversal of accrual operations			1.323.594,75
Expenses	1.323.594,75		
Incomes			
Amounts paid C8			-3.729.102,83
Paid C8	-3.729.102,83		
Adjustement of expenses			2.698.407,96
Elimination carry over		3.941.209,81	
Accrued expenses 2016	-1.191.532,94		
Amounts payables 2016 with conforme aux faits	-71.844,85		
Amounts payables 2015 with conforme aux faits	20.575,94		
Cancellation unused C8		-145.493,28	-145.493,28
Economic Outturn Account	-3.960.253,15	3.979.917,97	19.664,82

2.4 CASH-FLOW TABLE (INDIRECT METHOD)

	2016	2015
Cash Flows from ordinary activities		
Surplus/(deficit) from ordinary activities	19.664,82	390.584,09
Operating activities		
Adjustments		
Amortization (intangible fixed assets) +	7.731,65	10.443,45
Depreciation (tangible fixed assets) +	164.628,94	157.770,87
(Increase)/decrease in Short term Pre-financing	31.239,96	-32.375,00
(Increase)/decrease in Long term Receivables	0,00	-5.115,00
(Increase)/decrease in Short term Receivables	-957.819,93	-179.966,30
(Increase)/decrease in Receivables related to consolidated EU entities	0,00	43.564,19
Increase/(decrease) in Accounts payable	-71.285,37	129.396,90
Increase/(decrease) in Liabilities related to consolidated EU entities	-75.776,77	328.649,32
Net cash Flow from operating activities	-881.616,70	804.503,33
Cash Flows from investing activities		
Increase of tangible and intangible fixed assets (-)	-86.234,48	-189.316,06
Proceeds from tangible and intangible fixed assets (+)	2.875,71	
Net cash flow from investing activities	-83.358,77	-189.316,06
Net increase/(decrease) in cash and cash equivalents	-964.975,47	615.187,27
Cash and cash equivalents at the beginning of the period	5.561.886,19	4.946.708,92
Cash and cash equivalents at the end of the period	4.596.910,72	5.561.886,19
Note: Bank interest generated.	2016	2015
	580,87	6.194,76

2.5 STATEMENT OF CHANGES ON NET ASSETS

Net assets	Accumulated Surplus (+) / Deficit (-)	Economic result of the year	Net assets (total)
Balance as of 31 December 2015	2.752.874,83	390.584,09	3.143.458,92
Balance as of 1 January 2016	2.752.874,83	390.584,09	3.143.458,92
Allocation of the Economic Result of Previous Year	390.584,09	-390.584,09	0,00
Economic result of the year		19.664,82	19.664,82
Balance as of 31 December 2016	3.143.458,92	19.664,82	3.163.123,74

2.6 OFF – BALANCE ITEMS:

CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS FOR FUTURE FUNDING

This item consists in amounts that have low risk to finish in real liabilities. The items accounted are:

Commitments for future funding	2016	2015
RAL - Commitments against appropriations not yet consumed	2.639.745,46	2.499.521,14
Operating lease	1.340.112,93	1.608.042,57
TOTAL	3.979.858,39	4.107.563,71

Operating lease	Charges paid during the year	Charges still to be paid			Total charges to be paid
		<1yearr	1-5 years	>5 years	
	A	B	C	D	E=B+C+D
Buildings	290.721,84	290.721,84	803.788,92	245.602,17	1.340.112,93

2.7 NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

2.7.1 A1: FIXED ASSETS.

Intangible fixed assets

2016	Total Computer Software
Gross carrying amounts 01.01.2015	190.494,82
Additions	348,80
Gross carrying amounts 31.12.2015	190.843,62
Accumulated amortization and impairment 01.01.2015	-170.053,23
Amortization	-7.731,65
Accumulated amortization and impairment 31.12.2015	-177.784,88
Net carrying amounts 31.12.2015	13.058,74

Tangible fixed assets

2016	Buildings	Plant and Equipment	Computer hardware	Furniture and vehicles	Other Fixtures and Fittings	Total
Gross carrying amounts 01.01.2015	375.507,41	427.091,65	629.750,61	490.663,01	39.339,86	1.962.352,54
Additions	0,00	1.192,96	64.077,55	20.615,17	0,00	85.885,68
Disposals		-32.605,68		-45.895,50		-78.501,18
Gross carrying amounts 31.12.2015	375.507,41	395.678,93	693.828,16	465.382,68	39.339,86	1.969.737,04
Accumulated amortization and impairment 01.01.2015	-87.772,65	-377.736,27	-504.643,16	-381.965,58	-17.089,33	-1.369.206,99
Depreciation	-48.637,77	-19.487,51	-68.126,01	-20.229,12	-8.148,53	-164.628,94
Disposals		32.605,68		43.019,79		75.625,47
Accumulated amortization and impairment 31.12.2015	-136.410,42	-364.618,10	-572.769,17	-359.174,91	-25.237,86	-1.458.210,46
Net carrying amounts 31.12.2015	239.096,99	31.060,83	121.058,99	106.207,77	14.102,00	511.526,58

FIXED ASSETS. DEPRECIATION RATES

Asset type	Depreciation rate, consolidation manual	Depreciation rate used by reporting entity	Comments if differs from the Common rates (see column A)
Intangible assets			
Software for personal computers and servers	25%	25,0	
Tangible assets			
Buildings	4%	11/21 totally depreciated	Duration of the renting contract
Furniture and vehicles			
Office, laboratory and workshop furniture	10%	10,0%	
Electrical office equipment, printing and mailing equipment	25%	25,0%	
Transport equipment (vehicles and accessories)	25%	25,0%	
Computer hardware			
Computers, servers, accessories, data transfer equipment, printers, screens	25%	25,0%	
Copying equipment, digitising and scanning equipment	25%	25,0%	
Other fixtures and fittings			
Telecommunications equipment	25%	25,0%	
Audio-visual equipment	25%	25,0%	

2.7.2 A2: LONG TERM RECEIVABLES

Amounts paid in concept of guarantees

	2016	2015
Guarantees given: cash guarantee for office in Brussels	9.315,00	9.315,00

2.7.3 A3: PREFINANCING GIVEN 2016

Item	Commitment	Payment number	Concept	LE Key List	Committed 2016	Pre-financing paid 2016	RAL 2016	Estimation expenses incurred by the final beneficiary in 2016
4900	5859	15.319	IPA WORKSHOP	6000232243	22.158,47	6.647,54	15.510,93	
3203	5870	15.423	MONITORING Q4 2016 UNDER FWC EUOSHA/2016/0002/L2	6000332235	3.975,00	1.987,50	1.987,50	3.975,00
TOTAL					26.133,47	8.635,04	17.498,43	3.975,00

2.7.4 A4: SUNDRY RECEIVABLES

	2016	2015
To be recovered to staff / agencies (HB 45202000/49970000)	13.131,44	31.987,40

2.7.5 A5: DEFERRED CHARGES

Insurances for 2017 paid end 2016

	2016	2015
Invoices 2017 paid end 2016	6.030,00	0,00

2.7.6 A6: ACCRUED INCOMES CONSOLIDATED ENTITIES

	2016	2015
Outstanding cost statements NEW IPA project	110.144,78	0,00
Outstanding cost statements delegation agreement Older Workers	1.852.183,38	1.058.705,18
Outstanding cost statements ENPI project	302.387,75	235.364,84
TOTAL	2.264.715,91	1.294.070,02

2.7.7 A7: CASH AND CASH EQUIVALENTS

The Agency held 2 bank accounts.

	2016	2015
Bank accounts	4.593.910,72	5.558.886,19 (1)
Petty cash	3.000,00	3.000,00
TOTAL	4.596.910,72	5.561.886,19

Including 892,03 bank interest cashed 4/1/16, value date 31/12/15.

Credit quality of financial assets	
Counterparties with external credit rating	4.596.910,72
Prime and high grade	4.211.225,37
Upper medium grade	382.685,35
Non-investment grade	3.000,00

2.7.8 L1: CURRENT PAYABLES

The amounts correspond to pending invoices arrived in 2015 and pending of payment at the year end, with the “conforme aux faits”

	2016	2015
Pending invoices arrived during the year	72.671,71	20.575,94

2.7.9 L2: SUNDRY PAYABLES

The amount corresponds to miscellaneous amounts concerning staff (HB accounts 45202000, 45290000, 45493000)

	2016	2015
TOTAL	25.355,92	24.175,25

2.7.10 L3: DEFERRALS AND ACCRUALS

This amount corresponds to pending amounts owed, whose invoices did not arrive up to 31/12/14. Also the estimated expenses of pre-financing given (See note A3) are included.

	2016	2015
Outstanding cost statements for year N, to be arrived the year N+1, not covered by prefinancing (eligible expenses) – see note A3	1.987,50	0,00
Pending invoices, not arrived up to 31/12 of the year	1.156.230,84	1.292.032,75
Untaken annual leave	104.310,80	97.883,20
TOTAL	1.262.529,14	1.389.915,95

With consolidated entities:

	2016	2015
Translation Centre	26.887,00	24.062,00

2.7.11 L4: PRE-FINANCING RECEIVED FROM CONSOLIDATED EC ENTITIES

The amount corresponds to the amounts owed to the Commission for the following items:

	2016	2015
Budget outturn (see table)	89.331,92	165.108,69
Older workers project	2.000.000,00	2.000.000,00
ENPI project	373.424,00	373.424,00
NEW IPA (2015/367-495)	410.000,00	410.000,00
TOTAL	2.872.755,92	2.948.532,69

XXXXXXXXXX

The European Agency for Safety and Health at Work (EU-OSHA) contributes to making Europe a safer, healthier and more productive place to work. The Agency researches, develops, and distributes reliable, balanced, and impartial safety and health information and organises pan-European awareness raising campaigns. Set up by the European Union in 1994 and based in Bilbao, Spain, the Agency brings together representatives from the European Commission, Member State governments, employers' and workers' organisations, as well as leading experts in each of the EU Member States and beyond.

European Agency for Safety and Health at Work

Santiago de Compostela 12
E-48003 Bilbao, Spain
Tel. +34 944358400
Fax +34 944358401
E-mail: information@osha.europa.eu
<http://osha.europa.eu>